PALAIS JACQUES CŒUR

Cher (18) - Bourges



PRO-DCE

Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

CHAPITRE 1 : Mise à niveau

SOMMAIRE

Renseignements généraux 3

INTRODUCTION 4

ETAT PROJETÉ 12

HISTORIQUE 48

Plans .....

Édifice :	Palais Jacques Cœur
Époques de construction :	XV^{e} ; XIX^{e} siècles
Protection MH :	Classement Monument historique en totalité en 1840
Notice Mérimée :	PA00096686
Département :	Cher (18)
Commune :	Bourges
Adresse :	12, rue Jacques Cœur, 18 000 Bourges
Références cadastrales :	1980 IO 496
Propriétaire :	Etat
Affectataire :	Centre des Monuments Nationaux (CMN)
Opération :	Sécurité incendie- Sûreté Portance des planchers- Accessibilité Charpente et couvertures comble Sud et grand comble
Maîtrise d'ouvrage :	Centre des Monuments Nationaux (CMN)
Maitrise d'œuvre :	Covalence architectes *Rémi Fromont, ACMH compétent pour l'édifice* *Maëvy Steinkampf, architecte HMONP* *Evanah Le Mercier, architecte DE* *Marie Luca, étudiante en master d'architecture* *Maxime Frisot, économiste* Le Be Associés (Portance des planchers) - *E.Merlin* Handigo (Accessibilité) - *X.Berthet* Expertignis (sécurité incendie) - *J.Marjullo* Cetab (sûreté) - *X.Callu* LANAA (aménagement intérieur) - *N.André* Atelier 8'18'' (éclairage) - *S.Loyer*



Vue panoramique de la cour intérieure



Vue panoramique de la cour intérieure



Vue panoramique de la cour intérieure



Vue panoramique de la cour intérieure

INTRODUCTION

INTRODUCTION PRÉSENTATION DU PROJET

CONTEXTE DE LA MISSION

Le projet est commandé par le Centre des Monuments Nationaux et porte sur le palais Jacques Cœur, situé dans le centre historique de Bourges, dans le département du Cher (18). Elle fait suite à une mission de diagnostic réalisée en novembre 2025.

L'étude est menée conjointement par l'agence Covalence architectes, représentée par M. Rémi Fromont, Architecte en chef des Monuments Historiques compétent pour le département du Cher et les bureaux d'études Le BE Associés, Expertignis, Handigo et Cetab. et les cabinets Lanaa pour l'aménagement intérieur et 8'18" pour l'éclairage architectural et scénographique.

Le palais Jacques Cœur est un édifice en partie ouvert au public en tant que musée dans le cadre de visites libres ou guidées. Le palais accueille aussi régulièrement des évènements exceptionnels (festival du Printemps de Bourges, expositions éphémères...).

Le palais Jacques Cœur dispose d'atouts très intéressants : situé au cœur du centre-ville historique de la ville de Bourges, quasiment entièrement vide de mobilier, disposant d'espaces exceptionnels en terme de valeur patrimoniale mais aussi de qualités spatiales, lumineuses et esthétiques, il possède un réel potentiel pour la programmation d'événements ou d'expositions importantes.
Pour autant, le palais est actuellement largement sous exploité :
- d'une part, par l'insuffisance voire l'absence de dispositions en terme de sécurité incendie, de sûreté ou d'accessibilité ;
- d'autre part, par des capacités portantes inadaptées des planchers par rapport aux usages attendus (charges de 400daN/m² attendues pour un musée).

Actuellement, le palais ne permet ni d'accueillir un public nombreux dans de bonnes conditions, ni d'exposer des œuvres d'art majeures

Quatre principaux axes d'étude ont guidés le présent projet de mise à niveau de l'édifice.

- Les capacités portantes des planchers pour l'accueil du public et le type d'œuvres exposables ;
- La sûreté de l'édifice, dans l'objectif de pouvoir y exposer des œuvres de valeur financière importante ;
- La sécurité incendie pour garantir la protection des personnes, des tiers et de l'édifice ;
- L'accessibilité au plus large spectre de public possible.

Ces enjeux sont d'autant plus importants que le palais Jacques Cœur constituera l'un des principaux lieux de l'événement «Bourges 2028, capitale européenne de la culture» mettant à l'honneur, pendant un an, une ville européenne à travers un riche programme de manifestations culturelles. Cet événement permet aux villes désignées de mettre en place des programmes de renouvellement urbain, de mettre en avant leur image culturelle et d'acquérir un profil plus international.

En parallèle, le projet prévoit également des interventions ponctuelles sur les toitures du corps de logis de l'édifice :

- Reconstruction de la cheminée Sud-Est du corps de logis, dont la partie sommitale a été déposée lors des travaux d'urgence menés en 2025 ;
- Réfection à neuf partielle des couvertures du comble Sud et du grand comble en raison de leur état sanitaire dégradé.

OBJECTIFS

La mise à niveau du palais Jacques Cœur est un projet dont la vocation est de permettre au palais d'accueillir plus de public et dans de meilleures conditions en tenant compte des dispositions architecturales et patrimoniales de l'édifice.
L'objectif n'est pas de mettre aux normes l'ensemble de l'ouvrage mais d'améliorer significativement les conditions d'accès et de sécurité en trouvant un compromis entre les attentes réglementaires et les contraintes architecturales, patrimoniales et techniques faisant la qualité de ce monument historique. Le projet cherche à se rapprocher autant que possible de la norme.

L'objectif principal est de garantir une meilleure sécurité du public, en améliorant notamment certaines des capacités portantes et résistances au feu des planchers, la reprise ponctuelle des réseaux, la remise à niveau du SSI, la création de dispositifs de sûreté, la création de dispositifs architecturaux pour l'accueil des publics en situation de handicap. Le second objectif est de répondre à certaines problématiques sanitaires spécifiques (cheminée, couverture).

CONTRAINTES

La mise en œuvre du projet et le chantier doivent répondre à des contraintes calendaires et logistiques très importantes. L'ensemble du chantier doit être mené sur l'année 2027 en vue de l'ouverture de l'édifice pour les évènements de «Bourges 2028».
Il est impératif que l'intégralité des opérations soit achevée avant la fin décembre 2027. A cette fin, l'ensemble des entreprises retenues devront mobiliser toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires afin de garantir le respect de délai contraignant.
L'ensemble des intérieurs de l'édifice et la cour intérieure devront impérativement être libérés avant le 1er janvier 2028.

ALLOTISSEMENT ET ORGANISATION DU CHANTIER

Le projet prévoit l'allotissement suivant :

- Lot 01 : Installations de chantier - Échafaudages
- Lot 02 : Maçonnerie - Pierre de taille - Enduits - Gros-Œuvre - Sol terre cuite
- Lot 03 : Charpente-Couverture-Plancher bois - Paratonnerre
- Lot 04 : Sculpture
- Lot 05 : Serrurerie métallique - Charpente métallique - Cloisonnement CF
- Lot 06 : Ferronnerie
- Lot 07 : Menuiseries bois
- Lot 08 : Ascenseur
- Lot 09 : Réseaux fluides - Electricité - SSI - Sûreté - Eclairage - Colonnes sèches
- Lot 10 : Décors peints - Peinture
- Lot 11 : Aménagement intérieur et mobilier
- Lot 12 : Eclairage scénographique

Le chantier est considéré comme un ensemble de sous-opérations concomitantes pouvant être menées en quasi voire totale autonomie et indépendamment les unes des autres.
Quatre zones principales d'intervention sont déterminées :

- Zone 1 : Galerie Nord
- Zone 2 : Corps de logis Sud
- Zone 3 : Corps de logis
- Zone 4 : Ancien logement/atelier
- Zone 5 : Couvertures et charpentes comble Sud et grand comble

Ces zones de chantier sont les principales zones d'intervention de chantier selon les trames structurelles, les localisations au sein du palais ou les types d'interventions.
Les espaces limitrophes aux principales zones d'intervention sont inclus dans celles-ci notamment les galeries Sud et Est.

Afin de permettre un accès et un acheminement facilité des approvisionnements au sein des intérieurs de l'édifice, le projet prévoit la dépose-repose des meneaux et fenêtres de deux travées de baies (l'une sur la façade Est de la salle Macée donnant sur le jardin, l'autre sur la façade Ouest du corps de logis) et la dépose-repose des couvertures au droit des deux lucarnes ou anciennes lucarnes de ces mêmes travées.

Le lot 01 a à sa charge toutes les installations de chantier et échafaudages communs, compris lift, sapines, escaliers, treuils...
Chacun des autres lots a à sa charge ses propres moyens de levage et échafaudages d'approche.

PHASAGE

Le projet prévoit un phasage des opérations en deux tranches :

- Tranche ferme : opérations de mise à niveau (réseaux, sécurité incendie, accessibilité, renforcements des planchers, aménagement intérieur, éclairage architectural et scénographique) et opérations de reconstruction de la cheminée Sud-Est du corps de logis
- Tranche optionnelle : opérations sur les couvertures du comble Sud et du grand comble

COMPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est composé des éléments suivants :
- rapport de présentation (mise à niveau et couverture-charpente) ;
- cctp, dpgf...
- rapports et documents BET
- dossier de plans existants
- planning

Les annexes concernant la sûreté de l'édifice ne seront transmises qu'à l'entreprise retenue pour ces sujets pour des raisons de confidentialité.
Les projets d'aménagement intérieur et d'éclairage architectural/scénographique seront diffusés en cours d'appel d'offre.

PARTI D'INTERVENTION

<u>Mise à niveau</u>

Le projet a analysé chaque espace intérieur de l'édifice afin de déterminer leurs potentialités en terme de capacités portantes et d'augmentation de leur sûreté, sécurité incendie et accessibilité :

La salle des mois de l'an et la salle d'apparat sont clairement identifiées comme étant des espaces à fort potentiel. Elles nécessitent des interventions prioritaires pour 2028 .

- Salle des mois de l'an : Le plancher bas est conservé et repose sur la cloison en pierres de taille construite dans la galerie Nord à rez-de-chaussée, sa résistance au feu est amélioré par la mise en oeuvre d'un sol CF au niveau haut et un enduit plâtre CF en sous-face. En PSE,le plancher bas sera démoli et reconstruit à neuf en raison de la faiblesse de capacité portante et de résistance au feu de la structure. Le niveau de sûreté de la salle sera augmentée de façon significative. Les réseaux seront entièrement repris et la salle fera l'objet d'un projet d'éclairage architectural et scénographique.
- Salle d'apparat : le plancher bas sera renforcé pour permettre l'accueil d'œuvres d'art.

Le niveau de sûreté de la salle sera augmentée de façon significative. L'accessibilité PMR sera assurée pour cette salle via une rampe depuis la travée Sud du corps de logis. Les réseaux seront repris et la salle fera l'objet d'un projet d'éclairage architectural et scénographique.

Le projet prévoit également le déplacement de la billetterie-boutique existante située au rez-de-chaussée de la galerie Nord. L'emplacement actuel n'est pas adéquat tant en termes de visibilité, d'accessibilité pour tous les publics, de confort et de localisation au sein de l'édifice.
Le rez-de-chaussée de la galerie Nord sera purgé de l'ensemble de ses cloisonnements et aménagements. Le projet prévoit de redonner à lire les dispositions historiques et les proportions architecturales de cette galerie semi-ouverte sur la cour, à l'instar des galeries Sud-Est. Une cloison en pierre de taille appareillée et enduite au mortier de chaux sera construite afin de créer une bande servante accueillant des locaux logistiques (locaux techniques, de stockage, bagagerie...).

En terme d'accessibilité, le projet prévoit une amélioration très ambitieuse et qualitative du parcours de visite. Actuellement, les PMR ne peuvent accéder à l'édifice que sur demande auprès du personnel via le porche d'entrée principal et ne peuvent visiter que la cour intérieure, la boutique et la galerie Nord/Est.
Le projet prévoit la création d'un ascenseur au sein de la travée Nord du comble Sud. Un escalier est également construit dans cette même travée pour répondre aux normes réglementaires de sécurité incendie et permettre l'augmentation de la jauge d'effectifs accueilli dans l'édifice. La création de cette travée de circulation verticale constitue un axe majeur pour le développement et l'avenir du palais Jacques Cœur. Il permet un réel gain en termes d'accessibilité, en permettant d'ouvrir à tous les publics un nombre significatif d'espaces intérieurs actuellement inaccessibles (galeries, chapelle, corps de logis au rez-de-chaussée et au premier étage).
La création d'une rampe à l'arrière de la salle Macée permet de desservir la salle des festins, pièce centrale de l'édifice. Avec la création de l'ascenseur dans la salle Macée, la salle d'apparat, les galeries, la chapelle et la salle du mois de l'an situés au premier étage seraient également facilement rendues accessibles aux PMR via le percement du mur de refend Nord de la salle Macée et l'abaissement des allèges entre la salle Macée et les galeries Sud.

Le projet a pour objectif de concilier la performance technique, le respect normatif et le respect des dispositions architecturales et patrimoniales de l'édifice en s'intégrant au maximum dans l'existant.

Ce respect du monument et ce choix d'intégration est au cœur du parti d'intervention et concerne le choix des matériaux employés, des modes constructifs et l'emploi de savoir-faires traditionnels.
Les renforcements de plancher inadaptés (résine, matériaux hétérogènes par rapport aux matériaux existants) seront proscrits. La cage d'ascenseur et la cloison de la galerie Nord seront construites en pierres de taille appareillées tout comme les dispositifs d'accessibilités (rampes...). L'escalier créé sera construit en structure mixte métal-pierre de taille. Les revêtements de sols neufs ou restaurés correspondront aux revêtements existants (dallage en pierre de taille, tomettes en terre cuite, carreaux de ciment...). Autant que possible, les cloisons seront construites en briques plâtrières enduites.

En terme de sécurité incendie, l'ensemble du SSI sera repris à neuf et le projet intègre la mise en sécurité à la fois des locaux à risques réglementaires (locaux de stockage, locaux techniques) et les locaux à risques non réglementaires (combles...).

<u>Reconstruction de la cheminée Sud-Est</u>
Le projet prévoit également la reconstruction de la cheminée Sud-Est du corps de logis actuellement étayée au niveau du comble et dont la souche émergente a été déposée en 2025 suite à des travaux d'urgence. Il s'agit d'une cheminée adossée qui se déployait à l'origine sur trois niveaux, du rez-de-chaussée au grand comble. L'ouvrage comportait à l'origine trois foyers superposés, au rez-de-chaussée, à l'étage et dans le comble, les ensembles supérieurs (foyer + trumeau) reposant successivement sur les trumeaux inférieurs. La cheminée du premier étage a été presqu'entièrement démolie. Il n'en demeure aujourd'hui que le fantôme des anciens piédroits et du linteau à fleur du nu du mur Sud. Dans le comble, seul le conduit de la cheminée en pierres de taille est encore visible, couvert quasiment au deux tiers par un enduit cimenté.
Les vestiges de l'ancien trumeau en encorbellement sont identifiables de part et d'autre. La souche de cheminée extérieure, composée d'un appareillage en pierres de taille avec un larmier au droit du versant de couverture et un couronnement délicatement sculpté, a été déposée en conservation 2025 (stockage des éléments dans le jardin du palais).
La démolition de la cheminée au premier étage au milieu du XIXe siècle pour des raisons d'usage rompt la descente de charge originelle de la cheminée et constitue l'une des principales causes des désordres structurels affectant la cheminée dans le comble et en toiture.
Le projet prévoit la reconstruction de la souche extérieure en réemployant les pierres déposées (compris tri, nettoyage, remplacement par pierres similaires selon état sanitaire). Le couronnement en pierre de taille sculpté sera repris à neuf dito existant.
Dans les combles, le projet prévoit le remaillage du conduit existant et la reconstruction des piédroits de la cheminée.
Au premier étage, le projet prévoit la restitution de la descente de charge en construisant une cheminée en pierre de taille dans un style XV^{e} siècle en s'inspirant des cheminées existantes au sein de l'édifice aussi bien pour les dispositions architecturales, les profils de moulurations, les types d'appareillage et les aspects de finition des pierres.
L'etaiement existant situé dans les combles a été dimensionné de façon à pouvoir soutenir les échafaudages permettant la reconstruction de la souche en partie supérieure.

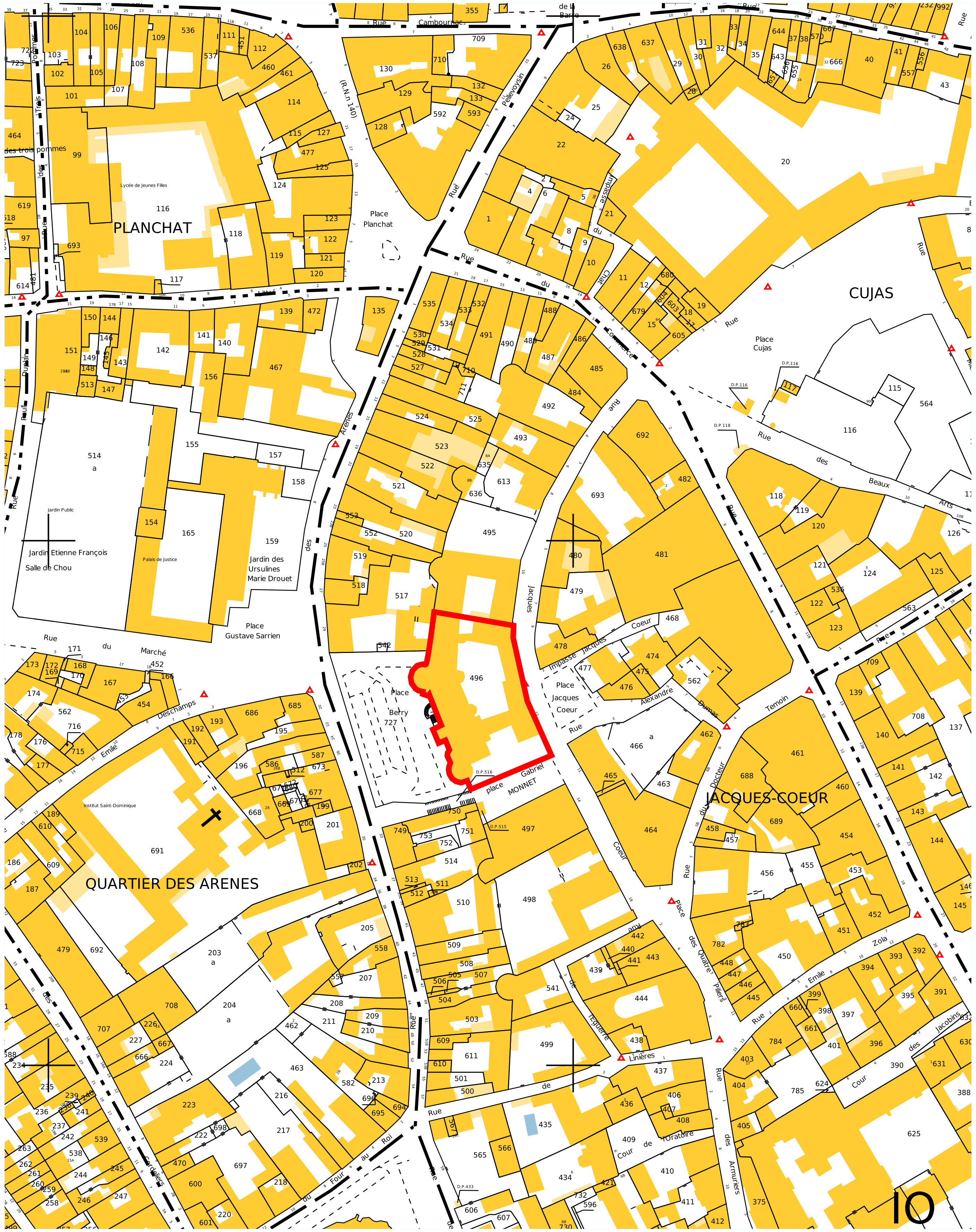
<u>Couvertures et charpentes du comble Sud et du grand comble</u>
Le projet prévoit la réfection à neuf partielle des couvertures du grand comble et du comble Sud en raison de leur état sanitaire dégradé. Cette opération fait l'objet d'une tranche optionnelle. Les interventions sur les charpentes seront réalisées en sous-œuvre et concernent l'intégralité du grand comble, du comble Sud, du petit comble Ouest et de la salle des gardes.

Les couvertures en ardoises seront remplacées à neuf en reprenant les façons de couvertures existantes. Les sections de voliges seront, dans la mesure du possible, augmentées de façon à être plus pérenne, à assurer une meilleure fixation des couvertures et à servir de contreventements des versants de couverture. Les ardoises neuves devront être similaires aux ardoises existantes (pour le plus haut niveau de qualité). Les façons de couverture en plomb seront reconduites à l'identique en prenant soin de remployer, dans la mesure du possible, les plombs existants. Les modénatures existantes sur les plombs seront également reconduites.

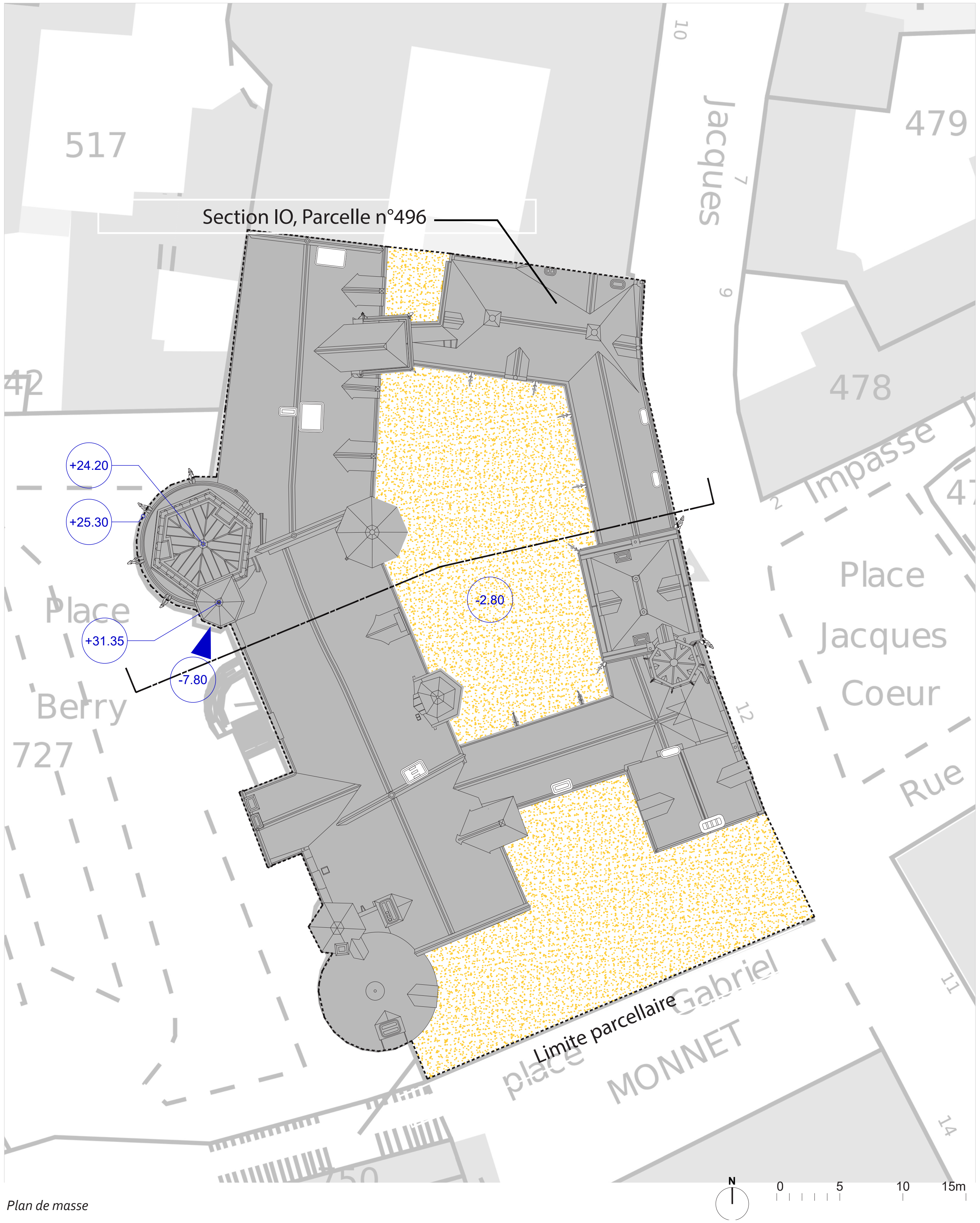
Le projet prévoit également le remaniage de couverture à la nacelle sur les versants de couvertures non refaits à neuf. La réfection à neuf de ces zones n'est pas prévue dans le présent projet pour des raisons calendaires et financières mais est nécessaire dans les années à venir au vue de l'état sanitaire.

L'ensemble des charpentes du comble Sud et du grand comble seront restaurées en sous-œuvre. Les charpentes sont anciennes et leur restauration devra être particulièrement soignée et réalisée à minima. Elles seront dépoussiérées et renforcées à minima. Les reprises de charpente bois-bois (chêne) seront à privilégier tant pour des raisons de compatibilité de matériaux que pour des raisons patrimoniales. La qualité des bois neufs sera au moins égale aux bois existants (qualité D30). Chaque intervention sur les charpentes (renforcements, changements de pièce, reprises d'assemblages...) devra impérativement être validé par la MOE avant toute intervention.
Certains éléments de charpente, en particulier les blochets en pied de charpente du grand comble sont particulièrement anciens (probablement du XVe siècle). Le projet prend l'hypothèse d'une conservation au maximum de ces bois en les considérant comme des éléments archéologiques à conserver et à restaurer soigneusement. Le projet prévoit la reprise structurelle des pieds en conservant les pieds altérés en mettant en œuvre en sous-oeuvre un système triangulé entre chevrons de façon à décharger les pieds de charpente. La charpente étant surabondante, les appuis des blochets peuvent être sous-estimés et la reprise en sous-œuvre permettra de reprendre les descentes de charge.

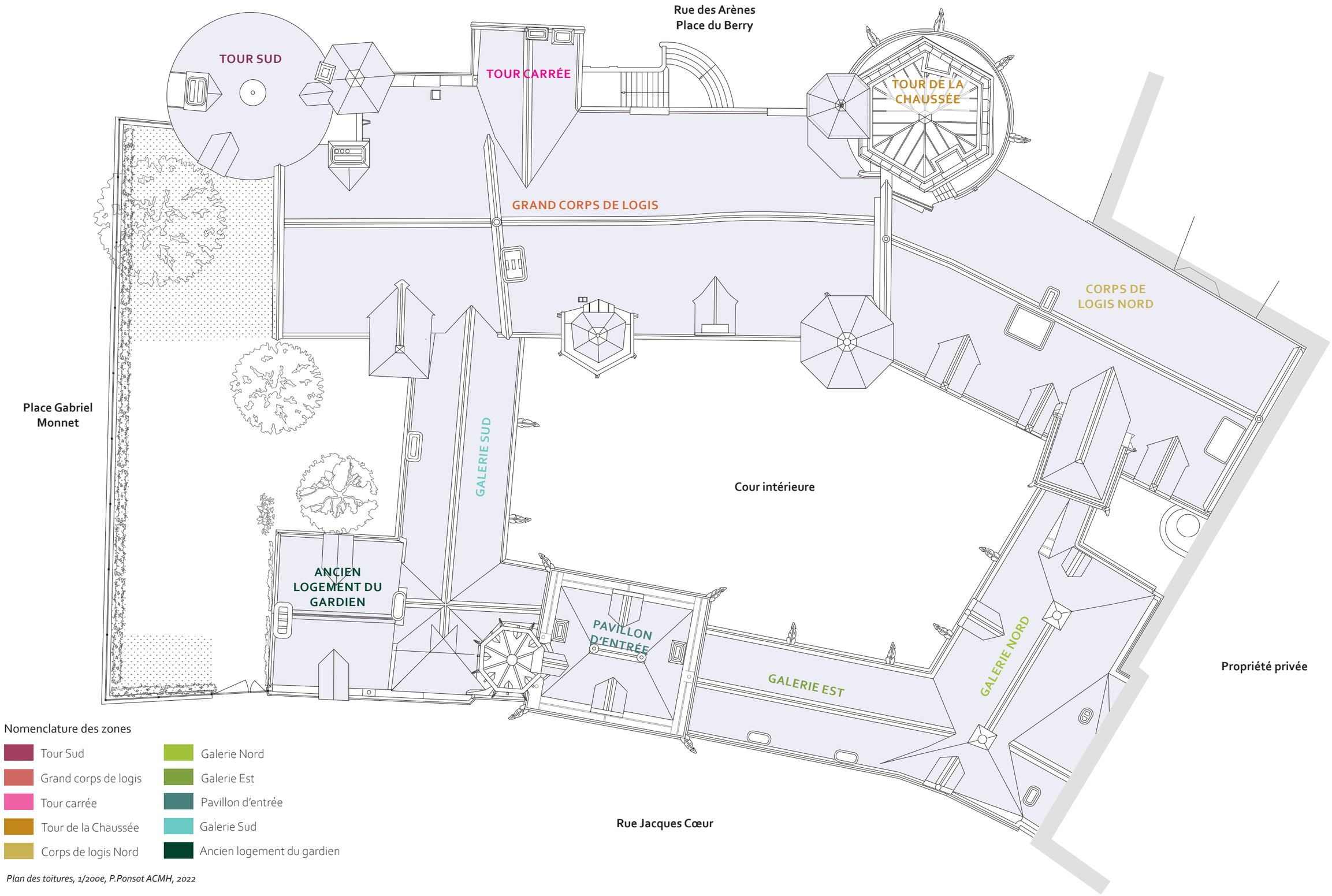
Les purges seront réalisées à minima en réduisant au maximum les purges sur les bois anciens. Ces derniers seront traités en restauration et stabilisation. Les bois anciens seront restaurés par un restaurateur spécialisé. L'objectif est de cristalliser au maximum les pieds de charpente anciens (et autres bois anciens présent ailleurs dans la charpente).



Plan de cadastre - échelle 1/2000è



Plan de masse



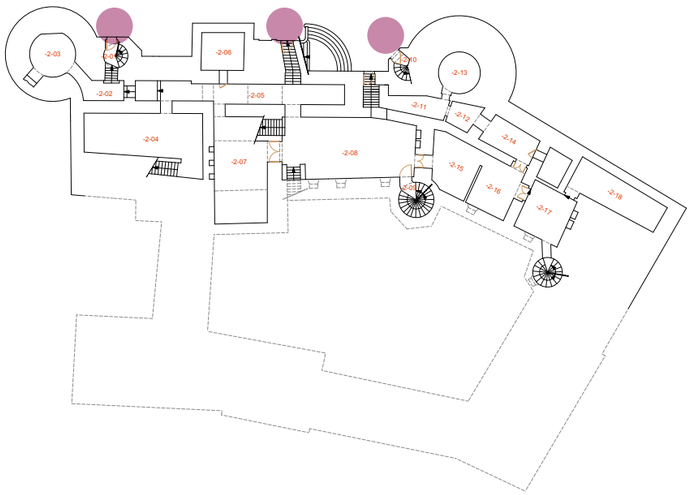
Nomenclature des zones

- Tour Sud
- Grand corps de logis
- Tour carrée
- Tour de la Chaussée
- Corps de logis Nord
- Galerie Nord
- Galerie Est
- Pavillon d'entrée
- Galerie Sud
- Ancien logement du gardien

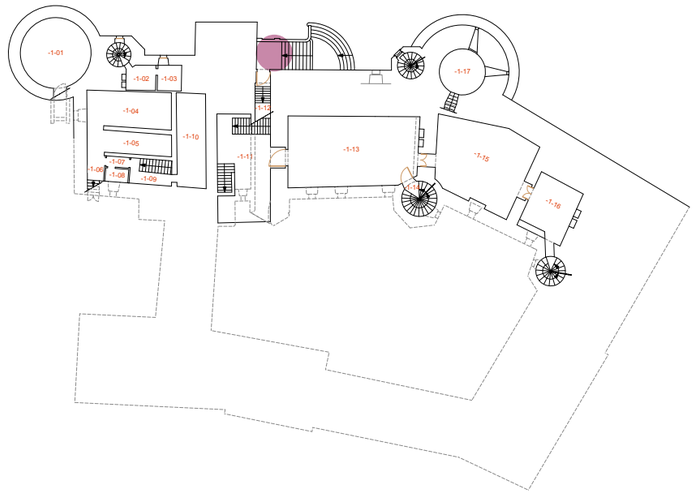
Plan des toitures, 1/200e, P.Ponsot ACMH, 2022

INTRODUCTION ACCÈS À L'ÉDIFICE - ETAT ACTUEL ET ÉTAT PROJETÉ

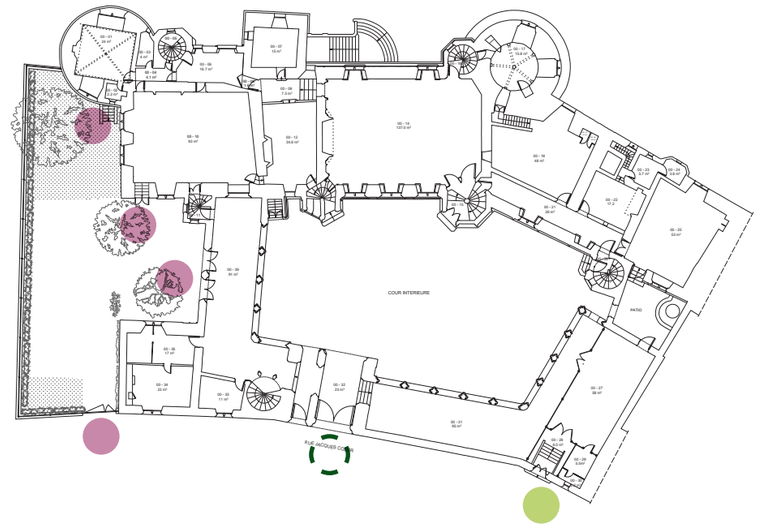
ETAT ACTUEL



Deuxième sous-sol

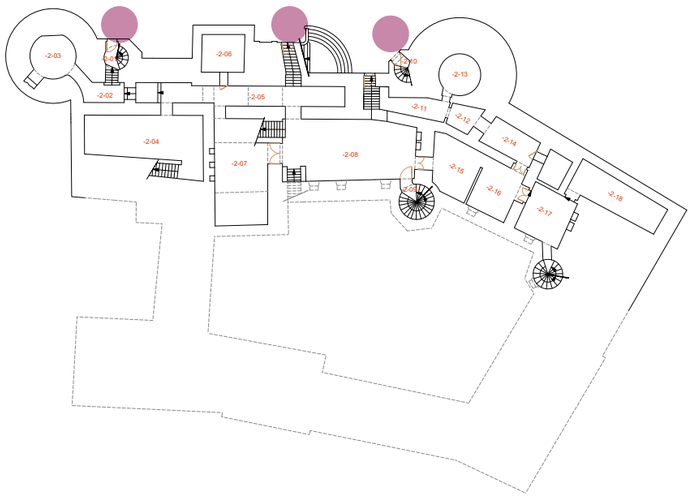


Premier sous-sol

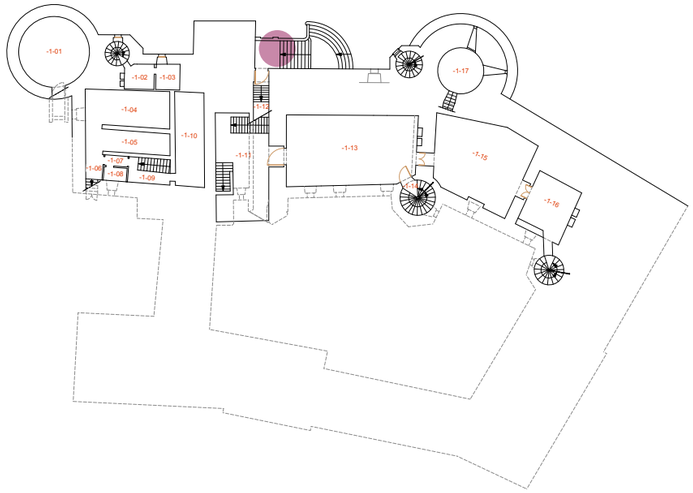


Rez-de-chaussée

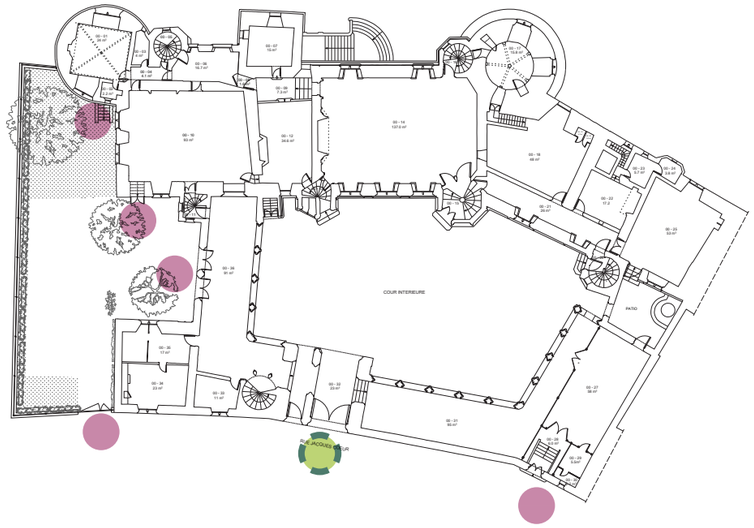
ETAT PROJETE



Deuxième sous-sol



Premier sous-sol



Rez-de-chaussée

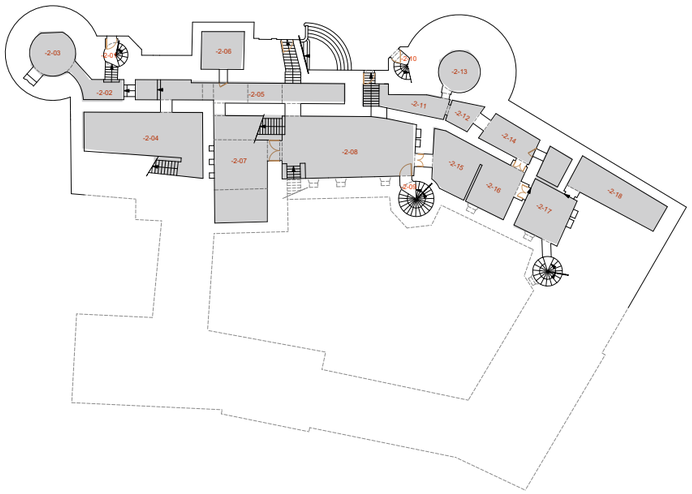
Légende

Accès ouvert au public

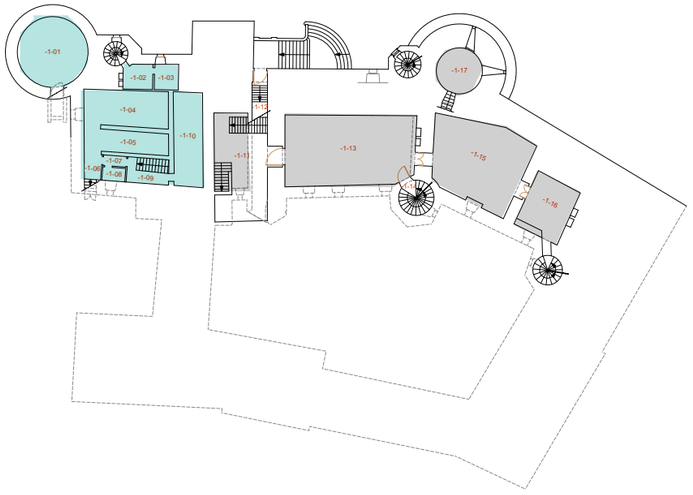
Accès ouvert au public PMR

Accès interdit au public (accès personnel ou fermé)

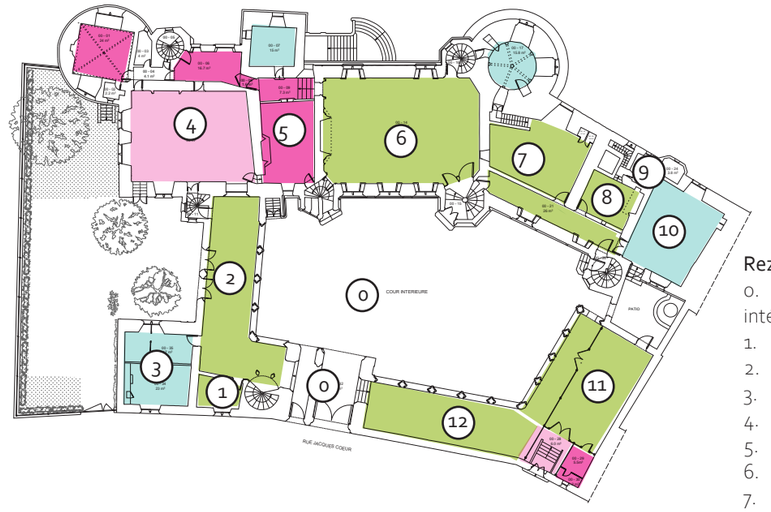
INTRODUCTION USAGES - ETAT ACTUEL



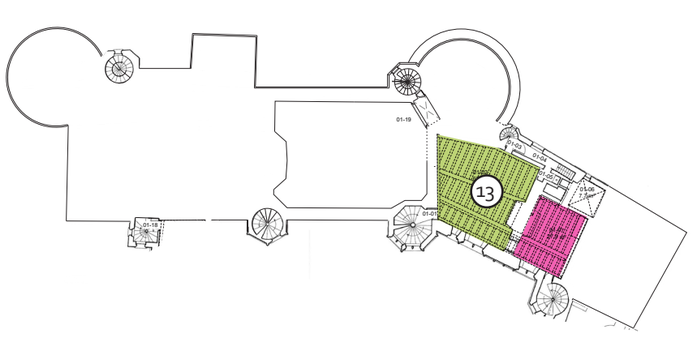
Deuxième sous-sol



Premier sous-sol



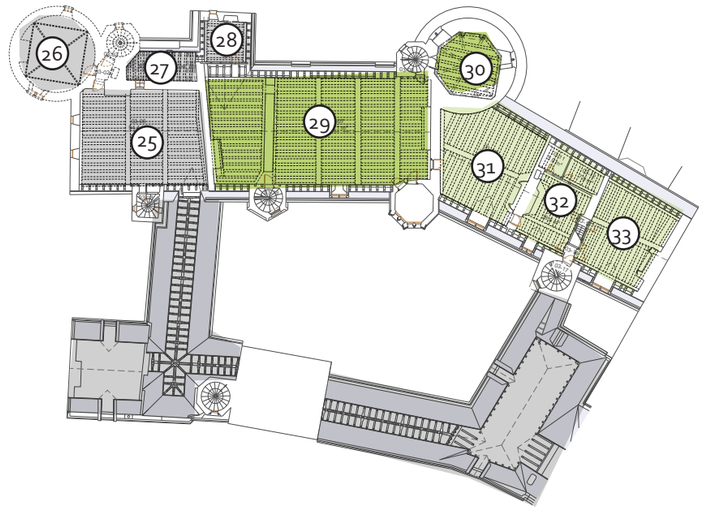
Rez-de-chaussée



Entresol



Premier étage



Deuxième étage

Rez-de-chaussée

0. Porche et cour intérieure
1. Sanitaires publics
2. Galerie Sud
3. Atelier
4. Salle Macée
5. Travée Sud
6. Salle des festins
7. Office
8. Petite cuisine
9. Etuve
10. Ancienne grande cuisine
11. Galerie Nord / Billetterie -boutique
12. Galerie Est

Entresol

13. Entresol

Premier étage

14. Salle pédagogique
15. Travée Sud
16. Salle d'apparat
17. Cabinet des échevins
18. Chambre des galées
19. Chambre des études
20. Salle des mois de l'an / Galerie Nord
21. Galerie Est
22. Chapelle
23. Galerie Sud
24. Salle de repos

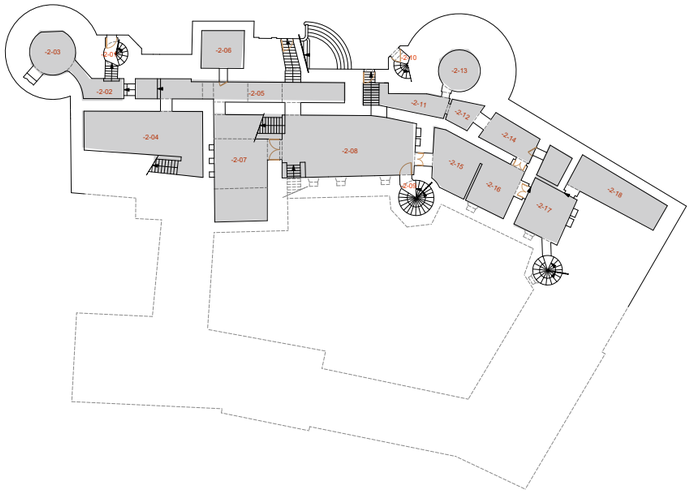
Combles

25. Comble Sud
26. Tour Sud
27. Comble Ouest
28. Salle des gardes
29. Grand comble
30. Salle du trésor
31. Comble Nord
32. Comble Nord / Pigeonnier
33. Comble Nord

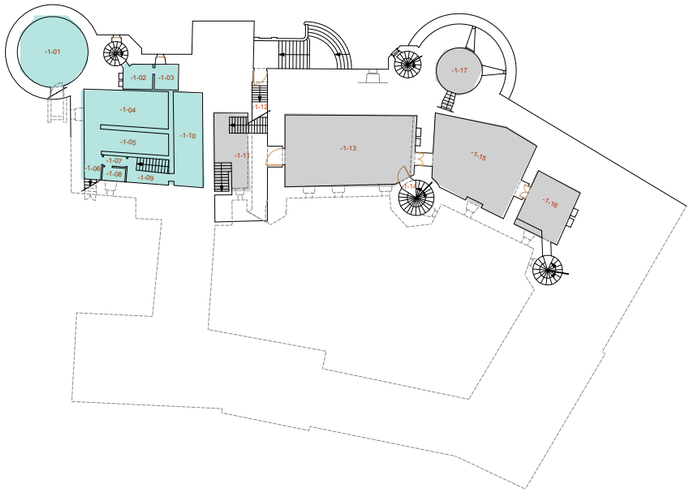
Légende

- Espaces ouverts au public
- Espaces ouverts au public occasionnellement
- Espaces administration
- Espaces pédagogiques
- Espaces techniques/logistiques
- Espaces sans affectation

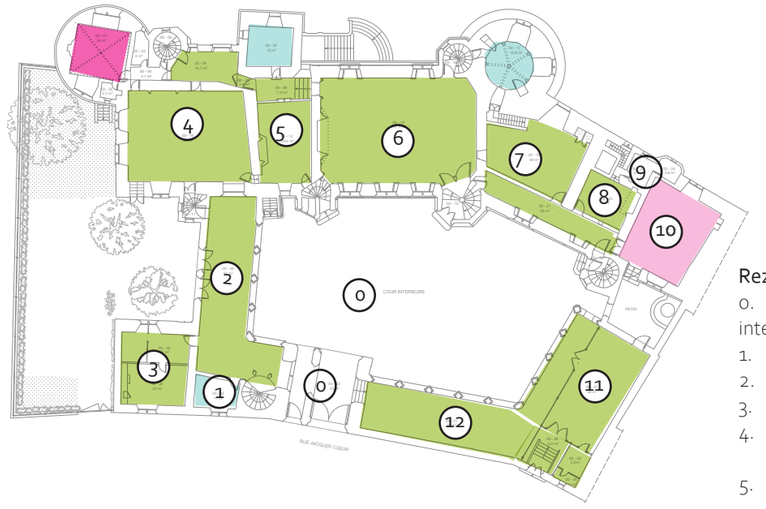
INTRODUCTION USAGES - ETAT PROJETÉ



Deuxième sous-sol



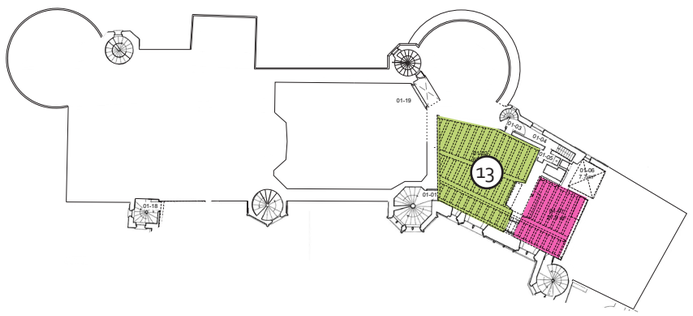
Premier sous-sol



Rez-de-chaussée

Rez-de-chaussée

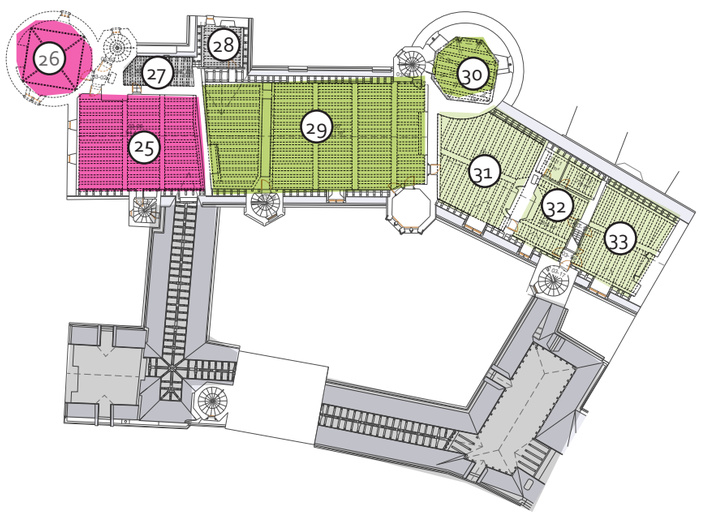
0. Porche et cour intérieure
1. Local de repli
2. Galerie Sud
3. Sanitaires publics
4. Salle Macée / Billetterie-boutique
5. Travée Sud - Salle de médiation
6. Salle des festins
7. Office
8. Petite cuisine
9. Etuve
10. Salle pédagogique
11. Galerie Nord
12. Galerie Est



Entresol



Premier étage



Deuxième étage

Entresol

13. Entresol

Premier étage

14. Salle pédagogique
15. Travée Sud
16. Salle d'apparat
17. Cabinet des échevins
18. Chambre des galées
19. Chambre des études
20. Salle des mois de l'an / Galerie Nord
21. Galerie Est
22. Chapelle
23. Galerie Sud
24. Salle de repos

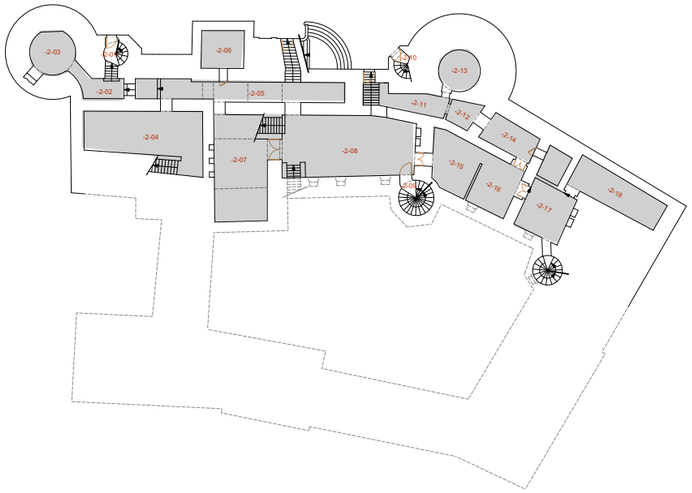
Combles

25. Comble Sud
26. Tour Sud
27. Comble Ouest
28. Salle des gardes
29. Grand comble
30. Salle du trésor
31. Comble Nord
32. Comble Nord / Pigeonnier
33. Comble Nord

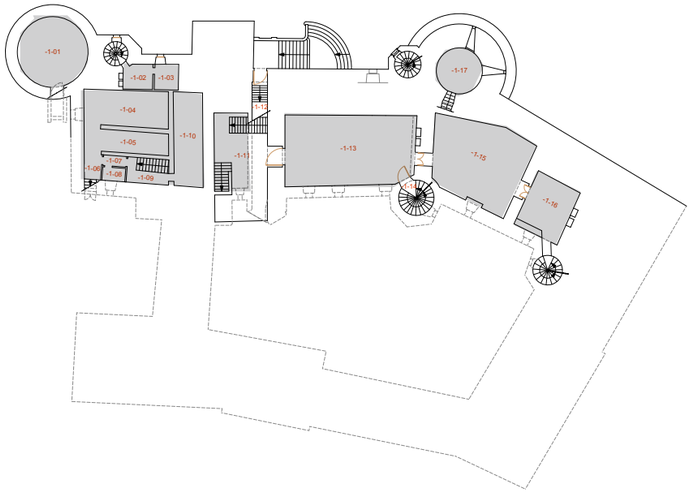
Légende

- Espaces ouverts au public
- Espaces ouverts au public occasionnellement
- Espaces administration
- Espaces pédagogiques
- Espaces techniques/logistiques
- Espaces sans affectation

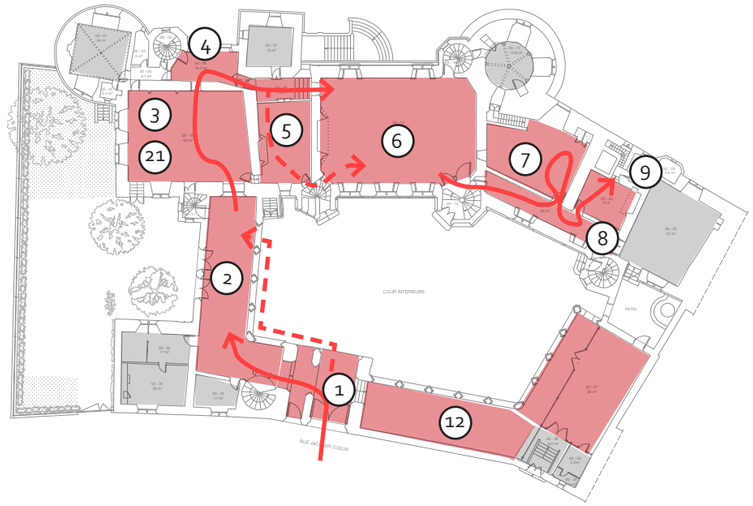
Parcours de visite



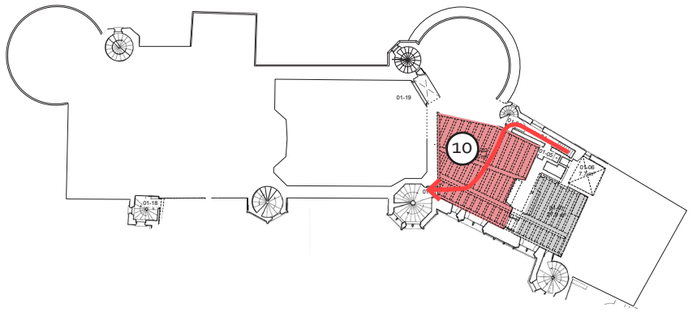
Deuxième sous-sol



Premier sous-sol



Rez-de-chaussée

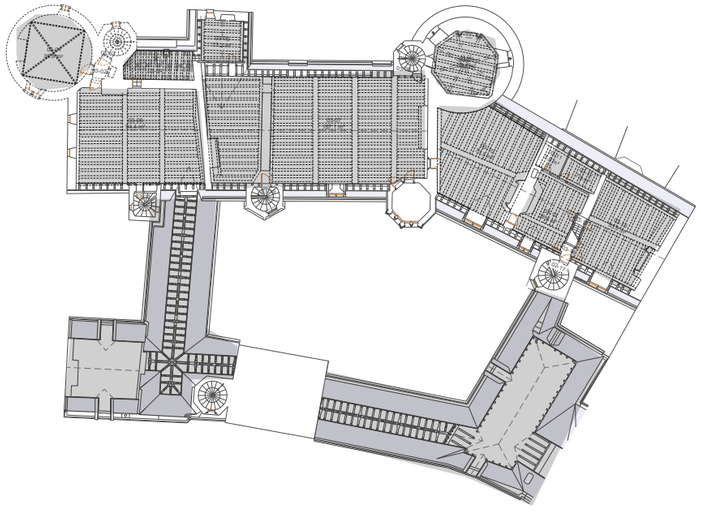


Entresol

Pièce accessible par le parcours de visite uniquement PMR depuis l'ascenseur de la salle macée



Premier étage



Deuxième étage

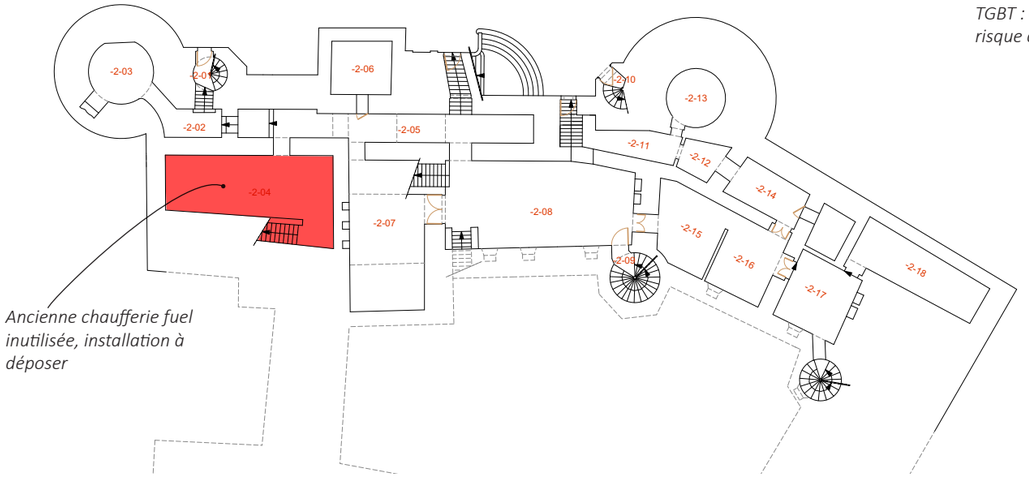
Légende

- Espaces accessibles au public pour parcours de visite
- Espaces hors parcours

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

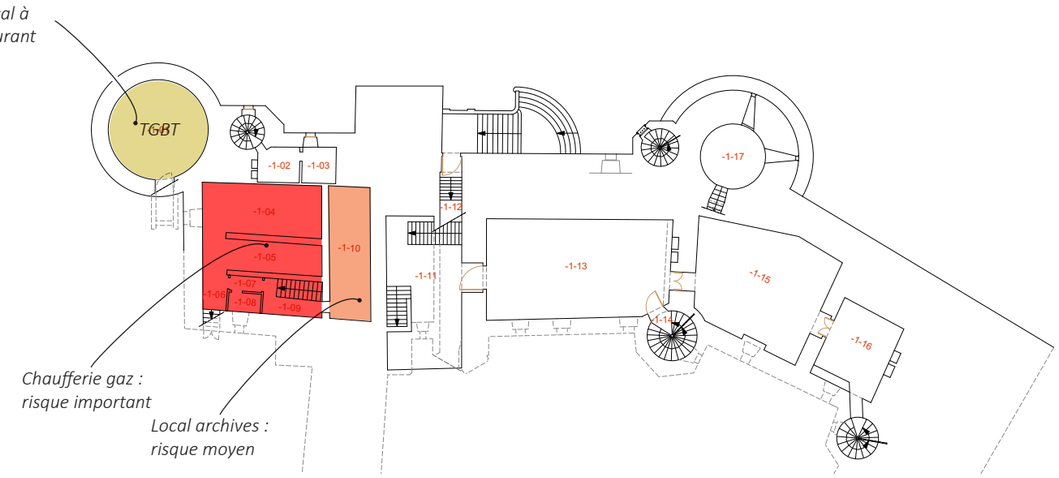
MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

INTRODUCTION POTENTIELS CALORIFIQUES - LOCAUX À RISQUES



Ancienne chaufferie fuel inutilisée, installation à déposer

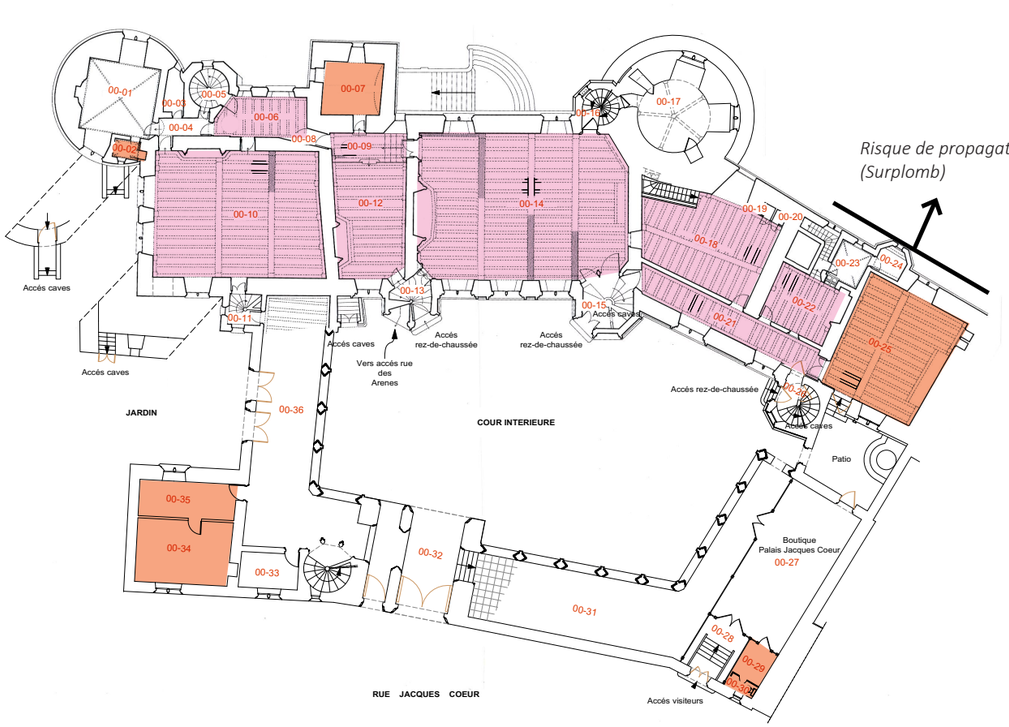
TGBT : local à risque courant



Chaufferie gaz : risque important

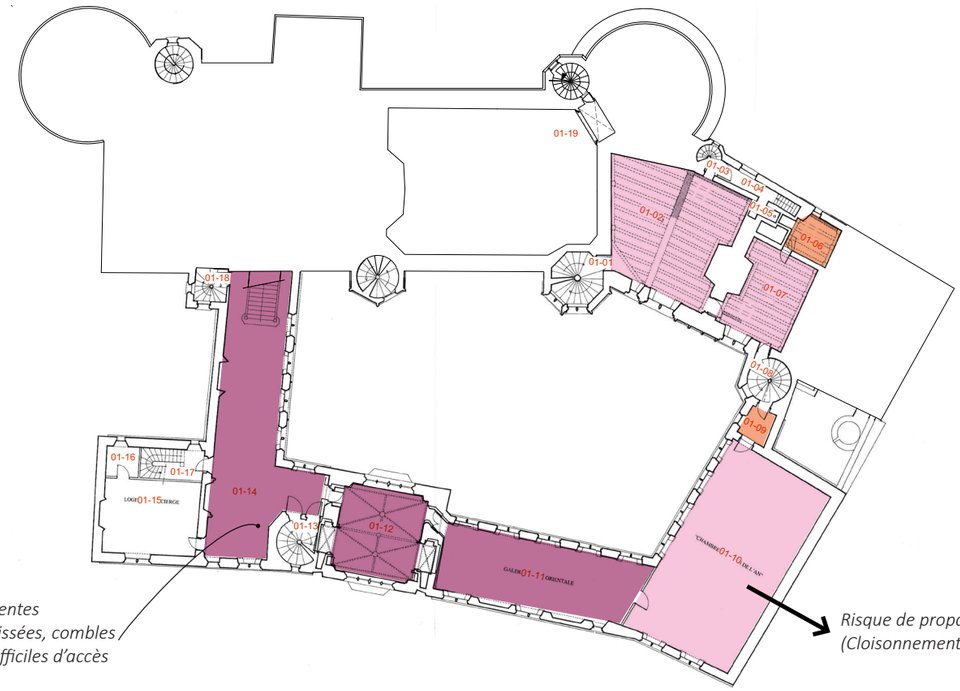
Local archives : risque moyen

Plan du deuxième sous-sol, sans échelle, P.Ponsot ACMH, 2022



Risque de propagation vers les tiers (Surplomb)

Plan du premier sous-sol, sans échelle, P.Ponsot ACMH, 2022



Charpentes lambrissées, combles très difficiles d'accès

Risque de propagation vers les tiers (Cloisonnement indéterminé)

Plan du rez-de-chaussée, sans échelle, P.Ponsot ACMH, 2022

Plan de l'entresol du corps de logis, sans échelle, P.Ponsot ACMH, 2022

Légende

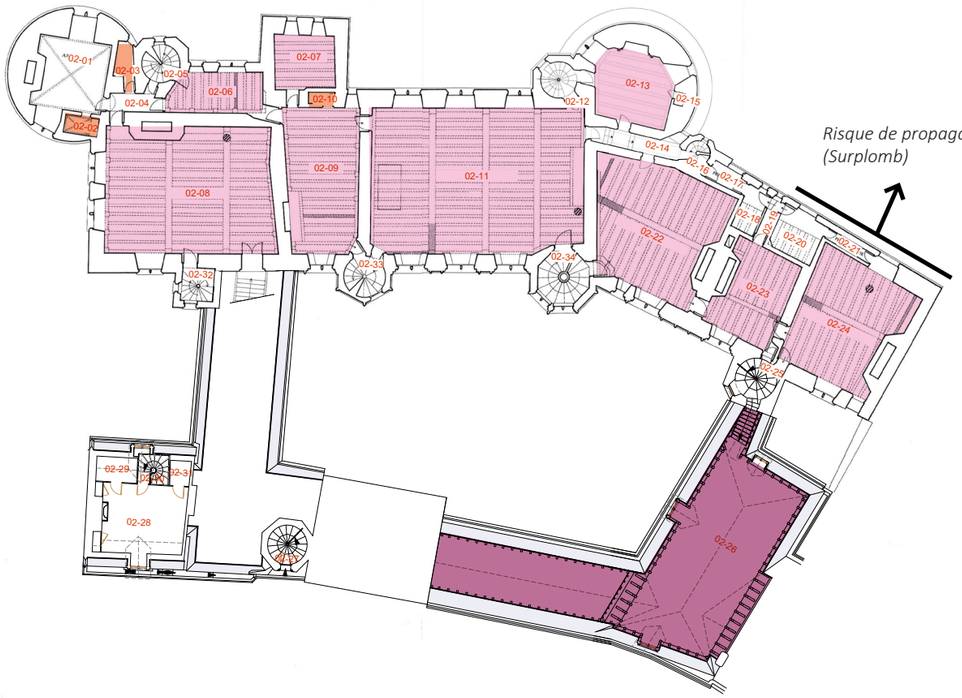
Risques réglementaires

- Risque élevé
- Risque moyen (locaux de stockages, archives...)
- Risque courant

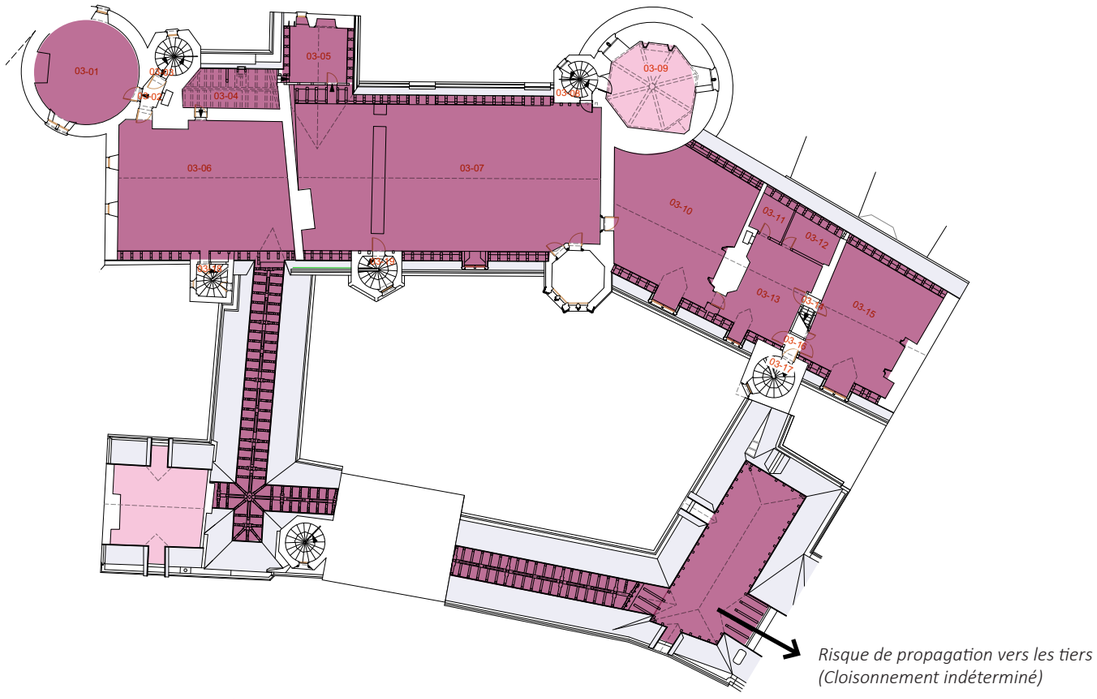
Risques non réglementaires

- Risque élevé : charpentes
- Risque moyen : salles à plancher haut en bois apparent

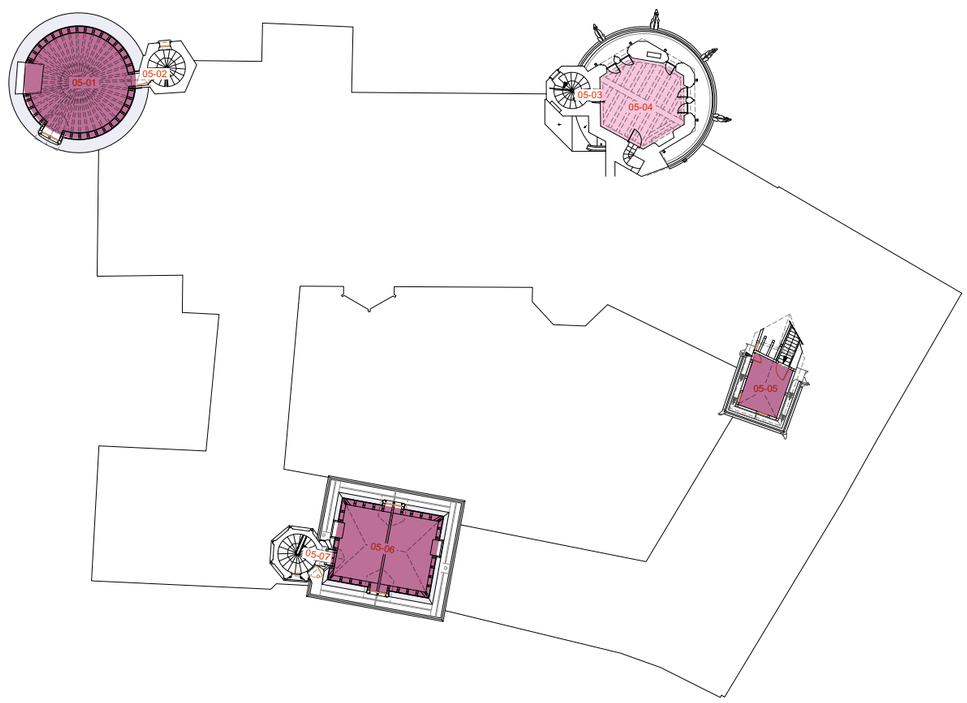
INTRODUCTION POTENTIELS CALORIFIQUES - LOCAUX À RISQUES



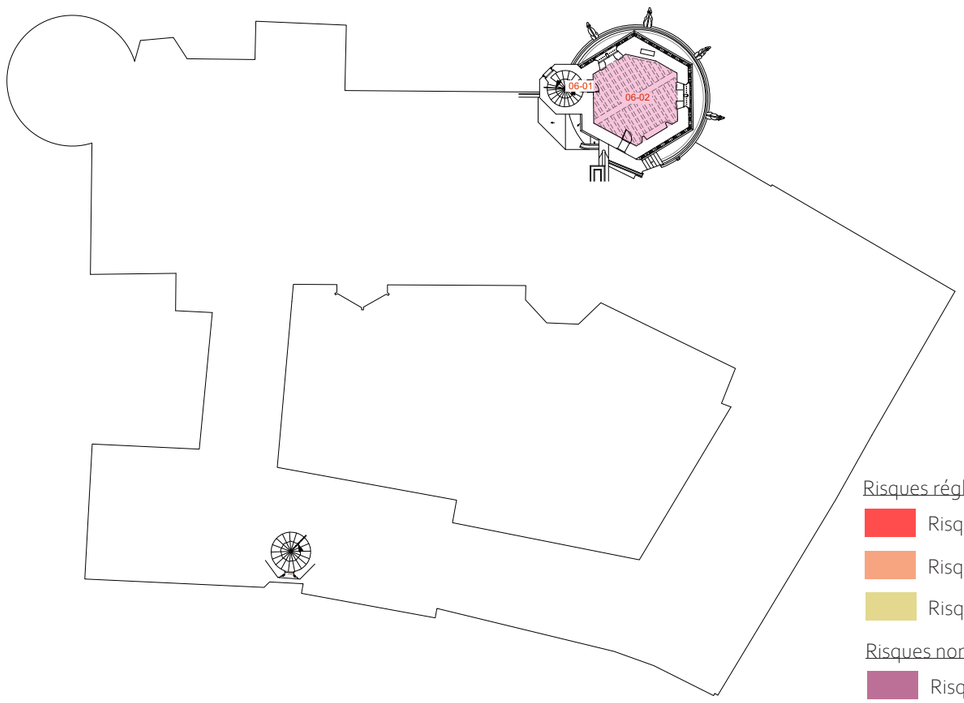
Plan du premier étage du logis, sans échelle, P.Ponsot ACMH, 2022



Plan du deuxième étage/des combles du logis, sans échelle, P.Ponsot ACMH, 2022



Plan du troisième étage des tours et du comble de la chapelle, sans échelle, P.Ponsot ACMH, 2022



Plan du quatrième étage de la tour de la Chaussée, sans échelle, P.Ponsot ACMH, 2022

Risques réglementaires

- Risque élevé
- Risque moyen (locaux de stockages, archives...)
- Risque courant

Risques non réglementaires

- Risque élevé : charpentes
- Risque moyen : salles à plancher haut en bois apparent

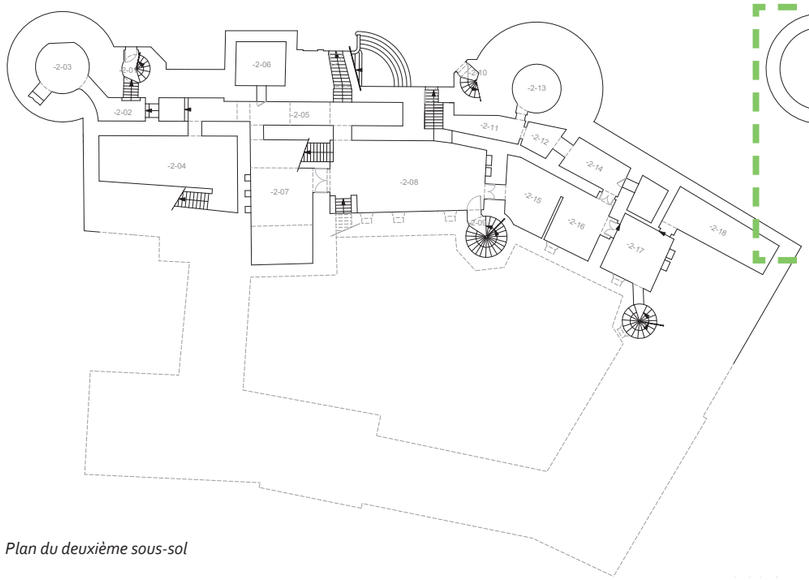
ETAT PROJETÉ

Les côtes données sont à titre indicatif et seront à vérifier par les entreprises.
Les détails d'exécution sont à concevoir par les entreprises.

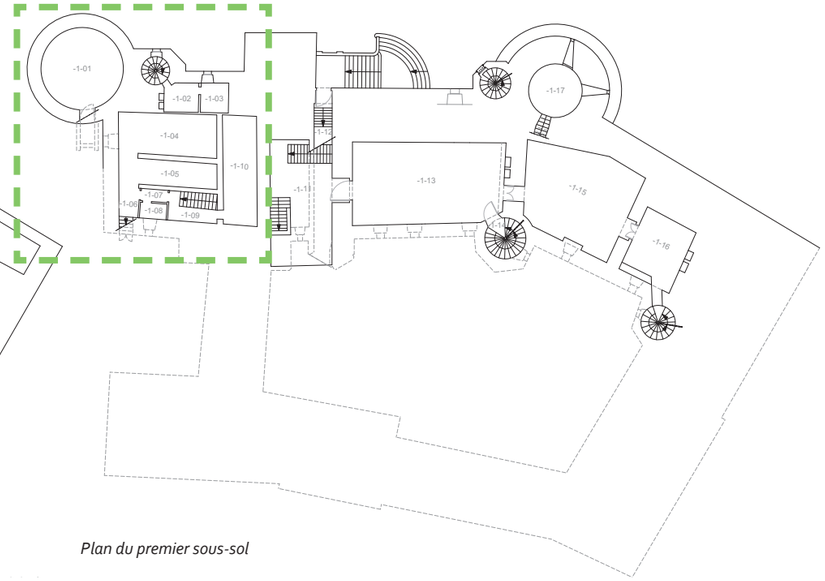
Les interventions concernant les renforcements structurels de plancher, les réseaux, l'éclairage...sont à retrouver dans les documents des BET.

ETAT PROJETÉ ZONES DE CHANTIER

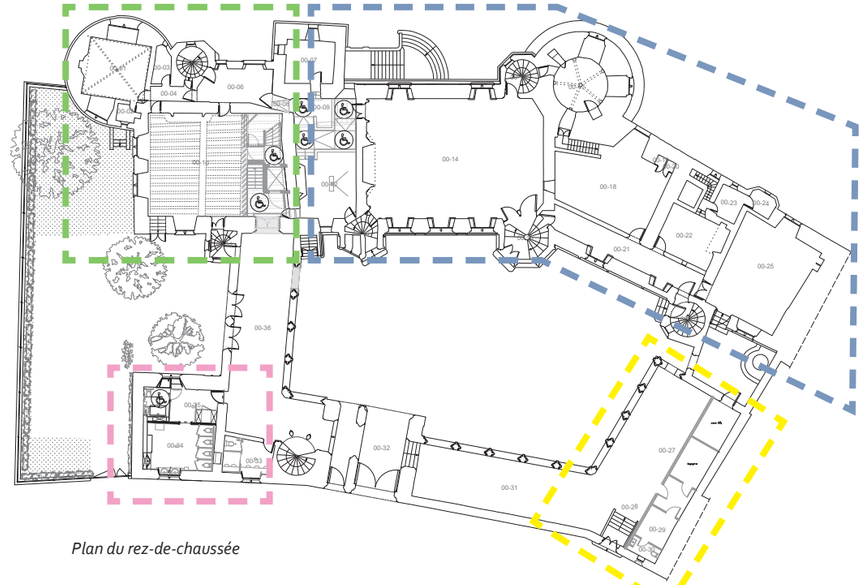
Le chantier est considéré comme un ensemble de sous-opérations concomitantes pouvant être menées en quasi voire totale autonomie et indépendamment les unes des autres.
Ces zones de chantier sont les principales zones d'intervention de chantier selon les trames structurelles, les localisations au sein du palais ou les types d'interventions.
Les espaces limitrophes aux principales zones d'intervention sont inclus dans celles-ci notamment les galeries Sud et Est.



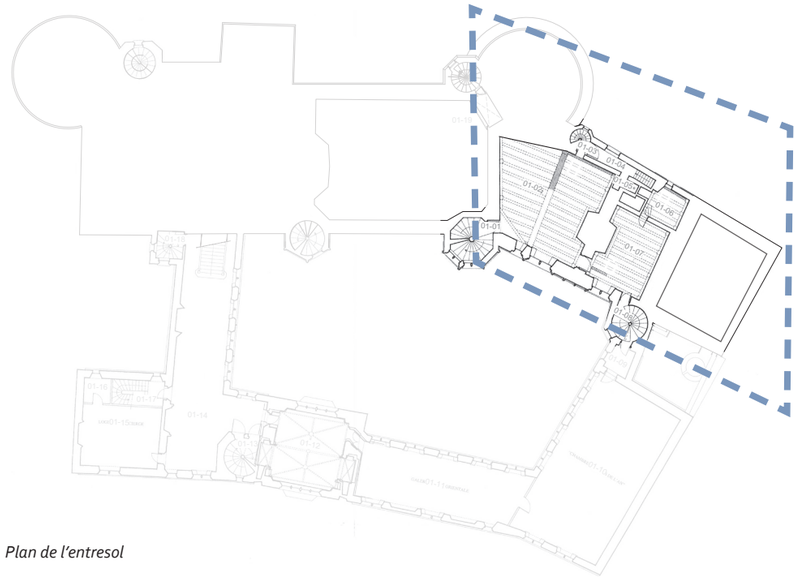
Plan du deuxième sous-sol



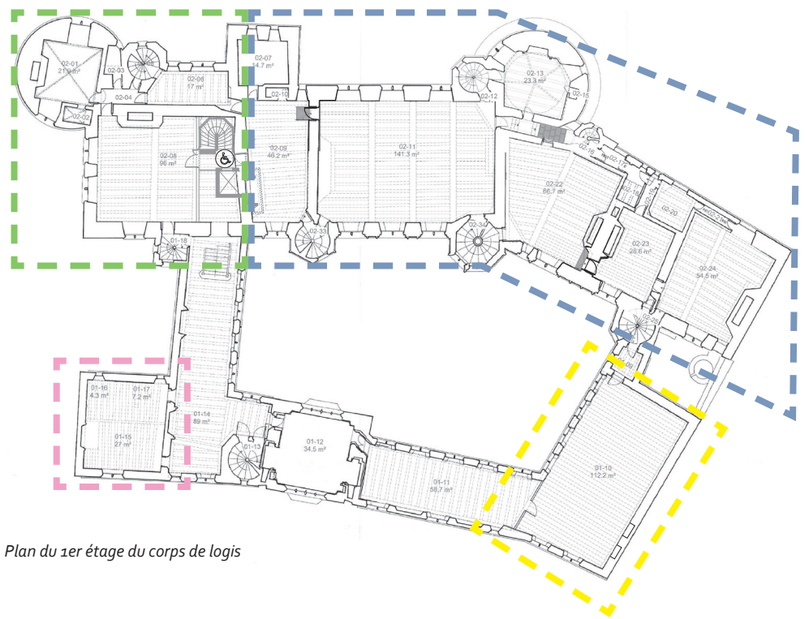
Plan du premier sous-sol



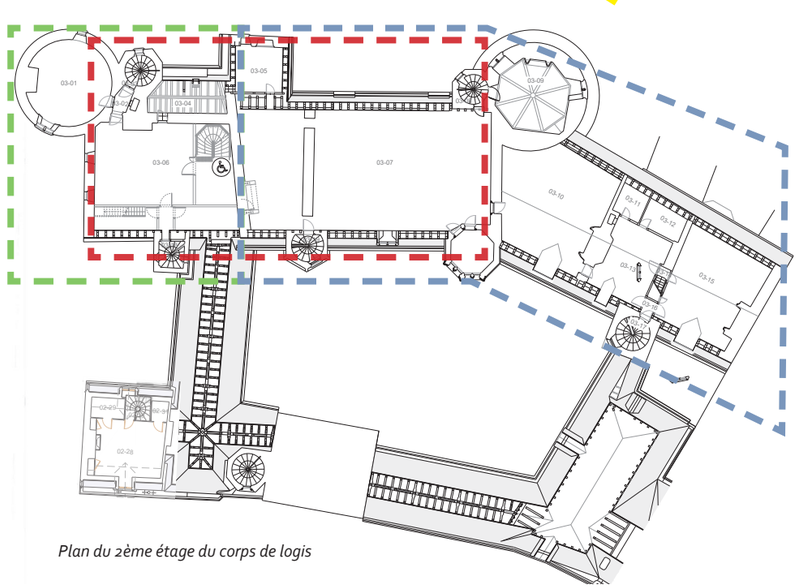
Plan du rez-de-chaussée



Plan de l'entresol



Plan du 1er étage du corps de logis



Plan du 2ème étage du corps de logis

Légende

Zone 1 : Corps de logis Sud
Zone 2 : Galerie nord
Zone 3 : Corps de logis
Zone 4 : Ancien atelier/logement
Zone 5 : Couvertures et charpentes comble Sud et grand comble

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Zones de chantier

Plans sans échelle

DATE
Juillet 2026

ANNEXES PLAN D'INSTALLATIONS DE CHANTIER (PRINCIPE)

La sûreté et la sécurité incendie seront assurées par le lot 01 avec détecteurs de présence par tous moyens dont caméra, colonnes sèches provisoires de chantier, détection incendie par tous moyens dont caméras thermiques et tout autre moyen adéquat et nécessaire.

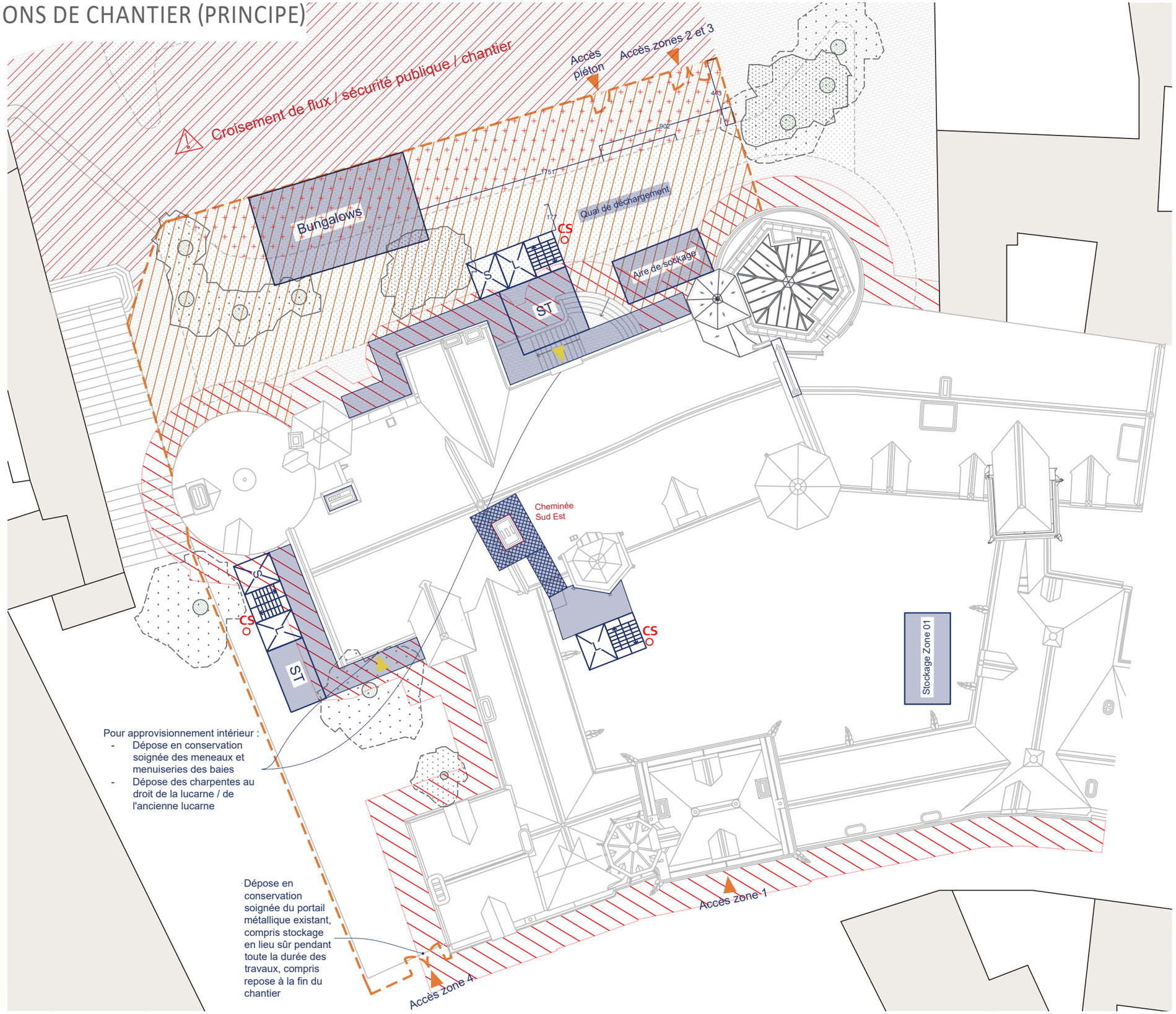
Le lot 01 devra les essais et études de sols avant mise en œuvre des échafaudages et installations de chantier.

La neutralisation du parking du Berry dans son entièreté apparait comme un indispensable pour assurer la parfaite sécurité du public dans cette zone fréquentée aux mêmes horaires que ceux des approvisionnements du chantier. En cas de non-neutralisation du parking, les croisements de flux entre usagers et approvisionnements seront très importants. Ils constituent un risque réel pour la sécurité des personnes .

La maitrise d'ouvrage s'assurera du débroussaillage et de l'élagage des arbres à proximité de la zone de chantier sur toute la hauteur des arbres.

Sous les bungalows, une dalle béton sera coulée. Sur tous les autres sols, un plancher d'échafaudage sera mis en œuvre pour protection des sols. Les espaces seront remis en état par le lot 01 à la fin du chantier.

Le lot 01 a à sa charge toutes les installations de chantier et échafaudages communs, compris lift, sapines, escaliers, treuils...
Chacun des autres lots a à sa charge ses propres moyens de levage et échafaudages d'approche.



Légende :

- Accès véhicules de chantier (portail)
- Accès aux zones intérieures du chantier
- Clôture de chantier en palissade bois, compris barbelés en partie haute
- Plancher d'échafaudage
- Echafaudage sur pieds
- Echafaudage en appui sur couvertures
- Remise en état des sols et des espaces verts (gazon) à la fin du chantier
- Zone de stationnement neutralisée minimaliste
- Zone de stationnement neutralisée maximaliste
- Zone de stockage interdite pour tous les éléments et matériaux combustible
- CS Colonnes sèches

Nota : la zone de parking neutralisée maximaliste est un indispensable pour assurer la parfaite sécurité du public en raison des croisements de flux et approvisionnements très importants nécessaires au bon déroulé du chantier

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

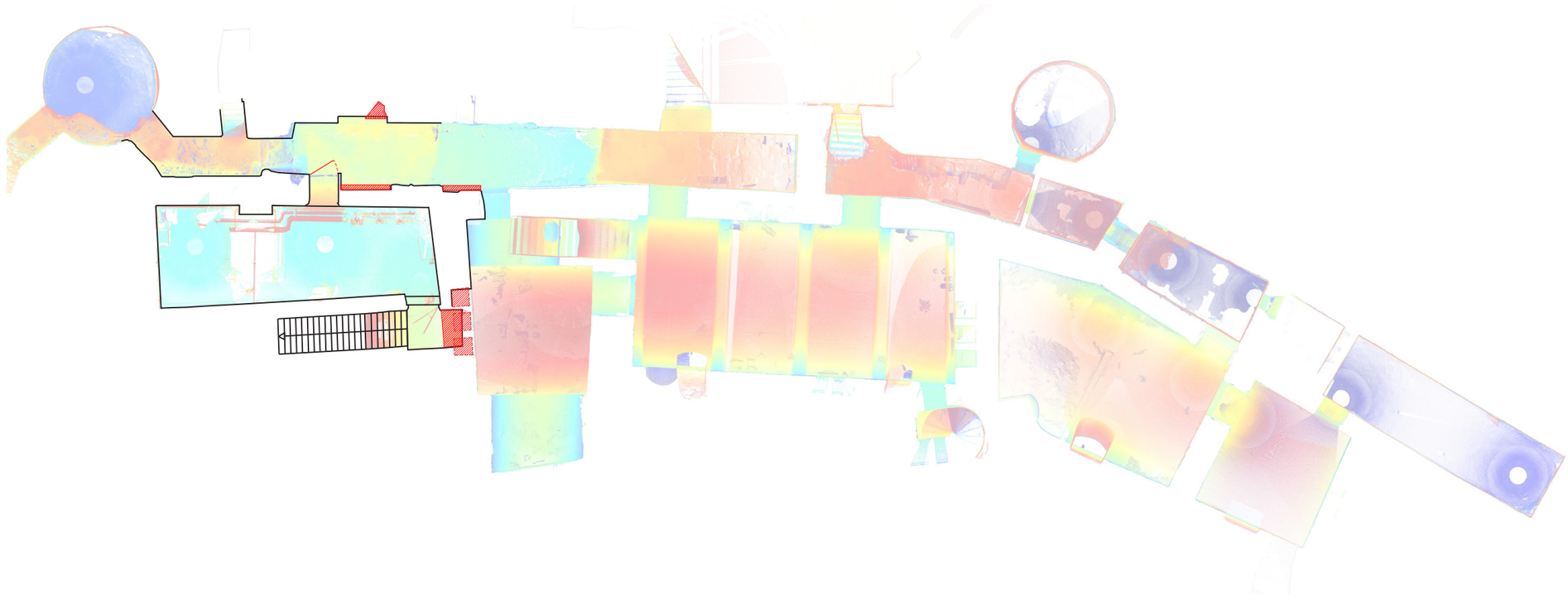
MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Plan d'installations de chantier (principe)

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ DEUXIÈME SOUS-SOL



A démolir
Etat projeté
Reprise de plafond
Reprise de sol

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

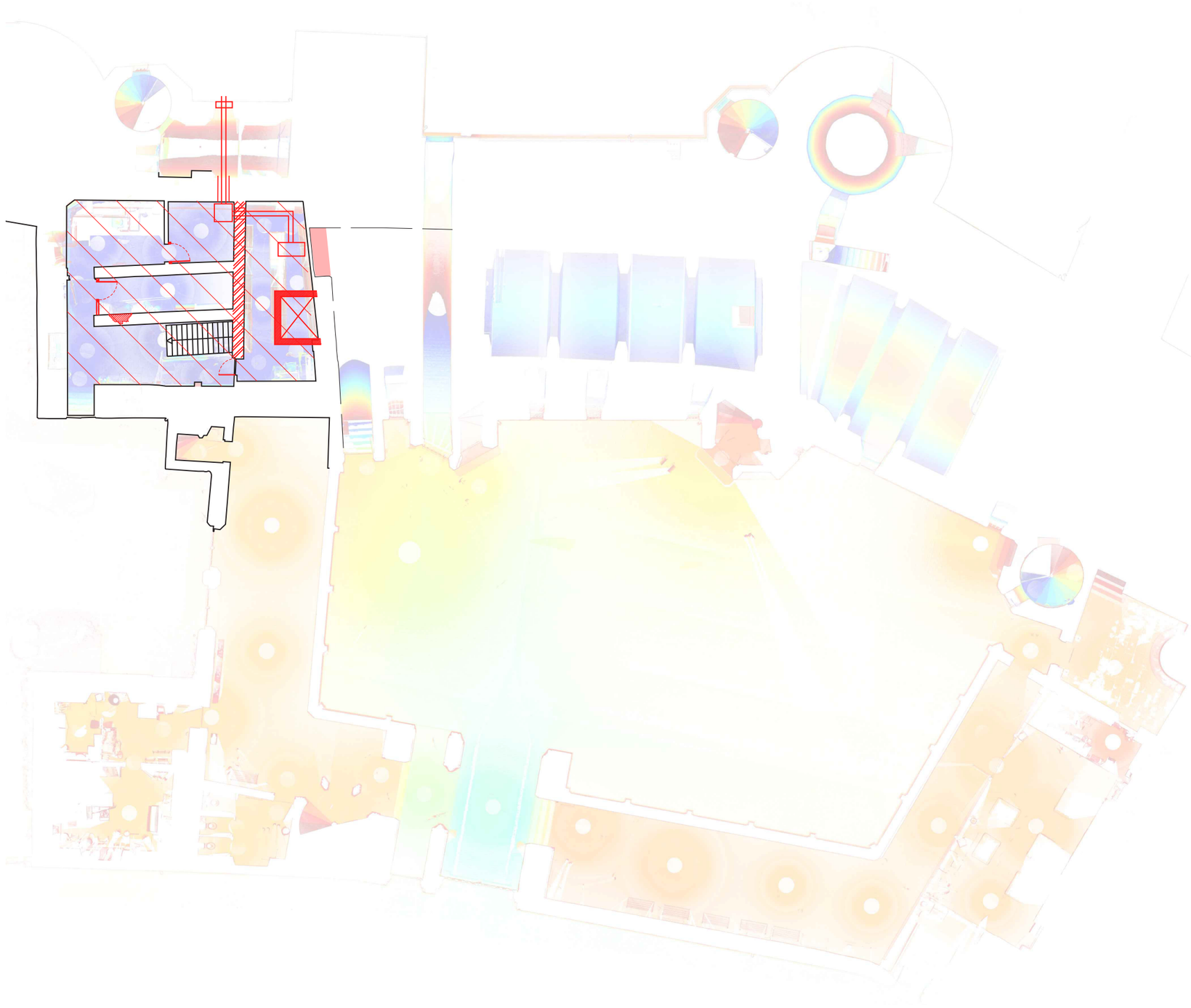
PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Deuxième sous-sol

1/200e

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ PREMIER SOUS-SOL



A démolir
Etat projeté
Reprise de plafond
Reprise de sol

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

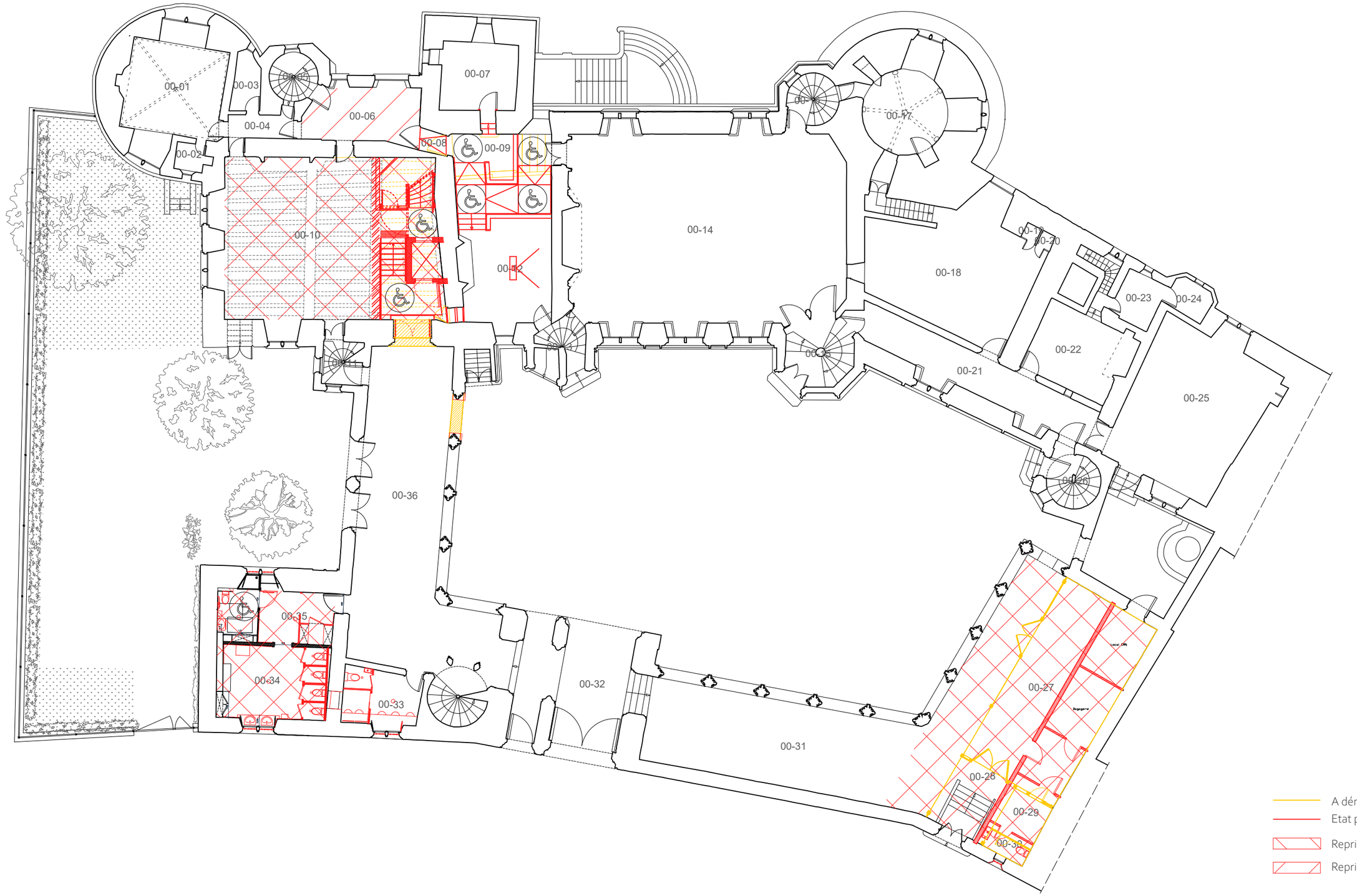
PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Premier sous-sol

1/200e

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ REZ-DE-CHAUSSÉE



MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

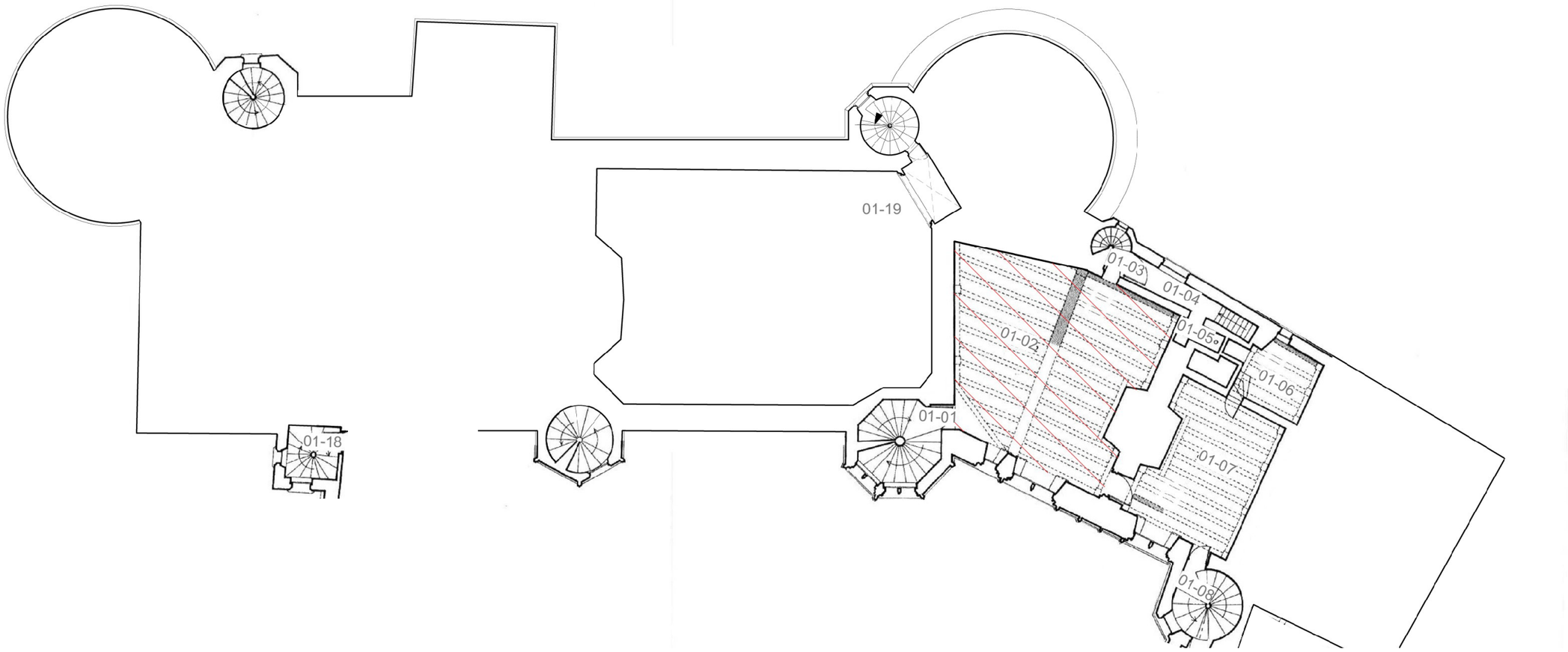
PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Rez-de-chaussée

1/200e

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ ENTRESOL



A démolir
Etat projeté
Reprise de plafond
Reprise de sol

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

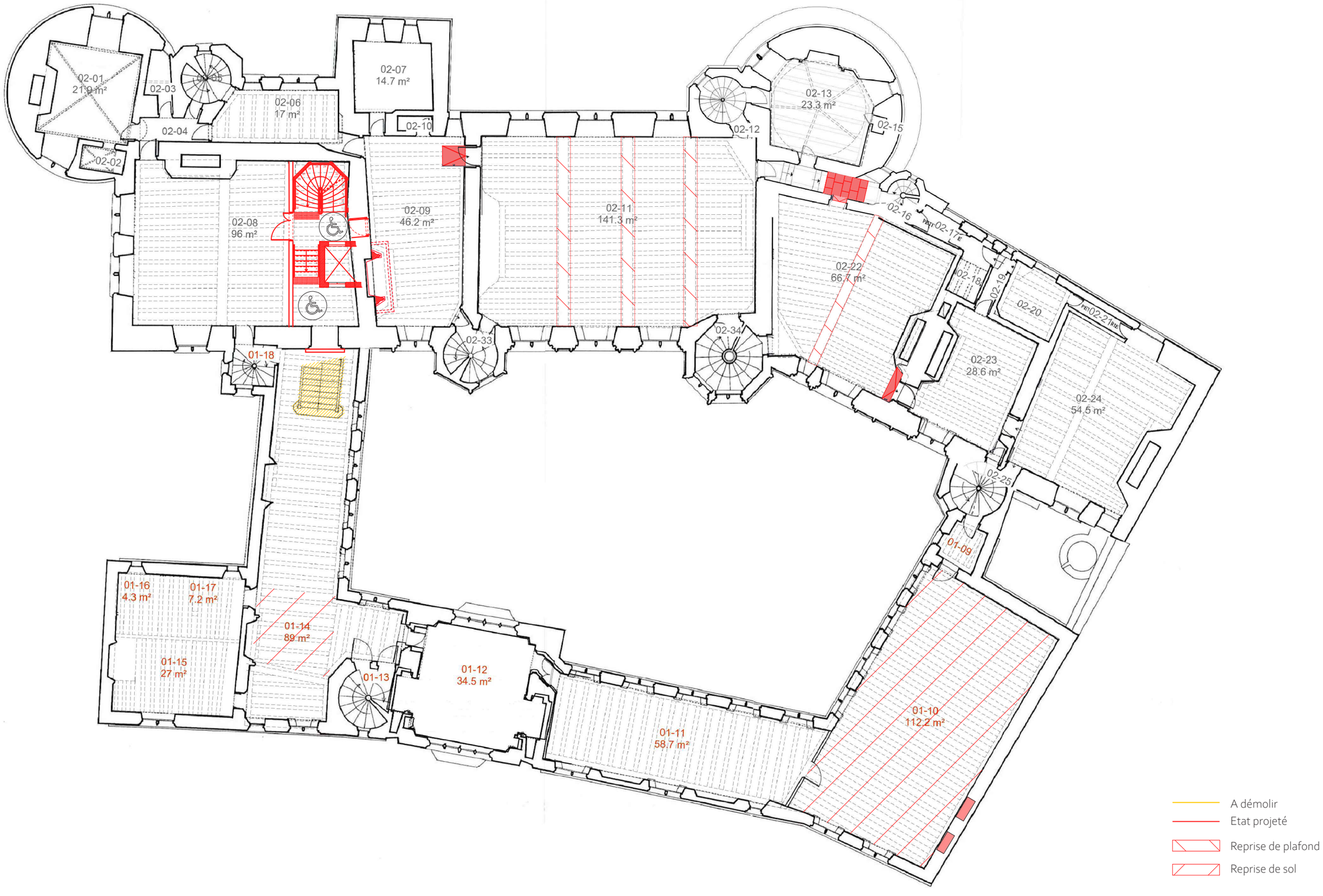
PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Entresol

1/200e

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ PREMIER ÉTAGE



MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

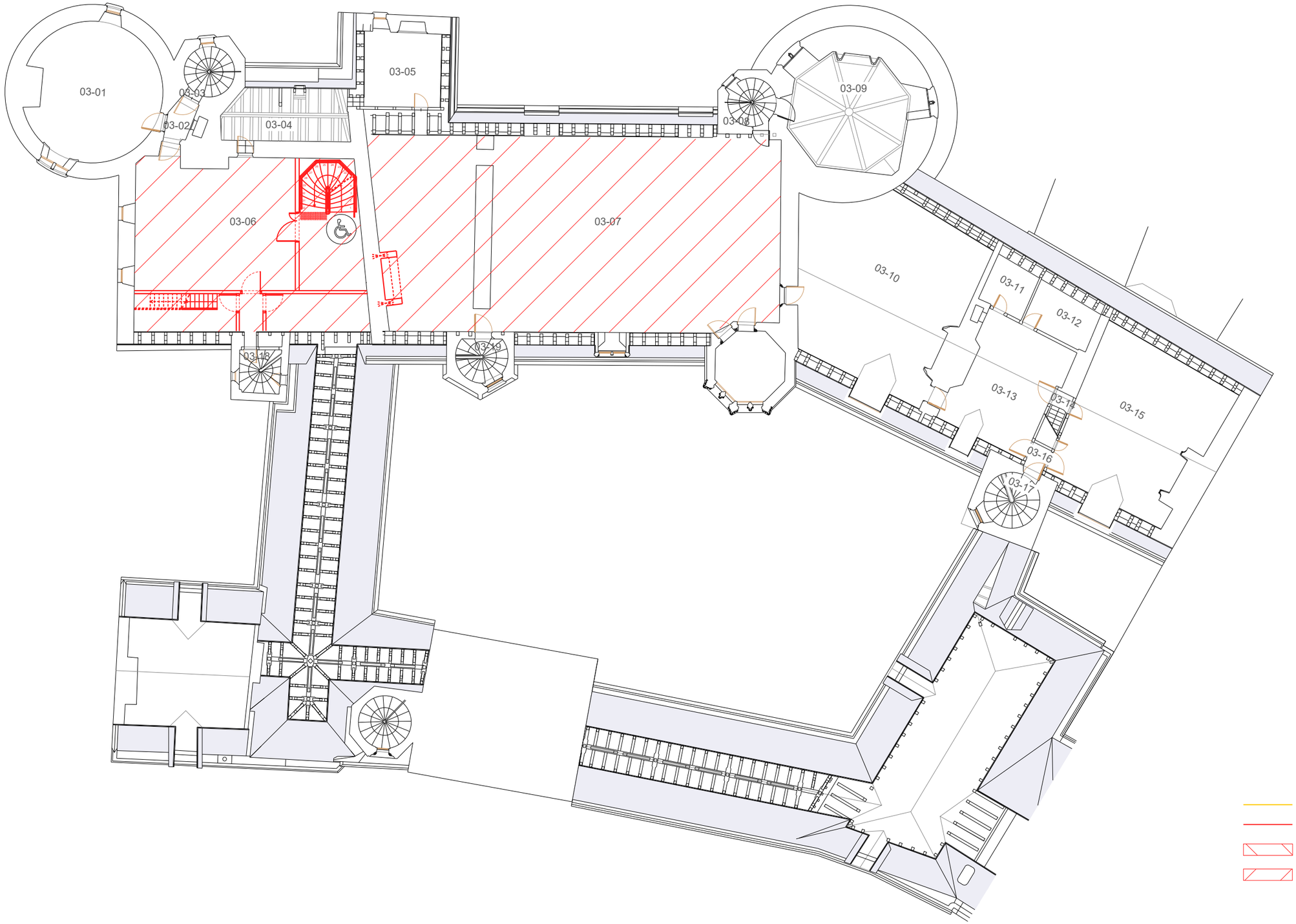
PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Premier étage

1/200e

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ COMBLES



MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

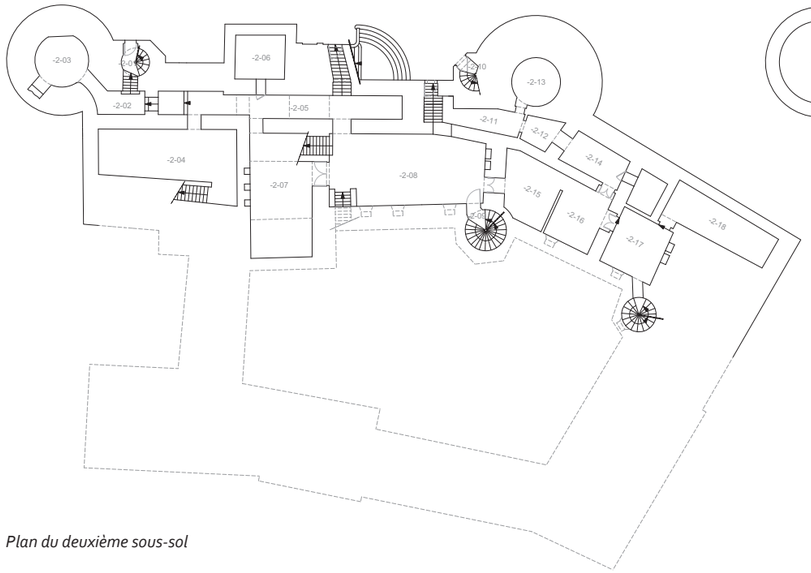
DOCUMENT
Etat projeté
Combles

1/200e

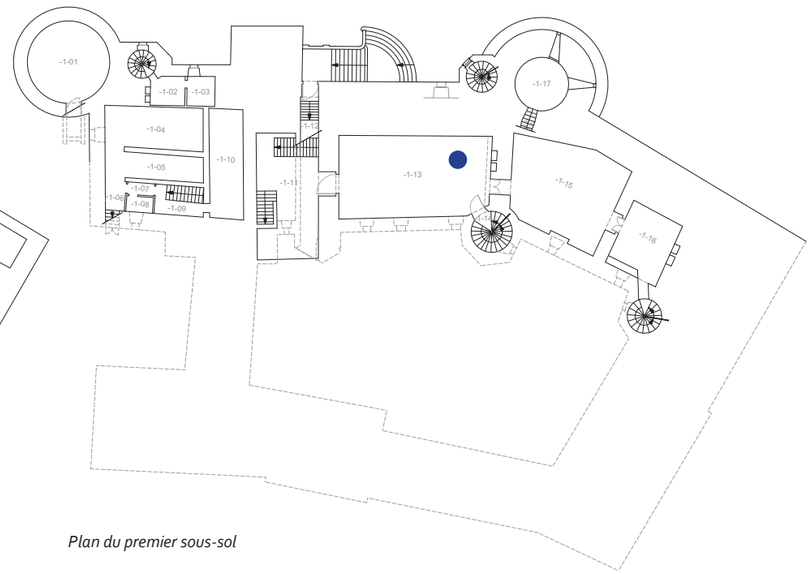
DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ REPÉRAGE DES REMPLOIS POSSIBLES

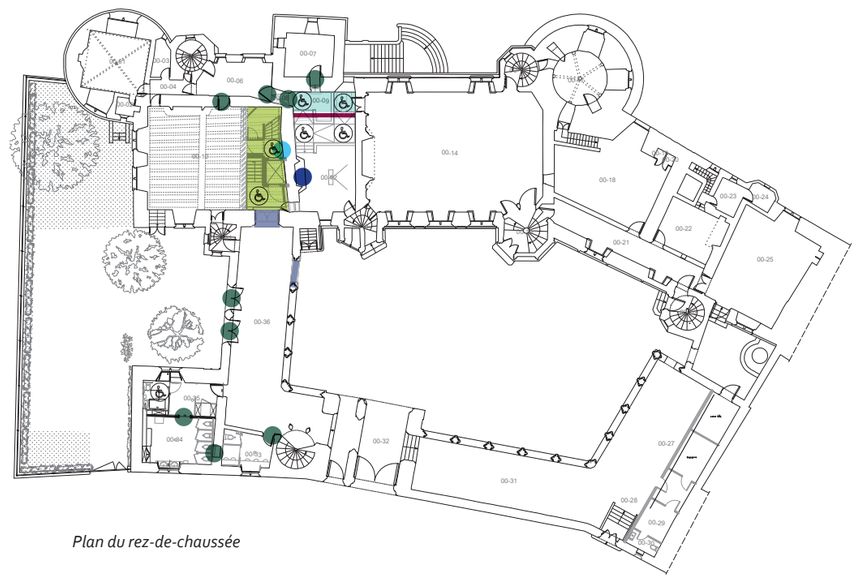
Le projet a pour objectif d'avoir une démarche vertueuse en termes de remplois des éléments déposés tant dans un objectif de développement durable qu'en raison de la valeur patrimoniale et architecturale de certains éléments. La majorité des revêtements de sols déposés seront ainsi réemployés sur place ou en complément. Dans la mesure du possible, les portes en chêne seront également remployées ainsi que leurs ferrures soit telles qu'elles ,soit sur les portes neuves créées dito existant. Certains éléments du dépôt lapidaire en pierre de taille sculpté pourront être remployés à des fins scénographiques après tri, inventaire et nettoyage selon projet. Si le réemploi immédiat n'est pas possible, les matériaux et éléments patrimoniaux seront triés, identifiés et stockés soigneusement dans un lieu sain dédié et désigné par la MOA. Leur réutilisation ultérieure devra pouvoir être garantie (traçabilité, intégralité et accessibilité).



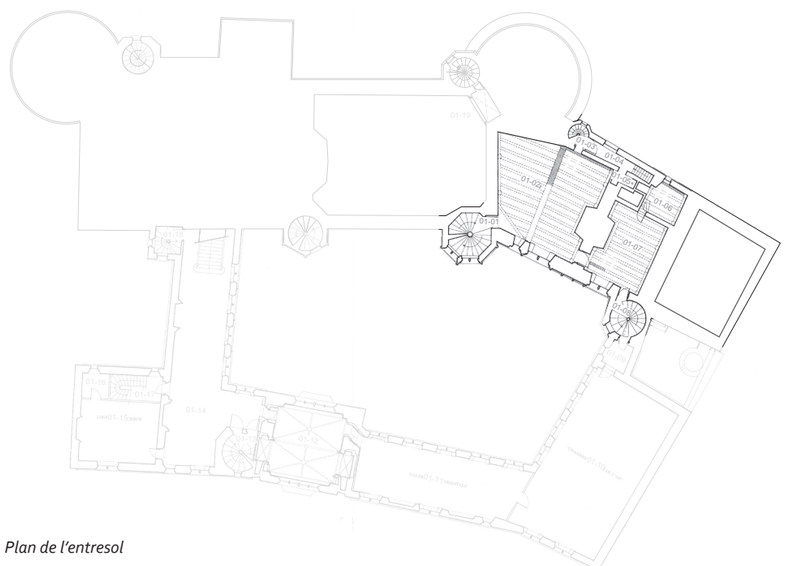
Plan du deuxième sous-sol



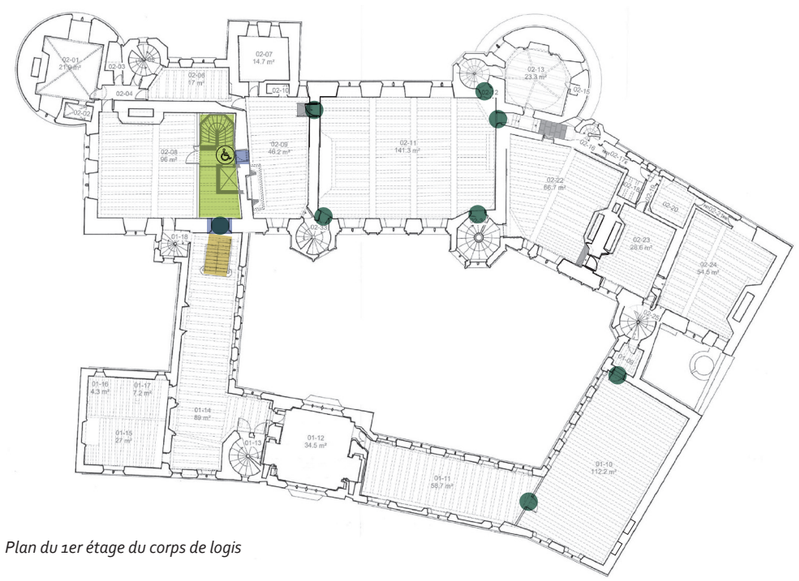
Plan du premier sous-sol



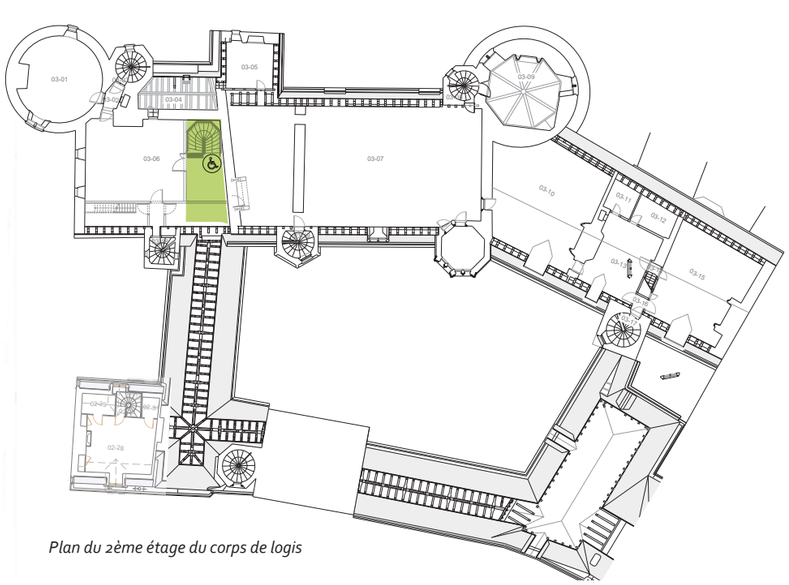
Plan du rez-de-chaussée



Plan de l'entresol



Plan du 1er étage du corps de logis



Plan du 2ème étage du corps de logis

Légende

- Portes en chêne
- Escalier XIX[e] siècle
- Solives de plancher
- Garde-corps en ferronnerie
- Corbeaux peints en pierre de taille
- Balustrades sculptées en pierre de taille
- Revêtement dallage et marches pierre de taille
- Maçonneries déposées (allèges, percements...)

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

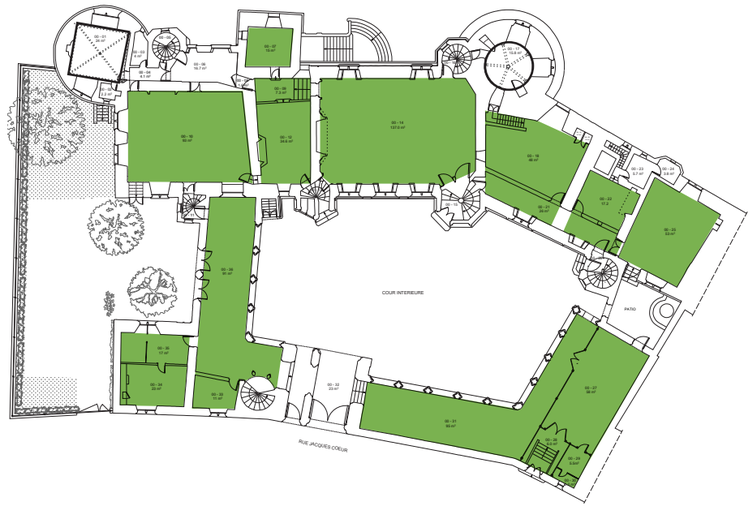
PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Repérage des remplois possibles

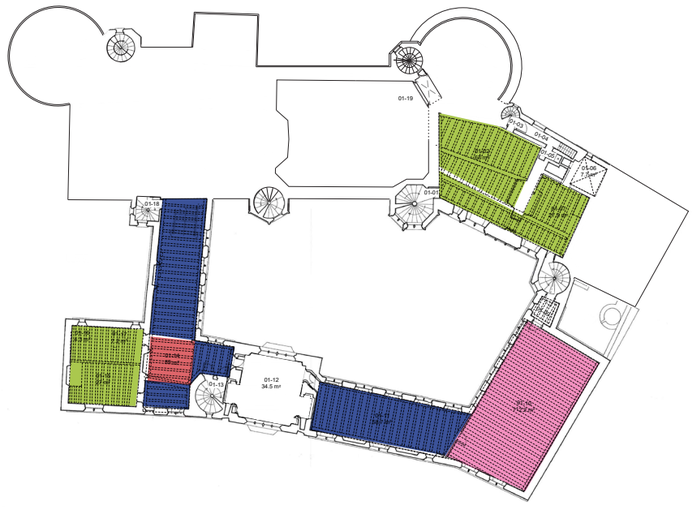
Plans sans échelle

DATE
Juillet 2026

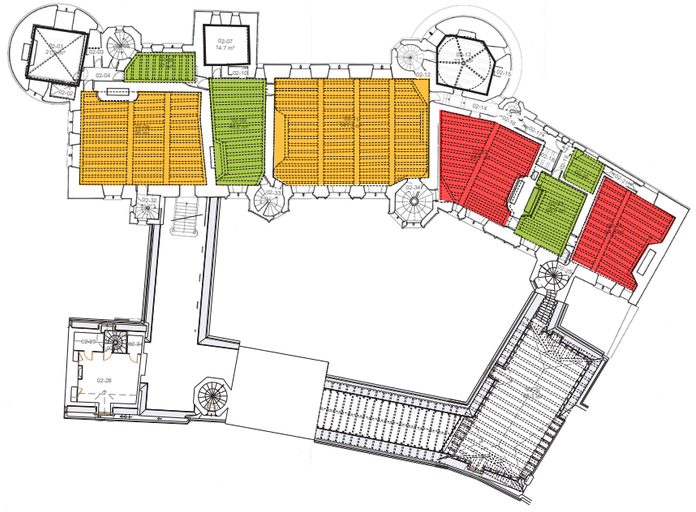
ETAT EXISTANT RÉSISTANCE AU FEU PLANCHERS



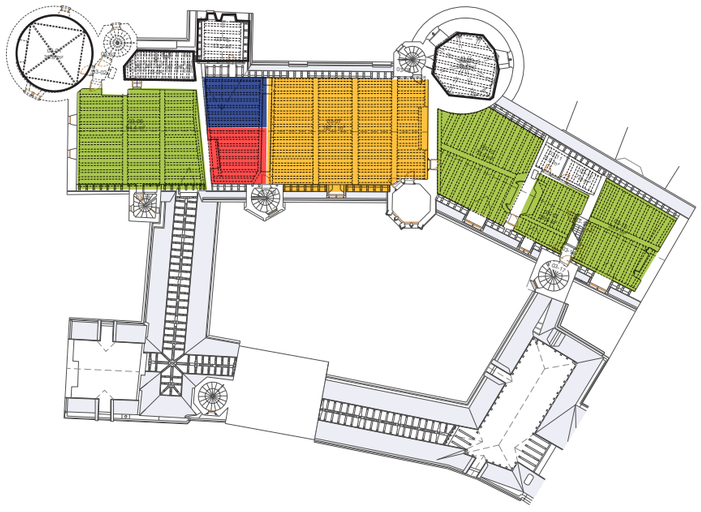
Rez-de-chaussée



Entresol



Premier étage



Deuxième étage

- La résistance au feu existante des planchers n'est pas dégradée
- Seule la pièce 01-10 passe d'une résistance de 15 minutes à 1h.

Légende des planchers bas

- 120 minutes
- 60 minutes
- 45 minutes
- 30 minutes
- 15 minutes
- 0 minutes
- non connu

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

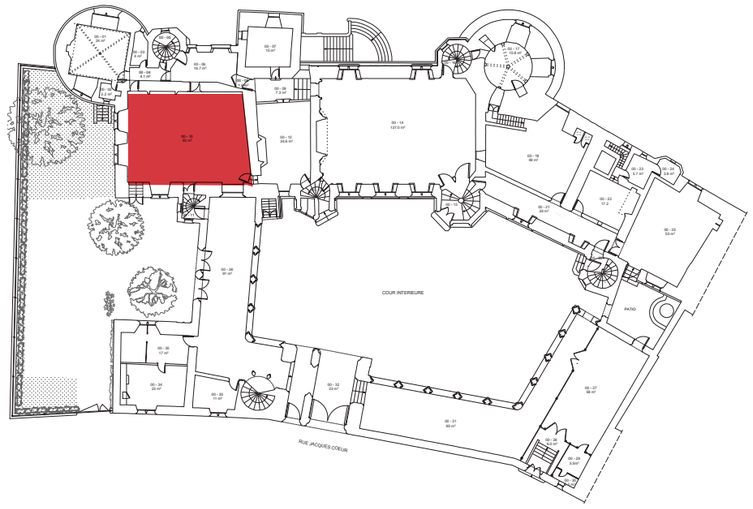
PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Résistance au feu planchers

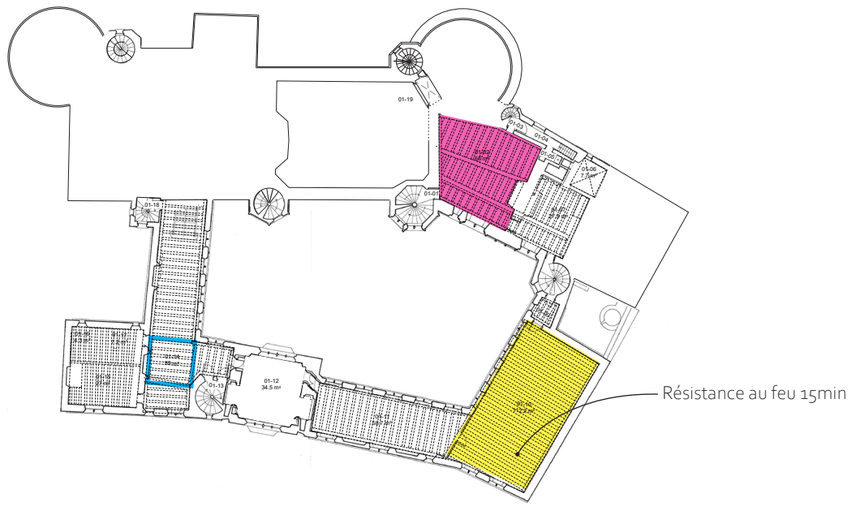
DATE
Juillet 2026

ETAT EXISTANT CAPACITÉ PORTANTE

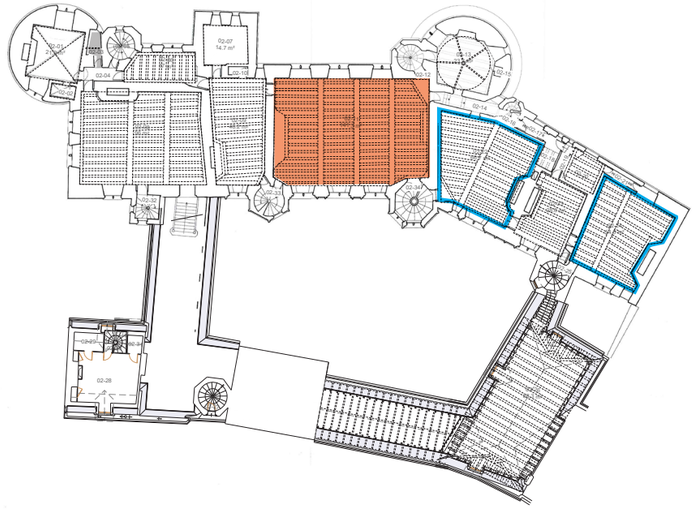
Capacité portante actuelle des planchers



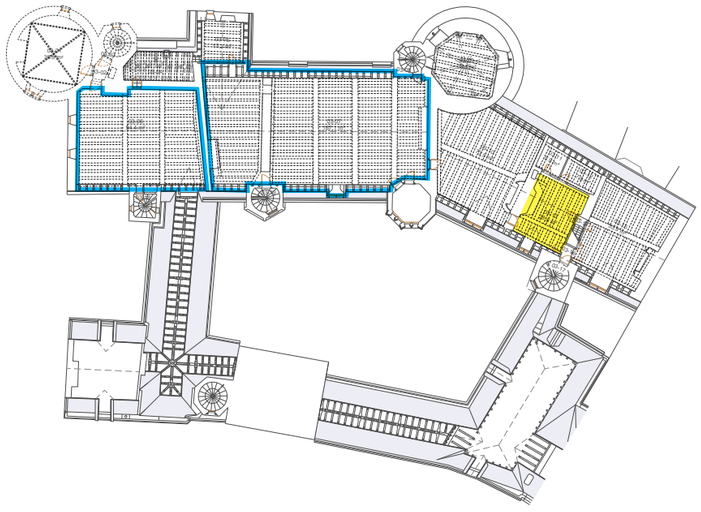
Rez-de-chaussée



Entresol



Premier étage



Deuxième étage

Légende des planchers bas

- 400 daN/m²
- 250 daN/m²
- 200 daN/m²
- 150 daN/m²
- 0 daN/m²

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Capacité portante

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ REPRISES STRUCTURELLES DE PLANCHER

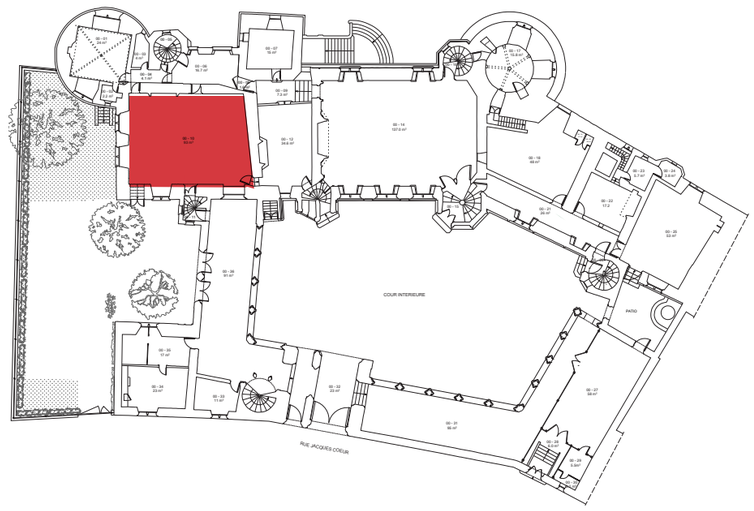
Programme

Le projet prévoit de conserver le parcours de visite actuel du monument tout en augmentant l'offre muséographique en permettant l'exposition d'œuvres d'art plus importantes. Un certain nombre de planchers est sous-dimensionné (sections insuffisantes des bois, recharge trop importantes des complexes de plancher, dispositions architecturales inadaptées...) et nécessite des renforts structurels.

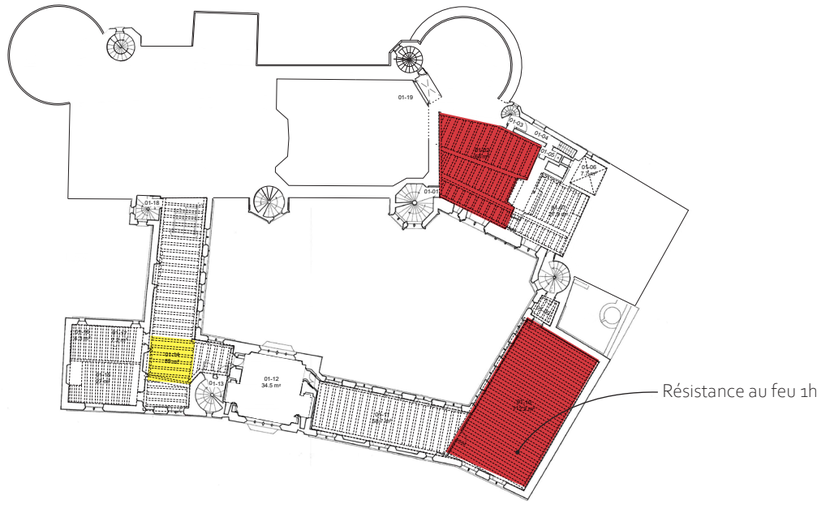
Objectifs

L'objectif est de renforcer significativement les salles à fort enjeu muséographique (salle d'apparat, salle des mois de l'an) en respectant la norme de 400 daN/m² relative aux musées. Pour les autres planchers sous-dimensionnés, qui n'auront pas vocation à accueillir des charges importantes, l'objectif est d'atteindre la portance de plancher estimée des planchers situés immédiatement à proximité.

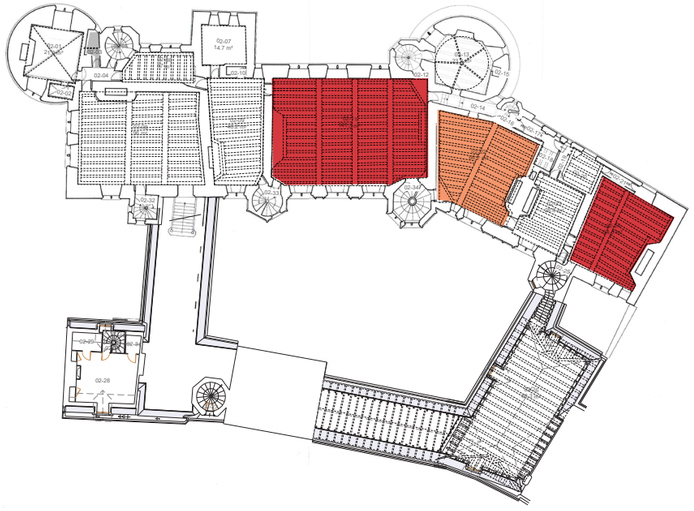
Le projet milite pour la meilleure adéquation possible entre les renforts structurels à mettre en œuvre et les planchers existants. La matérialité des renforts structurels sera particulièrement importante et devra correspondre à la matérialité des planchers existants. Les renforts bois-bois sont privilégiés pour l'ensemble des planchers (hormis plancher de la salle d'apparat et du grand comble dont les grandes poutres sont en béton armé datant des années 1930).
La résine, les renforts métalliques, en bois non massif, en tout autre matériaux que du bois massif sont proscrits.
Les planchers faisant l'objet de reprise seront allégés : dépose-repose des revêtements de sol existants, purge des remplissages de plancher existant (mâchefer...), mise en oeuvre de chape en billes d'argile, pose de placosol ou équivalent, repose des revêtements de sol.



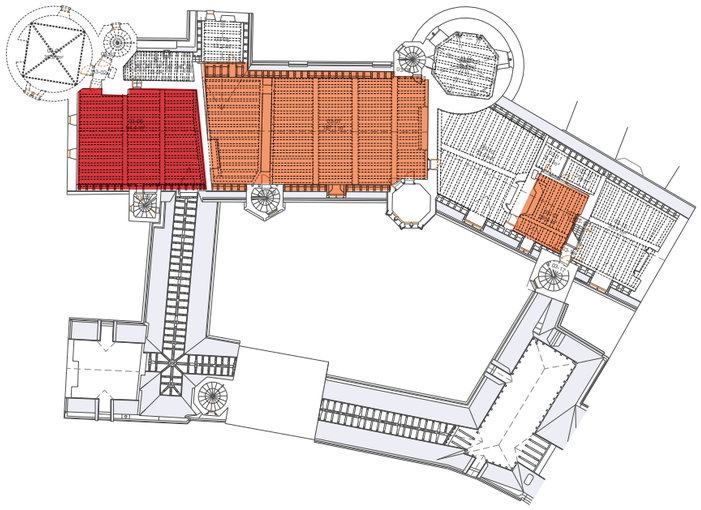
Rez-de-chaussée



Entresol



Premier étage



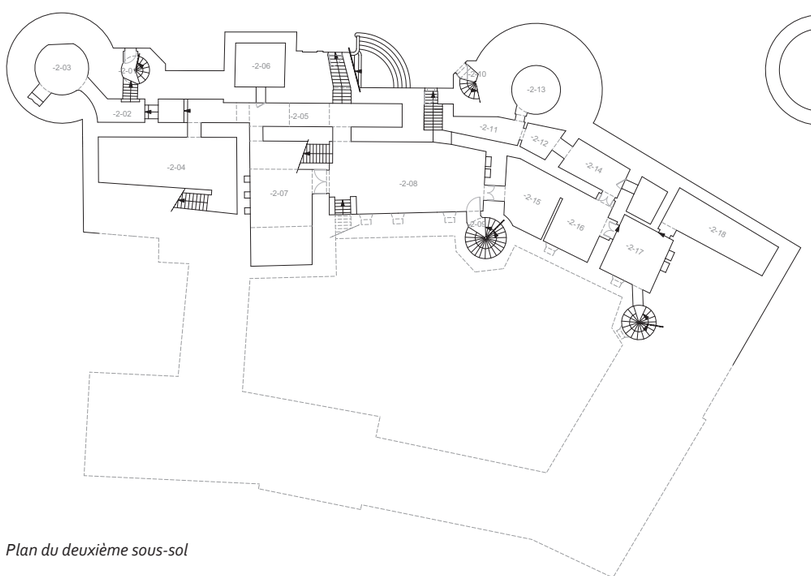
Deuxième étage

Légende des planchers bas

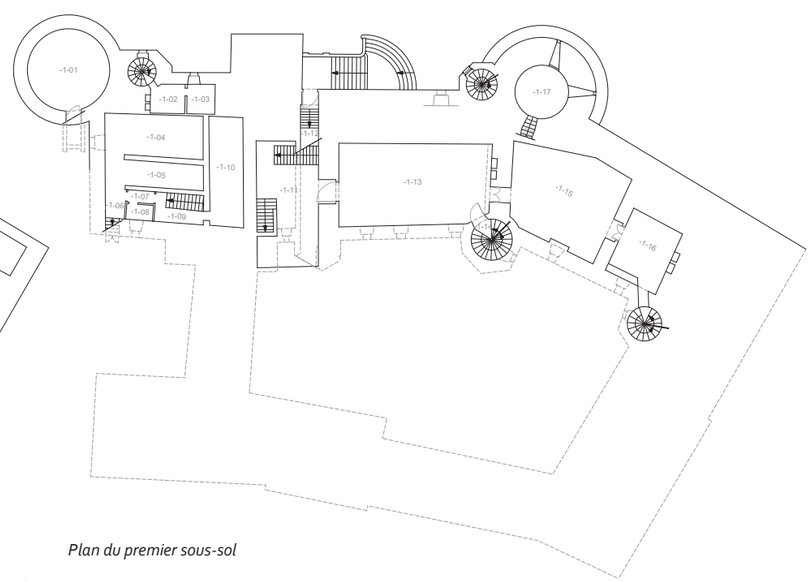
- Objectif 400 daN/m²
- Objectif 250 daN/m²
- Objectif 150 daN/m²

ETAT PROJETÉ ÉCLAIRAGES

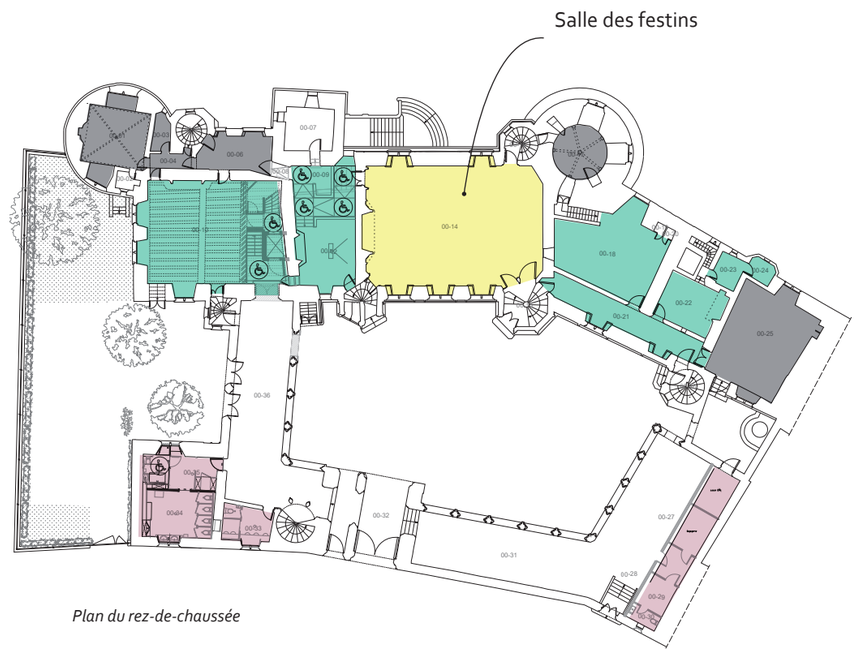
Le projet prévoit plusieurs niveaux d'interventions sur les dispositifs d'éclairage du palais Jacques Cœur selon les espaces, leurs usages et leurs valeurs patrimoniales, architecturales ou muséales. Sur la quasi intégralité du palais, le projet prévoit une simple mise aux normes des réseaux d'éclairage ainsi qu'une harmonisation des éclairages et appareillages dans le parcours de visite. Un éclairage architectural ou scénographique sera conçu pour les espaces repérés dans les plans ci-dessous. Ces interventions seront menées par un lot distinct du lot réseau. Le projet d'éclairage sera diffusé ultérieurement.



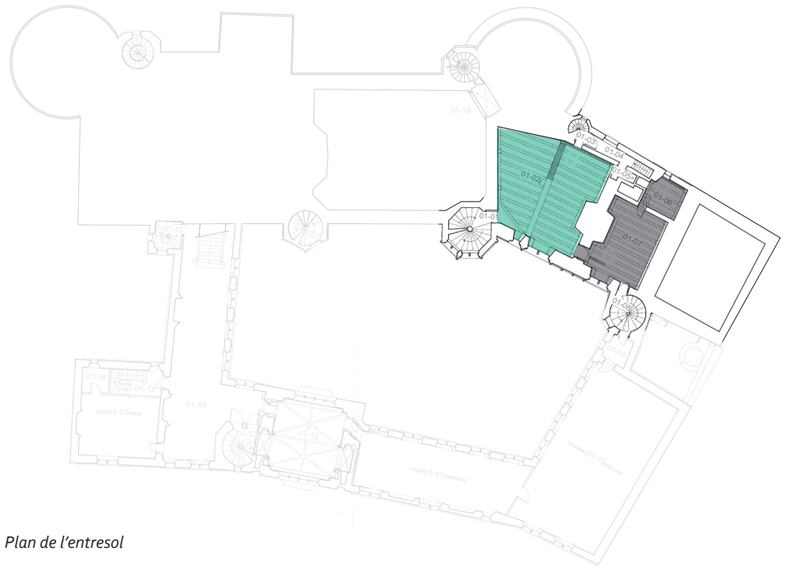
Plan du deuxième sous-sol



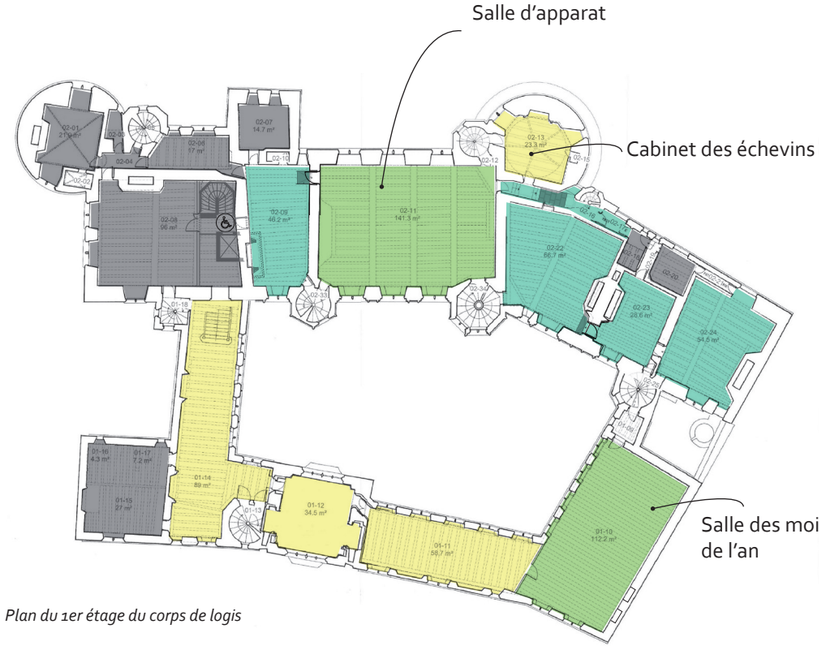
Plan du premier sous-sol



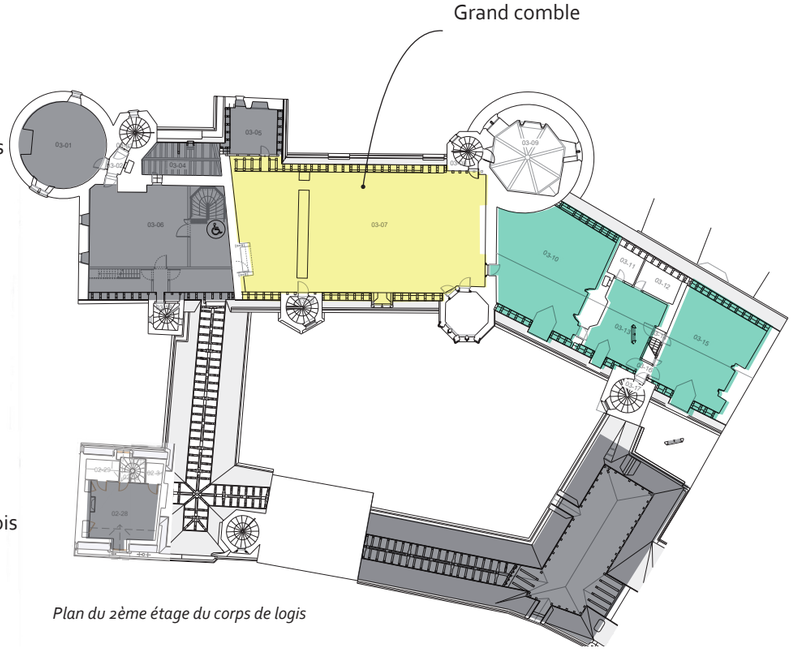
Plan du rez-de-chaussée



Plan de l'entresol



Plan du 1er étage du corps de logis



Plan du 2ème étage du corps de logis

Légende

- Eclairage scénographique
- Eclairage architectural
- Harmonisation éclairage existant
- Eclairage simple
- Mise aux normes

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures des combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
éclairages

Plans sans échelle

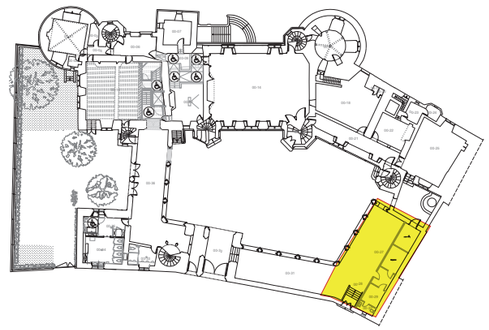
DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ GALERIE NORD REZ-DE-CHAUSSÉE - DÉMOLITIONS

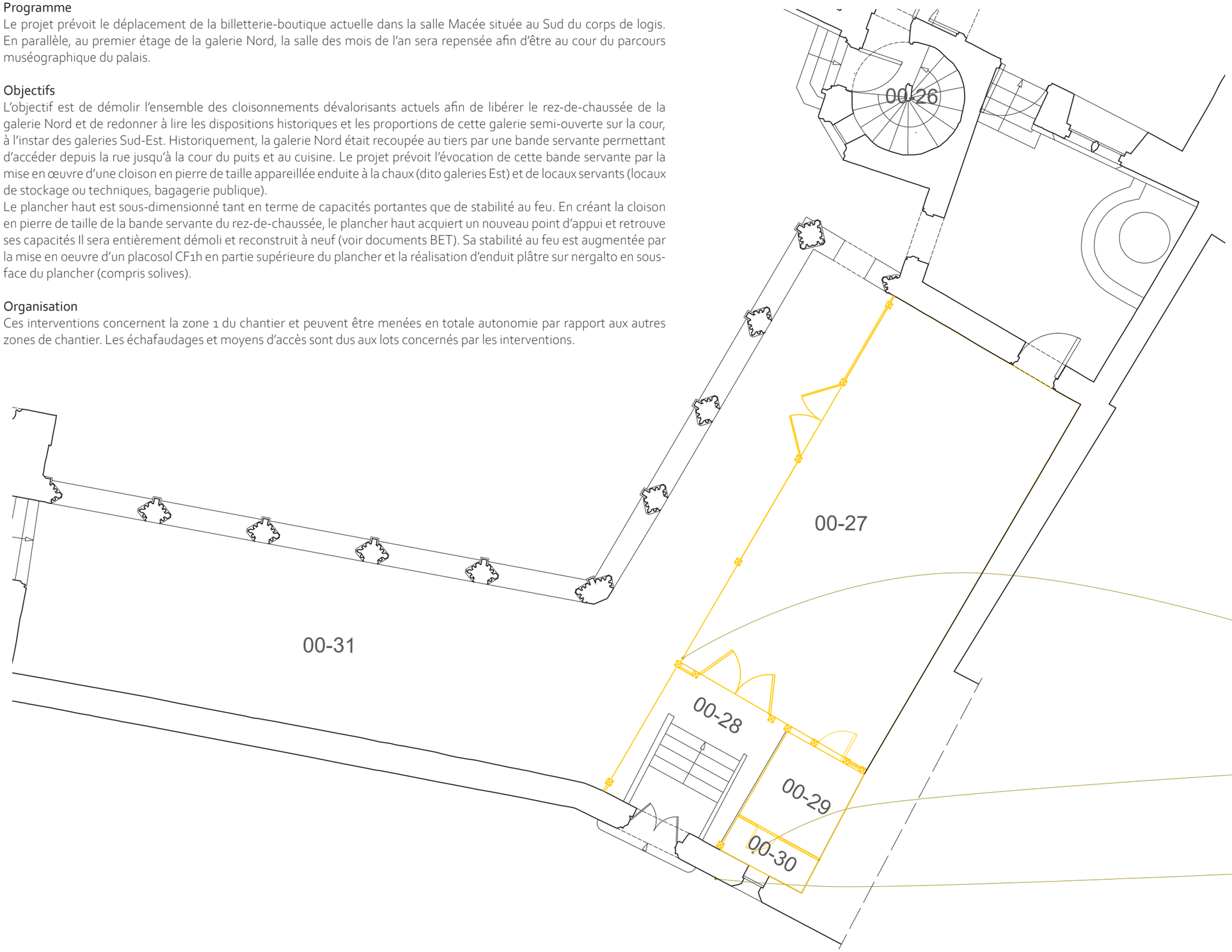
Programme
Le projet prévoit le déplacement de la billetterie-boutique actuelle dans la salle Macée située au Sud du corps de logis. En parallèle, au premier étage de la galerie Nord, la salle des mois de l'an sera repensée afin d'être au cour du parcours muséographique du palais.

Objectifs
L'objectif est de démolir l'ensemble des cloisonnements dévalorisants actuels afin de libérer le rez-de-chaussée de la galerie Nord et de redonner à lire les dispositions historiques et les proportions de cette galerie semi-ouverte sur la cour, à l'instar des galeries Sud-Est. Historiquement, la galerie Nord était recoupée au tiers par une bande servante permettant d'accéder depuis la rue jusqu'à la cour du puits et au cuisine. Le projet prévoit l'évocation de cette bande servante par la mise en œuvre d'une cloison en pierre de taille appareillée enduite à la chaux (dito galeries Est) et de locaux servants (locaux de stockage ou techniques, bagagerie publique).
Le plancher haut est sous-dimensionné tant en terme de capacités portantes que de stabilité au feu. En créant la cloison en pierre de taille de la bande servante du rez-de-chaussée, le plancher haut acquiert un nouveau point d'appui et retrouve ses capacités Il sera entièrement démoli et reconstruit à neuf (voir documents BET). Sa stabilité au feu est augmentée par la mise en oeuvre d'un placosol CF1h en partie supérieure du plancher et la réalisation d'enduit plâtre sur nergalto en sous-face du plancher (compris solives).

Organisation
Ces interventions concernent la zone 1 du chantier et peuvent être menées en totale autonomie par rapport aux autres zones de chantier. Les échafaudages et moyens d'accès sont dus aux lots concernés par les interventions.



Plan du rez-de-chaussée, sans échelle, Covalence, 2026



Dépose en démolition de tous les cloisonnements existants

Dépose en démolition des carrelages existants
Dépose en démolition de tous les équipements sanitaires

Dépose en démolition du bouchement de la petite fenêtre sur rue compris reprise de l'encadrement si nécessaire

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

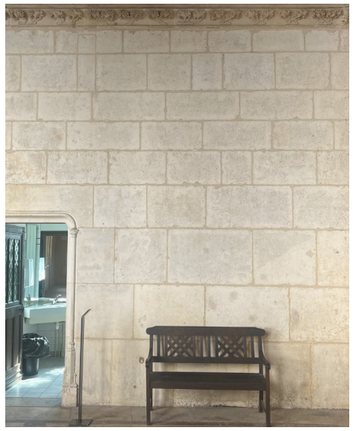
PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Galerie Nord rez-de-chaussée- démolitions

ECHELLE
1/100
1cm = 1m
0 1 2 3 4 5m

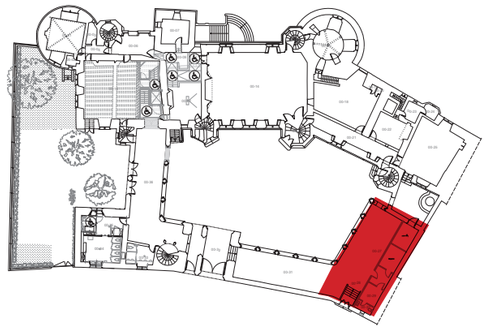
DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ GALERIE NORD REZ-DE-CHAUSSÉE - PROJET





Exemples de maçonnerie de pierre de taille appareillée pour création de la cloison neuve de la galerie Nord compris frise sculptée en partie haute



Plan du rez-de-chaussée, sans échelle, Covalence, 2026

Révision et remise en jeu des portes existantes + fourniture et pose ferme-porte

Mise en œuvre de cloisons en briques plâtrières 10cm compris enduit plâtre 2 faces. CF 1h

Nettoyage en recherche de la frise sculptée

Création d'une cloison en pierre de taille appareillée, compris fondation
Création d'une frise sculptée dito existant

Dépose des coffrages menuisés,
Fourniture et pose d'enduits plâtre sur nergalto CF sur les trois faces des solives et la sousface du plancher existant

Bouchement en recherche des trous dans coffrage menuisés des poutres du plancher haut et harmonisation lasure

Réfection à neuf des enduits à la chaux de la galerie Est, de la galerie Nord et sur la cloison en pierre de taille créée dans la galerie Nord compris restauration parements

Renforcement de la porte sur rue avec ajout d'une barre de sécurité en fer forgé

Dépose, restauration, repose de la menuiserie
Mise en œuvre de grille de défense extérieure en fer forgé

Fourniture et pose de revêtements de sol et revêtements muraux en carreaux de terre cuite dito existant
Fourniture et pose d'équipements sanitaires neufs

Reprise, nettoyage et harmonisation du dallage en pierre de taille

Fourniture et pose de portes neuves en chêne à panneaux dito existant Cf1/2H + ferme-porte

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Galerie Nord rez-de-chaussée- projet

ECHELLE
1/100
1cm = 1m
0 1 2 3 4 5m

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ SANITAIRES - DÉMOLITION

Programme

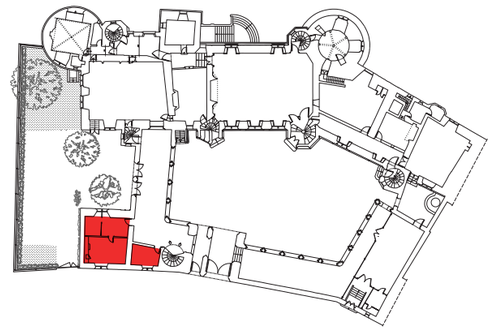
Le projet prévoit la refonte totale des sanitaires du public (actuellement sous-dimensionnés et non conformes aux règles d'accessibilité) et leur déplacement dans l'ancien atelier (00.34/00.35). La salle 00.33 accueillera un local de repli pour le personnel.

Objectifs

L'objectif est de démolir l'ensemble des aménagements récents des sanitaires actuelles (0.33). Dans l'ancien atelier, la majorité des dispositions actuelles, datant du XIXe siècle, seront conservées (cloisonnement, revêtement de sols en carreaux de terre cuite ou en pierre de taille, placards, évier en pierre, cheminée, lambris menuisés)...L'objectif est de créer des sanitaires dans l'existant en reprenant l'esprit des lieux et sa matérialité : restauration des éléments de décors, création de cloisons en briques plâtrières, revêtements en carreaux de terre cuite, création de portes massives en bois à panneaux et moulures dito existant...

Organisation

Ces interventions concernent la zone4 du chantier et peuvent être menées en totale autonomie par rapport aux autres zones de chantier. Les échafaudages et moyens d'accès sont dus aux lots concernés par les interventions.



Plan du rez-de-chaussée, sans échelle, Covalence, 2026

Dépose en démolition des revêtements muraux en carrelage

Dépose en démolition des doublages muraux

Dépose en démolition de tous les équipements sanitaires, compris chauffe-eau

Dépose en conservation des portes pour remploi

Dépose en démolition du revêtement de sol souple et du parquet

Dépose en conservation pour remploi des lambris menuisés

Dépose en démolition des revêtements muraux et revêtements de sol

Dépose en démolition des cloisonnements

Dépose en démolition du bouchement du passage vers 00.34

Dépose en démolition de l'ensemble des équipements sanitaires

Dépose en démolition des portes

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

ECHELLE
1/50
2cm = 1m
0 0.5 1 1.5

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ SANITAIRES - PROJET

Mise en œuvre de grilles de défense extérieures en fer forgé

Restauration en recherche de la pierre d'évier

Mise en place de doublages muraux compris mise en peinture

Création de placards menuisés en bois à panneaux et moulures

Fourniture et pose d'équipements sanitaires compris équipements adaptés pour PMR

Fourniture et pose de revêtements muraux en carreaux de ciment dito existant sans l'ensemble des sanitaires

Restauration en recherche des placards menuisés existants compris mise en peinture

Restauration en recherche et repose des lambris menuisés déposés

Restauration en recherche du dallage au sol en pierre

Restauration en recherche de la cheminée

Réfection a neuf des peintures du solivage du plafond haut

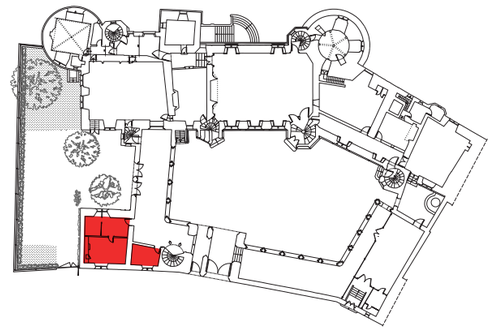
Fourniture et pose de portes neuves en chêne à panneaux dito existant

Restauration en recherche et renforcement des volets existants compris mise en peinture ou en lasure

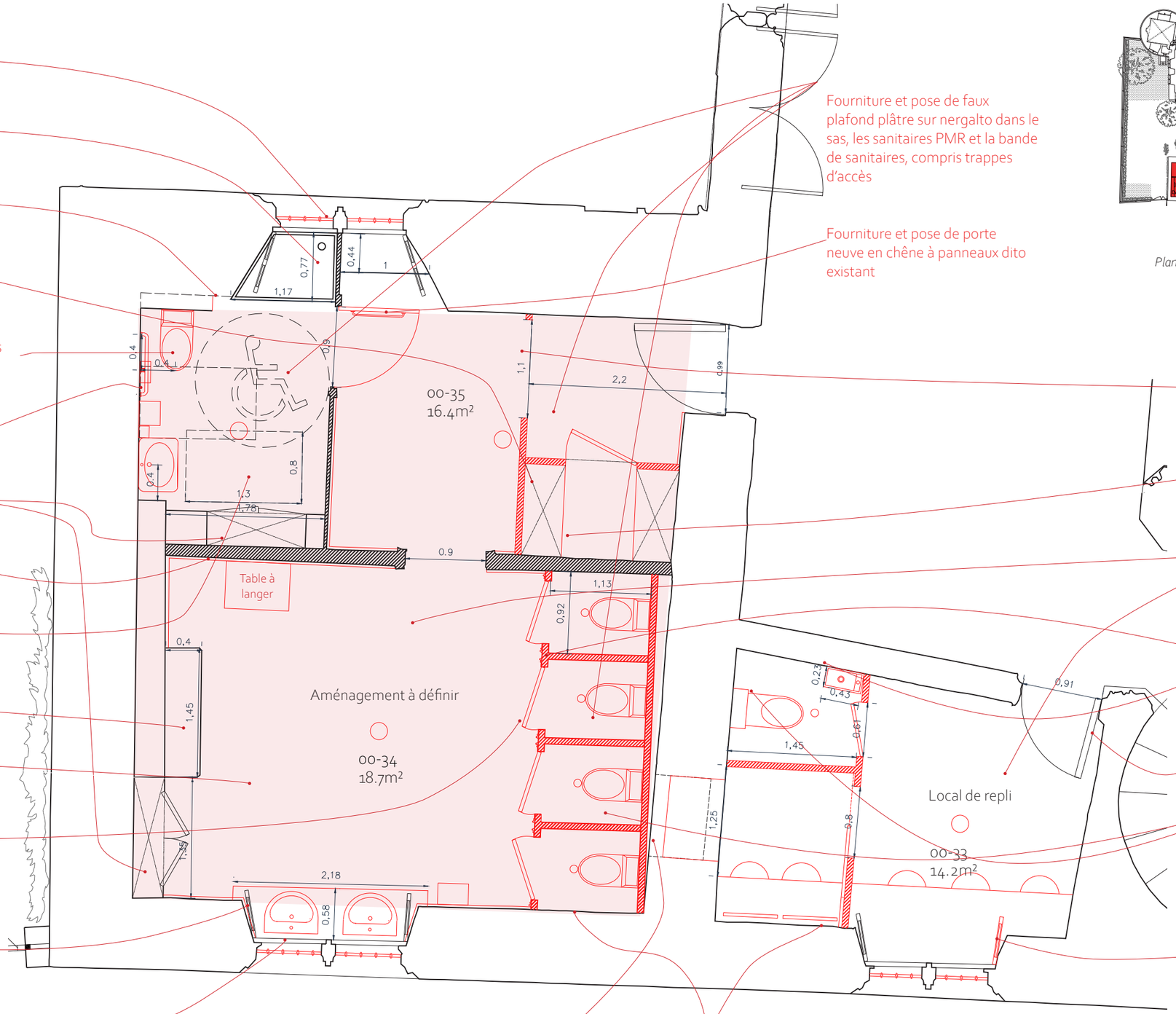
Restauration en recherche de l'ensemble des fenêtres compris mise en peinture deux couches

Fourniture et pose de faux plafond plâtre sur nergalto dans le sas, les sanitaires PMR et la bande de sanitaires, compris trappes d'accès

Fourniture et pose de porte neuve en chêne à panneaux dito existant



Plan du rez-de-chaussée, sans échelle, Covalence, 2026



Élargissement de passage compris toutes reprises finitions des encadrements et cloisons

Restauration en recherche du revêtement de sol en carreaux de ciment

Mise en œuvre d'une chape et fourniture et pose d'un revêtement de sol en carreaux de ciment dito existant

Mise en œuvre de cloisons en briques plâtrières

Fourniture et pose d'une porte pleine en chêne dito existant

Provision pour coffrages menuisés VMC

Complément du volet manquant par fourniture et pose d'un volet dito existant

Bouchement de l'ancien passage en briques plâtrières enduites au plâtre

Réfection des peintures murales

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Sanitaires- Projet

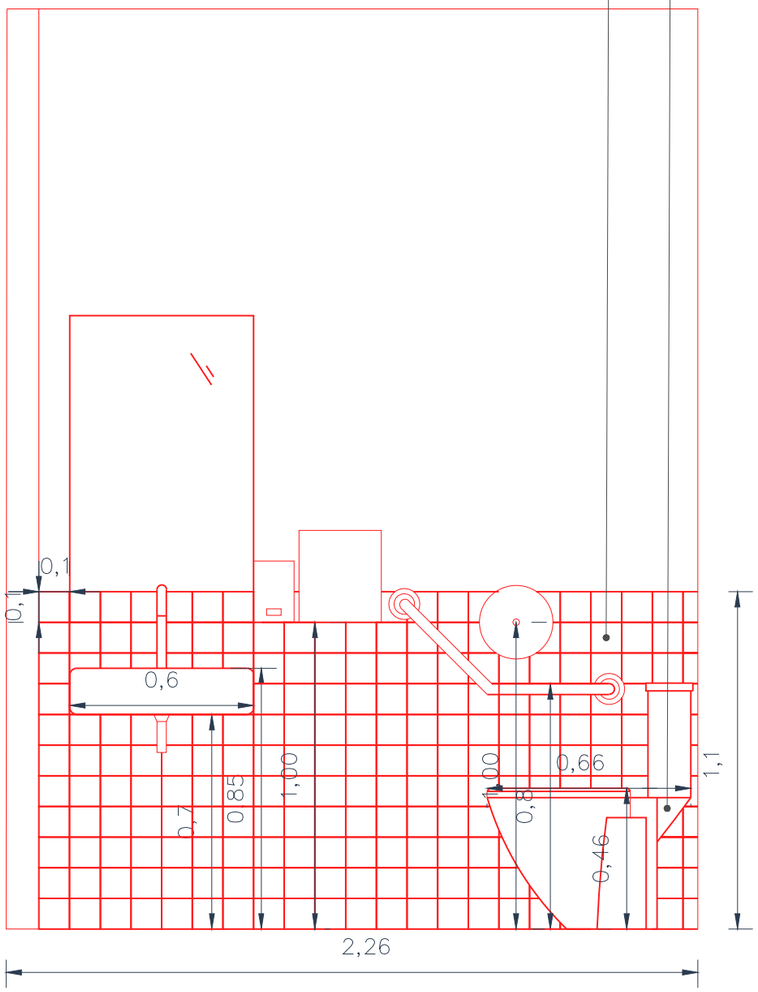
ECHELLE
1/50
2cm = 1m
0 0.5 1 1.5

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ SANITAIRES - PROJET

Revêtements de sol et revêtements muraux en carreaux de ciment dito existant

Equipements sanitaires conformes aux normes d'accessibilié



Élévation de principe - sanitaires PMR



Plan de repérage des sanitaires, sans échelle, Covalence, 2026

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

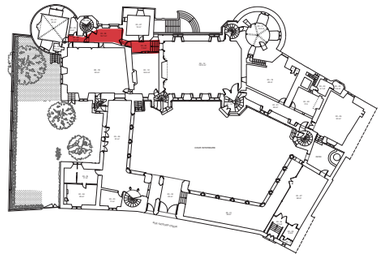
PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Sanitaires- projet

ECHELLE
1/20
5cm = 1m
0 0.2 0.4 0.6 0.8 1m

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ RAMPE D'ACCÈS À LA SALLE DES FESTINS



Décaissement du sol actuel, compris purge du revêtement de sol existant

Fourniture et pose d'un revêtement de sol en tomettes de terre cuite

Reprise d'enduits muraux en partie basse

Reprise des feuillures en partie basse des portes

Fourniture et pose de seuils en pierre de taille vers salles et escalier

Dépose en conservation des portes

Fourniture et pose de portes neuves dito existant

Révision des fenêtres

Création de volets en chêne dito existant

Dépose en conservation de la porte existante pour remploi ou création d'une porte neuve dito existante CF1/2h + ferme-porte

Dépose de l'emmarchement existant
Création d'un emmarchement en pierre de taille compris seuil dans l'épaisseur de la maçonnerie

Dépose en conservation des garde-corps en fer forgé

Création d'une rampe PMR avec forme de pente et palier en pierre de taille

Création de garde-corps suivant choix scénographiques MOA

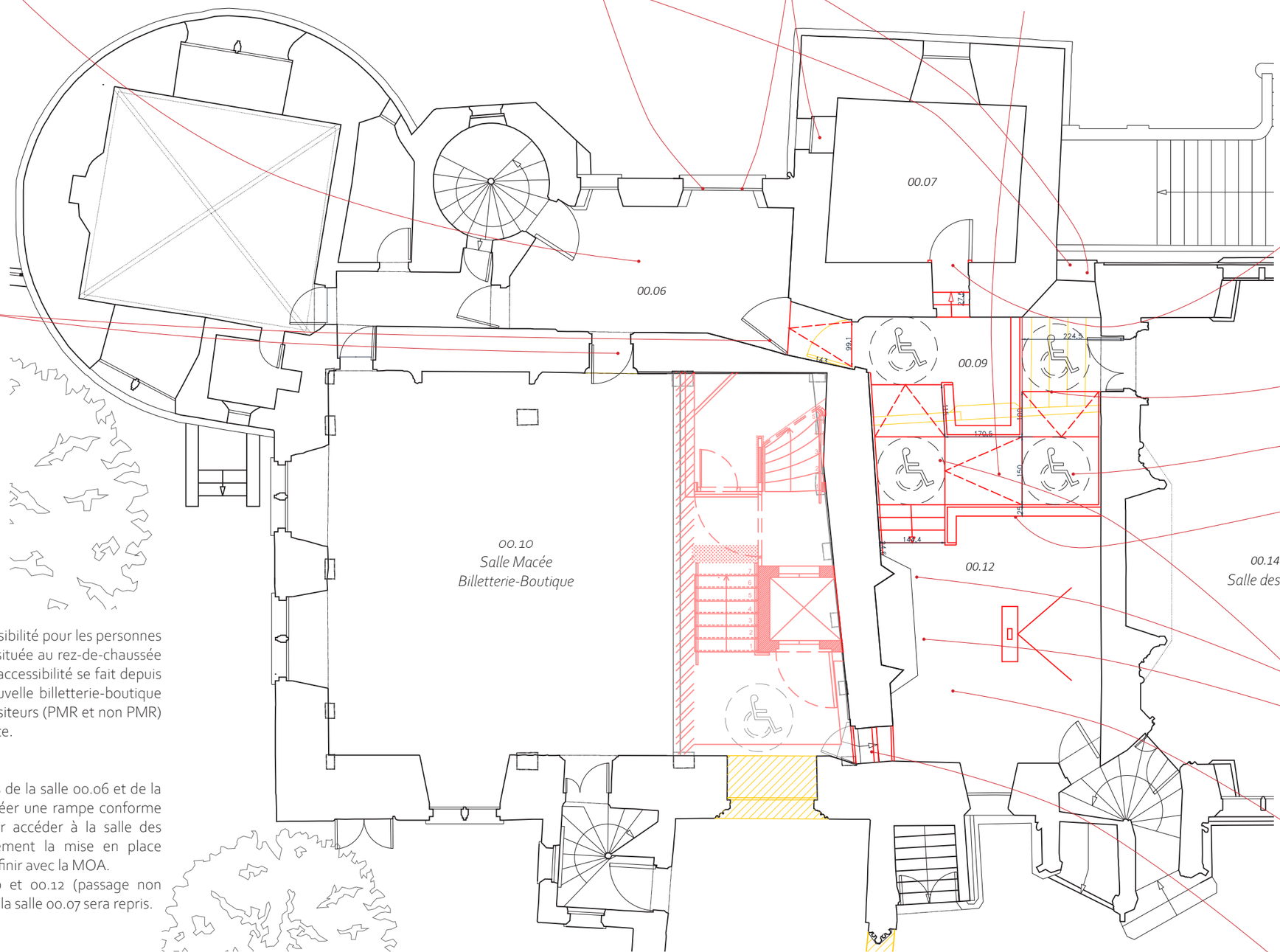
Décaissement de sol pour mise en œuvre de la rampe et pour recherche des fondations de la cheminée

Réfection à neuf des enduits muraux

Reprises des planchers au droit de la cheminée et reprises structurelles de la cheminée suivant documents BET

Dépose repose des revêtements de sol en terre cuite compris restauration en recherche et complément

Dépose en conservation de la porte entre la salle 00-10 et 00-12
Bouchement en briques plâtrières du passage entre la salle 00-10 et 00-12 compris enduit au plâtre
Création de vitrine menuisée suivant choix scénographiques MOA au droit du passage



Programme

Le projet prévoit la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité de la salle des festins située au rez-de-chaussée du corps de logis. Cette mise en accessibilité se fait depuis la salle Macée qui devient la nouvelle billetterie-boutique du monument. L'ensemble des visiteurs (PMR et non PMR) emprunterons ce parcours de visite.

Objectifs

L'objectif est de décaisser les sols de la salle 00.06 et de la travée Sud (00.09/00.12) pour créer une rampe conforme aux normes réglementaires pour accéder à la salle des festins. Le projet prévoir également la mise en place d'éléments scénographiques à définir avec la MOA.
Le passage entre la salle 00.10 et 00.12 (passage non historique) sera bouché. L'accès à la salle 00.07 sera repris.

Organisation

Ces interventions concernent la zone 3 du chantier et peuvent être menées en totale autonomie par rapport aux autres zones de chantier. Les échafaudages et moyens d'accès sont dus aux lots concernés par les interventions.

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

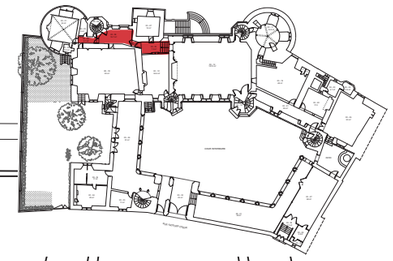
PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Rampe d'accès à la salle des festins

ECHELLE
1/100
1cm = 1m
0 1 2 3 4 5m

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ RAMPE D'ACCÈS À LA SALLE DES FESTINS



Palier 4
00-06
+0.52.8

00-07
+0.95

+0.76.1
+0.573
27,5

Pente 10%
99,1
143

00-09

Palier 3
+0.38.5

224,5

Palier 0
+00

Salle des festins
00-14
+00

00-10
+0.54

Scénographie à définir
115
100
Pente 10%
Pente 10%
170,5

Pente 10%
150

Palier 2
+0.27

Palier 1
+0.1

+0.44
+0.61
+0.78
+0.95
25
144,4
34,6

Estrade
00-12

Espace projection/ médiation

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

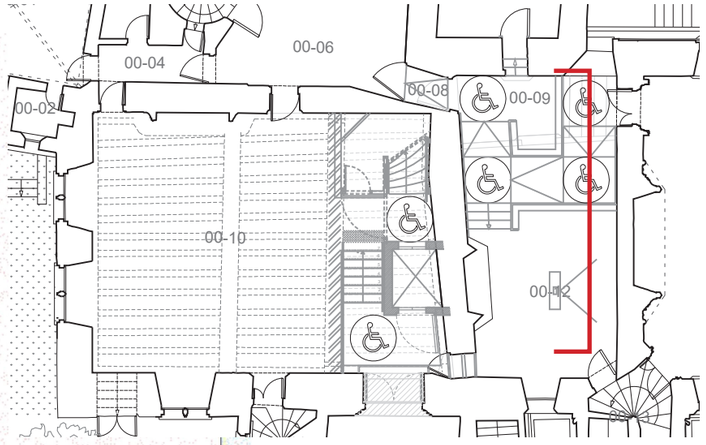
PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Rampe d'accès à la salle des festins

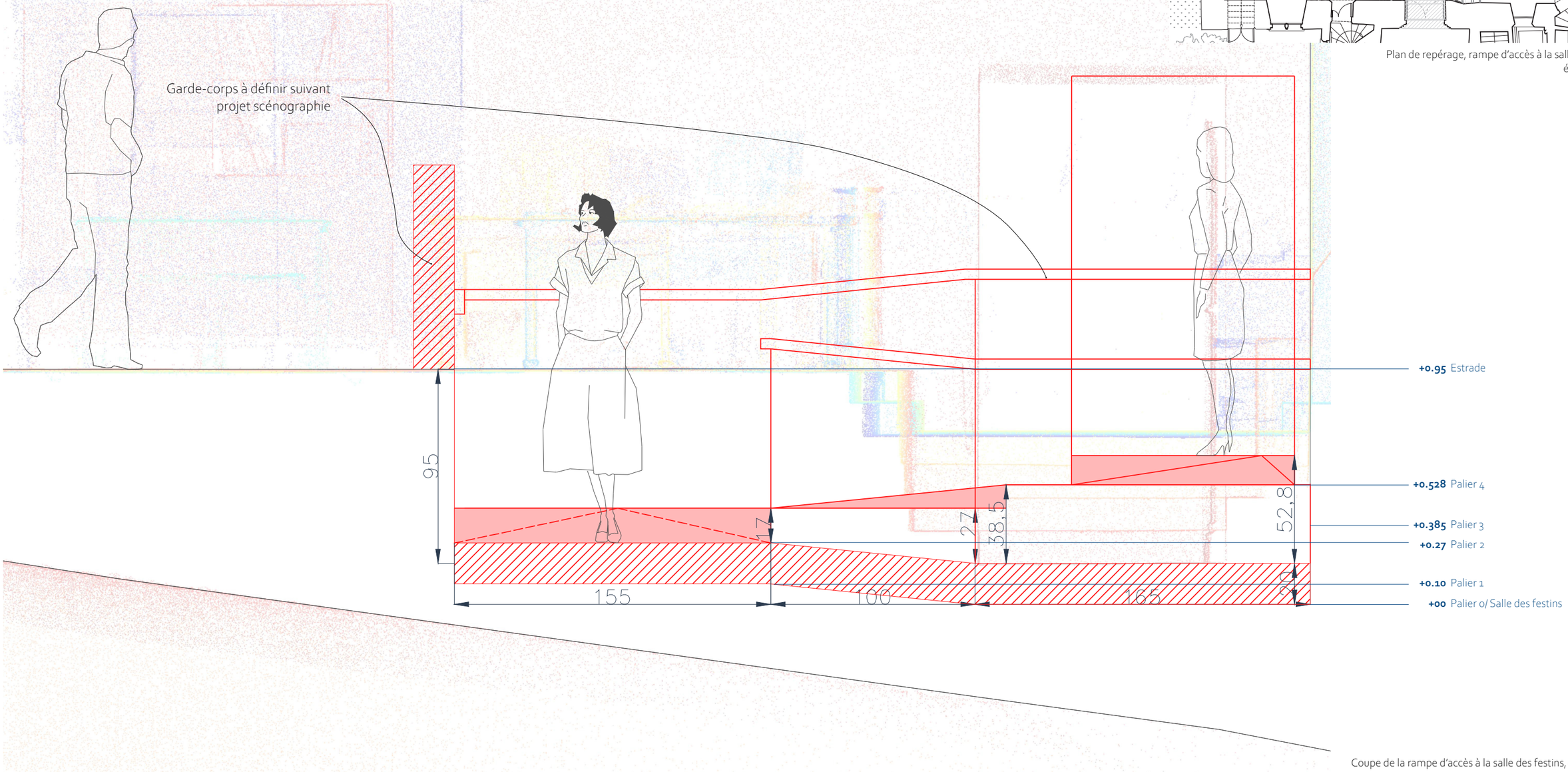
ECHELLE
1/50
2cm = 1m
0 0.5 1 1.5

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ RAMPE D'ACCÈS À LA SALLE DES FESTINS



Plan de repérage, rampe d'accès à la salle des festins, échelle 1/100e



Coupe de la rampe d'accès à la salle des festins, échelle 1/50e

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

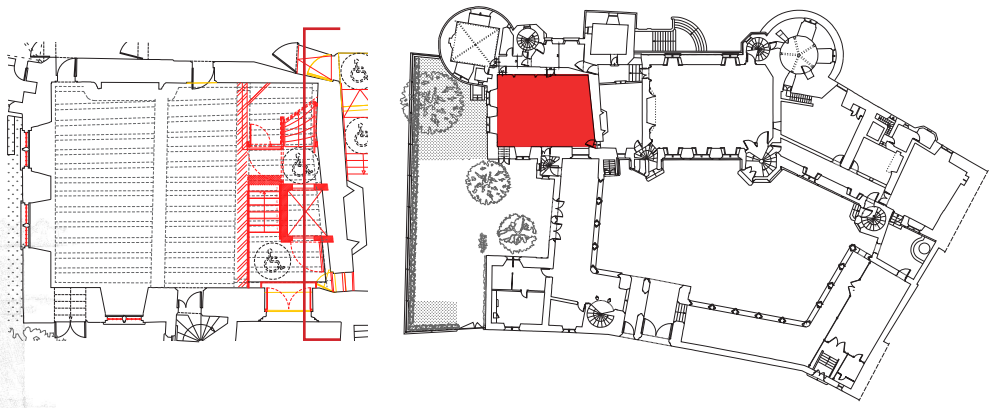
PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Rampe d'accès à la salle des festins

ECHELLE
1/20
5cm = 1m
0 0.2 0.4 0.6 0.8 1m

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ CORPS DE LOGIS SUD - PROJET



Plan du rez-de-chaussée, sans échelle, Covalence, 2026

Programme

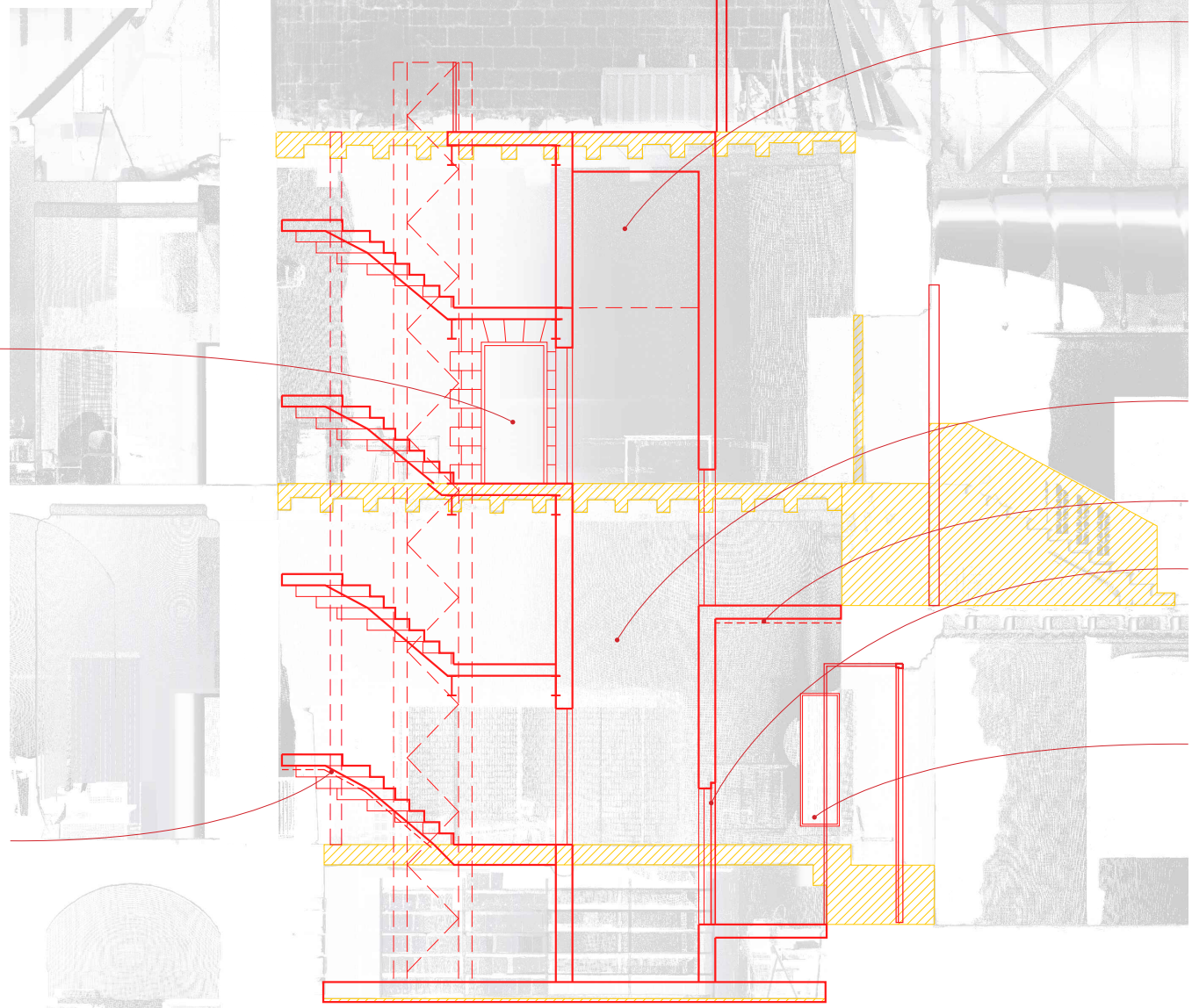
Le projet prévoit le déplacement de la billetterie-boutique au sein de la salle Macée (corps de logis Sud). Des interventions majeures sont prévues dans la travée Nord du corps de logis Sud afin de permettre la mise en accessibilité PMR d'une grande partie des espaces intérieurs (galeries et corps de logis au rdc et au premier étage). Un escalier de 2 UP est également créé conformément à la réglementation afin de permettre d'augmenter la jauge d'effectifs admissible au sein de l'édifice.

Objectifs

L'objectif est de créer une travée de circulation verticale dans la travée Nord du corps de logis Sud en déposant les planchers existants, en créant une cage d'ascenseur en pierre de taille et un escalier en structure mixte métal/pierre de taille. Des cloisons seront également créées ainsi que des passages vers les pièces adjacentes. Les structures créées seront reprises dans les caves notamment par un radier.
Un soin particulier sera apporté à l'intégration architecturale par la matérialité (pierre de taille appareillée) et par les sondages préalables.

Organisation

Ces interventions concernent la zone 2 du chantier et peuvent être menées en totale autonomie par rapport aux autres zones de chantier. Les échafaudages et moyens d'accès sont dus aux lots concernés par les interventions.



Restauration en recherche du mur Nord en pierre de taille assisée compris nettoyage et rejointoiement (soin particulier à apporter pour conserver la trace de l'ancien solin et à la conservation des joints anciens)

Machinerie sous le plancher des combles, potentiellement accessible par le palier intermédiaire pour maintenance

- Percement d'un passage vers salle 02.09 compris fourniture, taille et pose d'un linteau, de piédroits et d'un seuil en pierre de taille.
- Fourniture et pose d'une porte en chêne massive pour passage créé vers salle 02.09

Création d'une gaine d'ascenseur en pierre de taille appareillée

Sous face palier CF 1h

Création d'une porte DAS CF1h au droit de l'ascenseur - Murée sur mesure, bois massif

Sous face de l'escalier CF 1h

- Dépose en conservation de la porte entre salle 00.10 et 00.12
- Création de vitrines au droit du passage à préciser selon projet scénographique.

Nota : Elements de la cage d'escalier à définir en fonction du projet «aménagement et scénographie» :
- Porte et SAS
- Vitrines
- Eclairage
- Façade intérieure à RDC (SAS entrée + boutique)

L'ensemble des portes seront conformes aux normes réglementaires de sécurité incendie (voir documents BET)

La description, le dimensionnement et l'implantation exacte des éléments structurels sont à retrouver dans les documents BET.

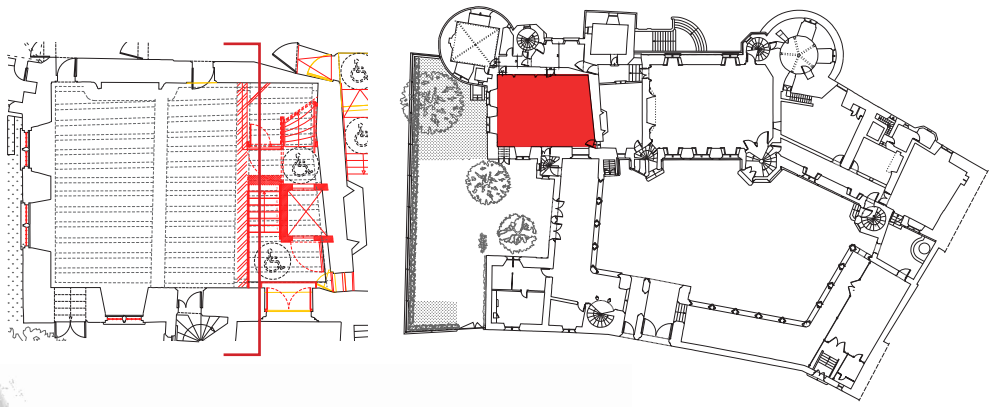
ECHELLE
1/100
1cm = 1m

0 1 2 3 4 5m

ETAT PROJETÉ CORPS DE LOGIS SUD - PROJET

Pièces :

- 00-10 : Billetterie Boutique
- 02-08 : Salle pédagogique
- 03-06 : Comble sud



Plan du rez-de-chaussée, sans échelle, Covalence, 2026

Dépose en démolition des luminaires

Dépoussiérage et restauration en recherche des charpentes

Création de faux-plafonds CF1H pour cage d'escalier

Création de cloisons CF1h pour cage d'escalier

Plancher combles :

- Dépose en conservation du sol en tomettes
- Purge remplissages
- Renfort des poutres maîtresses
- Remplissage billes d'argile + table de compression
- Passage réseaux électriques
- Repose tomettes

Fourniture et pose de cloisons en promat compris enduit deux faces

Dépose en conservation de la porte et création d'un ensemble menuisé contemporain CF1h

Dépose en conservation des maçonneries d'allège sous la porte d'accès à la salle 02.08

Dépose en conservation de l'escalier menuisé sans réemploi
Dépose soigneuse du plancher pour remplois des solives + parquet

Création d'un porte contemporaine + SAS vitré

- Dépose en démolition de l'allège en maçonnerie vers salle 00.10
- Fourniture, taille et pose de pierre de taille pour création d'un seuil vers salle 00.10
- Reprise des piédroits du passage vers salle 00.10 compris dépose-repose, fourniture, taille et pose de pierre de taille

- Démolition du dallage existant
- Sablon 5cm
- Géotextile
- Fond de forme 15cm
- Radier béton 30cm. Pas de finition en surface, finition lissée du béton

Description et épaisseur à confirmer par documents BET et entreprise

Fourniture et pose d'une porte d'accès en bois massif CF 30min vers les bureaux/stockage depuis la cage d'escalier

Provision pour reprise et complément des coffrages menuisés des poutres du plancher haut, compris remise en lasure

Fourniture et pose d'une porte d'accès en bois massif vers la salle pédagogique depuis la cage d'escalier

Création d'une cloison CF 1h et d'une porte CF 30min

Création de mains-courantes en fer frogé de part et d'autre de l'escalier

Création d'un escalier en structure mixte métal-pierre de taille + Mise en œuvre de bandes contrastantes

- Création d'un escalier en structure métallique avec marches et palier pierre de taille
- Mise en œuvre de bandes contrastantes

Nota : Elements de la cage d'escalier à définir en fonction du projet «aménagement et scénographie» :
- Porte et SAS
- Vitrines
- Eclairage
- Façade intérieure à RDC (SAS entrée + boutique)

L'ensemble des portes seront conformes aux normes réglementaires de sécurité incendie (voir documents BET)

La description, le dimensionnement et l'implantation exacte des éléments structurels sont à retrouver dans les documents BET.

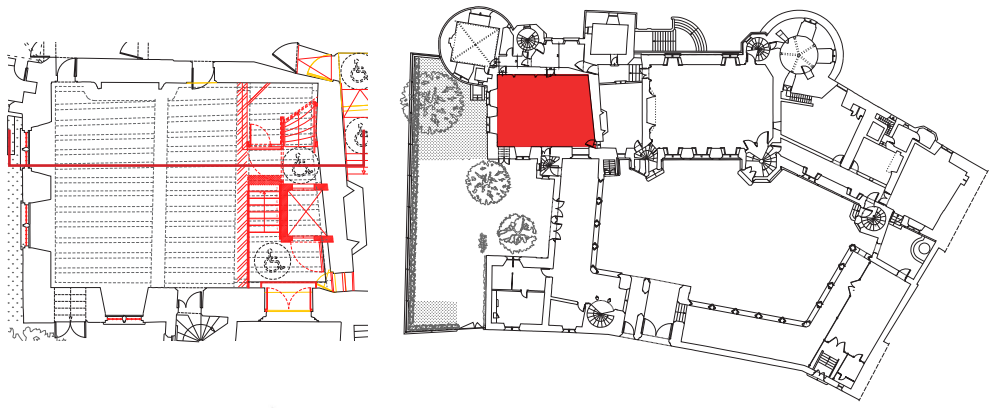
ECHELLE
1/100
1cm = 1m

0 1 2 3 4 5m

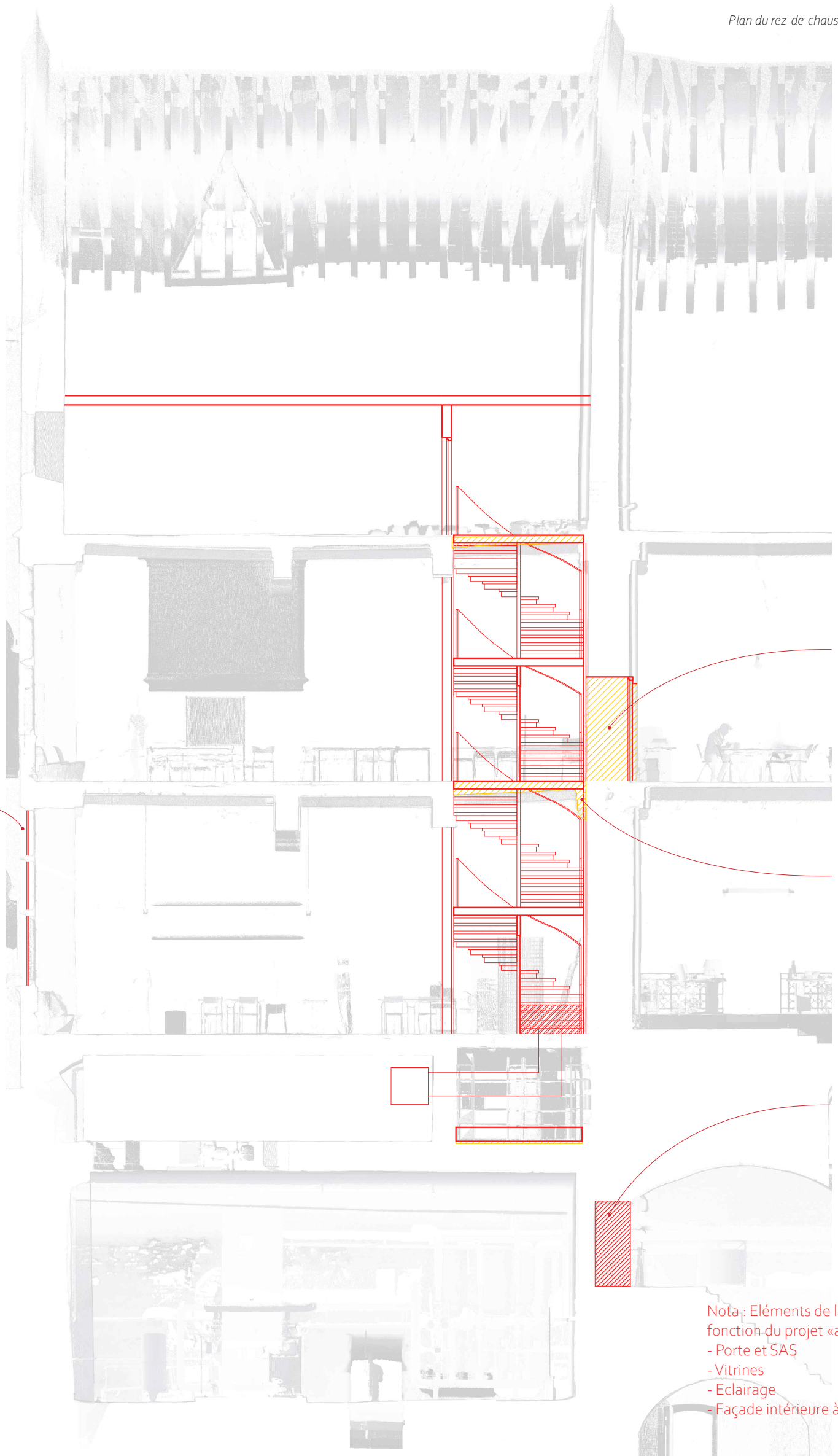
ETAT PROJETÉ CORPS DE LOGIS SUD - PROJET

Pièces :

- 00-10 : Billetterie Boutique
- 02-08 : Salle pédagogique
- 03-06 : Comble sud



Plan du rez-de-chaussée, sans échelle, Covalence, 2026



- Révision des fenêtres, compris mise en œuvre bande de cuivre d'étanchéité, remise en peinture ou en lasure
- Mise en œuvre de grilles extérieures en fer forgé

- Percement d'un passage vers salle 02.09 compris fourniture, taille et pose d'un linteau, de piédroits et d'un seuil en pierre de taille.
- Fourniture et pose d'une porte

Dépose en conservation d'un corbeau

remaçonnage en pierre de taille appareillée

Nota : Eléments de la cage d'escalier à définir en fonction du projet «aménagement et scénographie» :
- Porte et SAS
- Vitrines
- Eclairage
- Façade intérieure à RDC (SAS entrée + boutique)

ECHELLE
1/100
1cm = 1m
0 1 2 3 4 5m

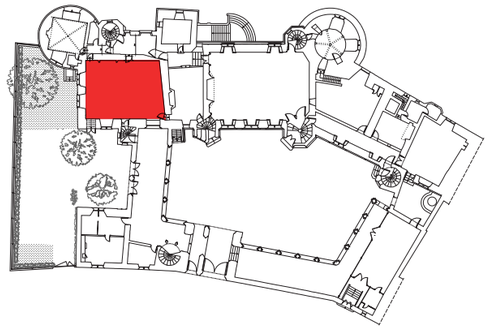
Les côtes données sont à titre indicatif et seront à vérifier par les entreprises.
Les détails d'exécution sont à concevoir par les entreprises.

ETAT PROJETÉ CORPS DE LOGIS SUD - PROJET

Pièces :

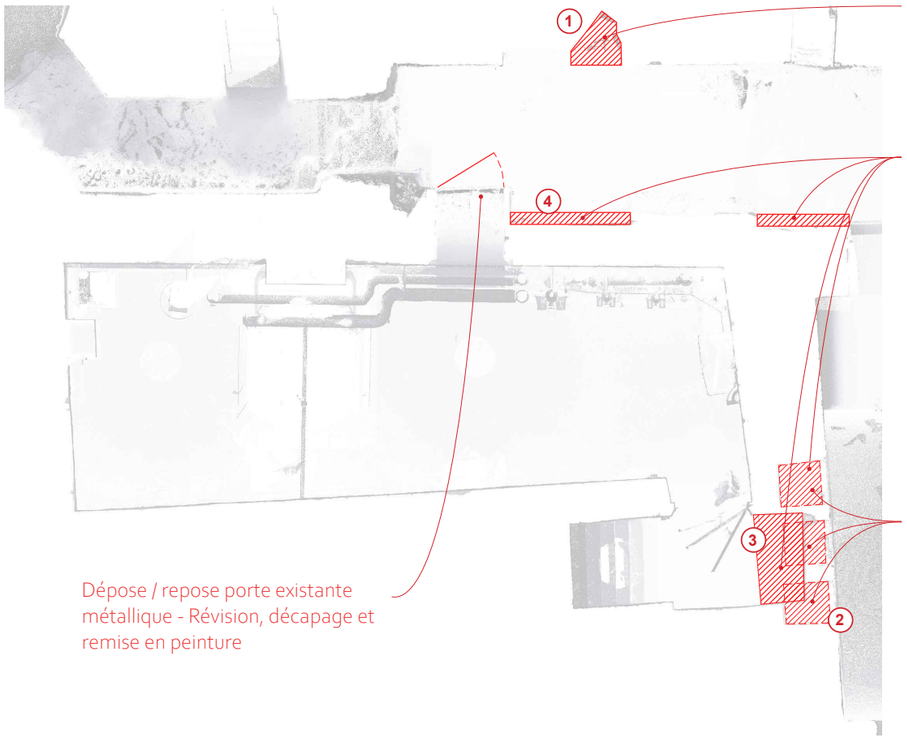
- -2-04
- -2-05
- -2-07





Plan du rez-de-chaussée, sans échelle, Covalence, 2026

<u>Plan des caves SS2</u>



- Toute intervention (excavation) sur les sols existants devra être réalisée sous la surveillance d'un archéologue
- Prescription : avant reprises structurelles : relevé archéologique des parements qui seront masqués

La description, le dimensionnement et l'implantation exacte des éléments structurels sont à retrouver dans les documents BET.


1


2


2


3


4

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
corps de logis sud- projet

ECHELLE
1/100
1cm = 1m

0 1 2 3 4 5m

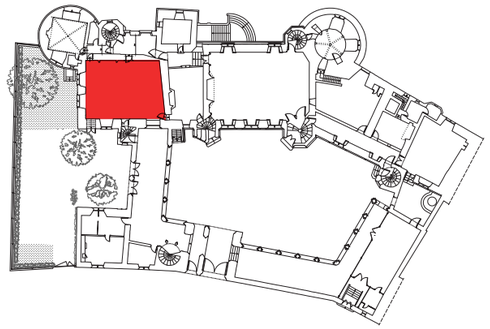
DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ CORPS DE LOGIS SUD - PROJET

Pièces :

- -1-04
- -1-05
- -1-06
- -1-07
- -1-08
- -1-09
- -1-10





Plan du rez-de-chaussée, sans échelle, Covalence, 2026

Plan des caves SS1

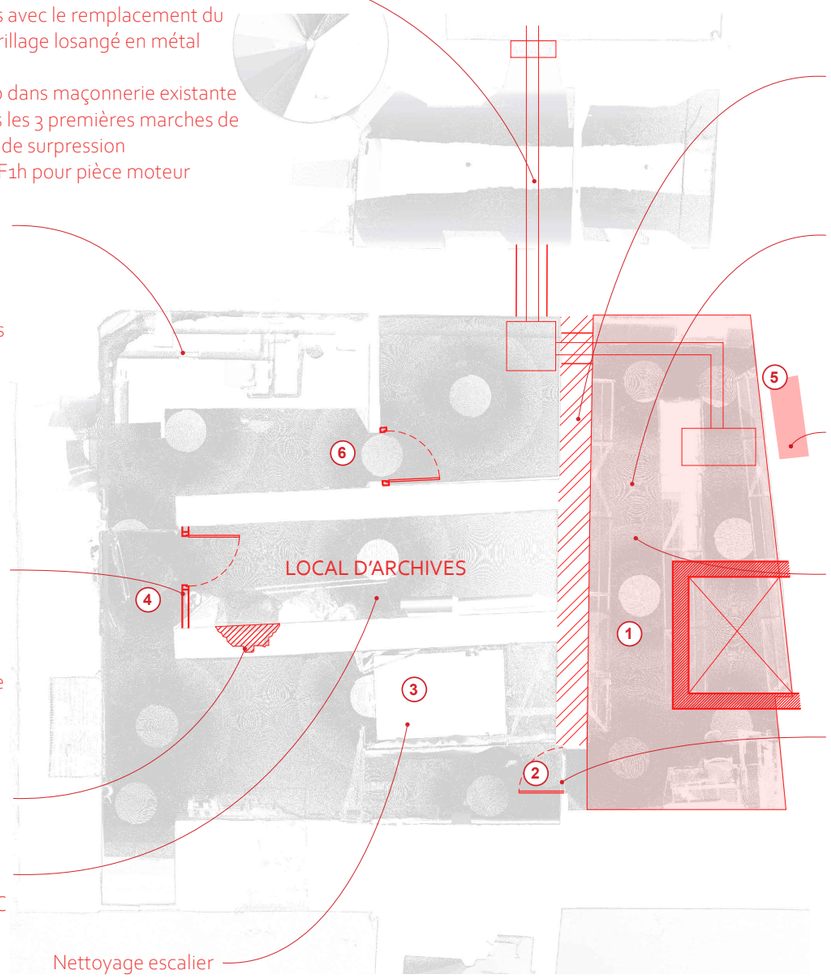
Désenfumage : solution en surpression
- Dépose de la fenêtre en cave
- Modification du châssis avec le remplacement du vitrail losangé par un grillage losangé en métal
- Passage an gaine
- Percement 2 fois 50x50 dans maçonnerie existante
- Plenum technique sous les 3 premières marches de l'escalier pour système de surpression
- Création d'une porte CF1h pour pièce moteur

Sur toute la surface du niveau :
- Dépose des faux plafonds existants
- Renforcements en sous œuvre du plancher
- Passage réseaux boutique
- Repose faux plafond (plâtre sur nergalto)

Mise en œuvre d'une cloison en briques plâtrières et d'une porte CF1/2h + ferme-porte pour local des archives, compris grille de ventilation haute et basse + faux plafonds CF1h

Bouchement en briques plâtrières enduites

Mise en œuvre de 2 rampes lumineuses + 2PC



Remaillage + complément tête de mur (moellons dito existants)

Mise en œuvre d'un radier béton comme structure de l'ascenseur et du noyau de l'escalier

Remaçonnage en pierre de taille appareillée

Renforcement plancher par le dessous suivant plans BET structure

Trappe de visite CF

Nettoyage escalier

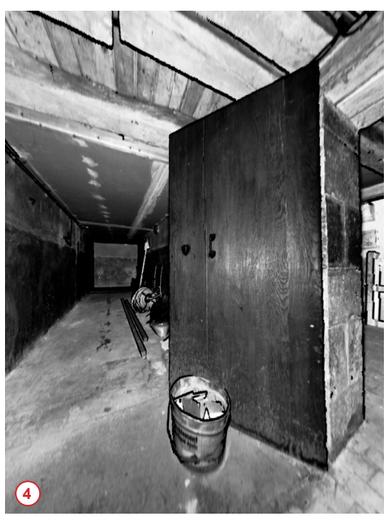
- Toute intervention (excavation) sur les sols existants devra être réalisée sous la surveillance d'un archéologue
- Prescription : avant reprises structurelles : relevé archéologique des parements qui seront masqués

La description, le dimensionnement et l'implantation exacte des éléments structurels sont à retrouver dans les documents BET.


1


2


3


4


5


6

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
corps de logis sud- projet

ECHELLE
1/100
1cm = 1m

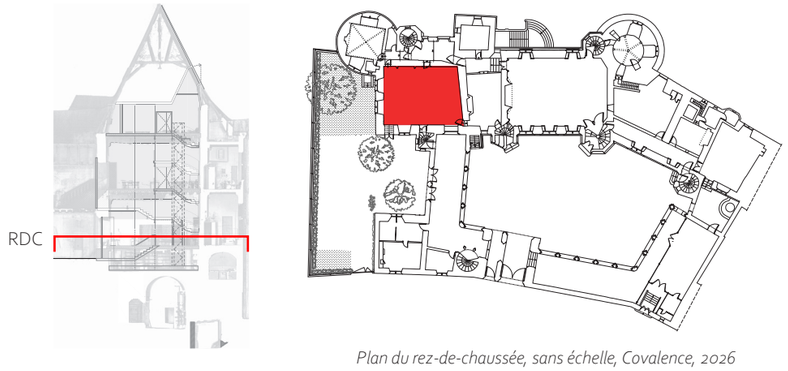
0 1 2 3 4 5m

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ CORPS DE LOGIS SUD - PROJET

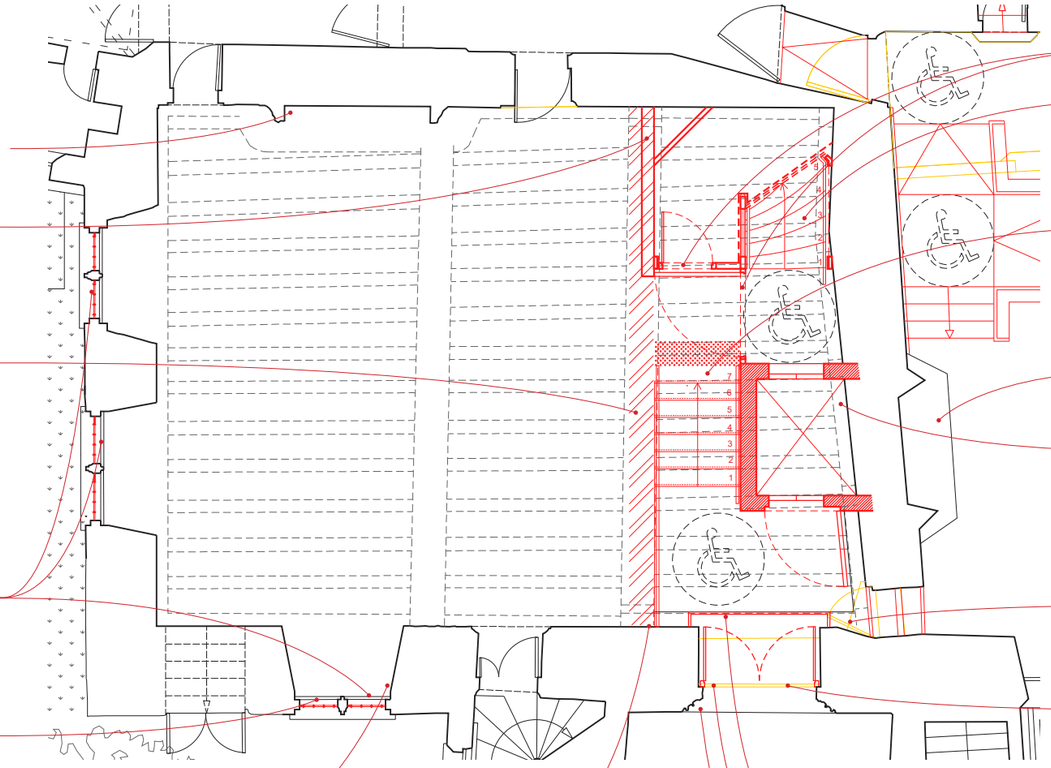
Pièces :

- 00-10 : Billetterie Boutique



Plan du rez-de-chaussée, sans échelle, Covalence, 2026

Plan rez-de-chaussée salle Macée



Nettoyage des maçonneries de la cheminée
Nettoyage des décors peints de la cheminée

- Fourniture et pose de cloisons en promat CF1h compris enduit deux faces
- Mise en œuvre d'enduits muraux à la chaux pour cloison créée

A préciser selon projet aménagement

- Dépose repose, restauration des fenêtres et des volets, compris vitraux
- Mise en œuvre de grilles extérieurs en fer forgé

- Dépose-repose très soignée des meneaux + fenêtres de la baie Sud-Est pour accès depuis zone de chantier, compris nettoyage, application de badigeon, rejointoiement au mortier de chaux
- Dépose-repose des menuiseries de la baie Sud-Est, compris restauration en recherche, remise en peinture/ lasure

Protection soignée de l'encadrement toute épaisseur intérieure et extérieure de la baie pendant toute la durée des travaux

Dépose-repose des lambris en bois (élévation Nord, Ouest et Est)

Création de porte CF 30min

- Création d'un escalier en structure mixte métal-pierre de taille
- Mise en œuvre de bandes contrastantes

Création d'un escalier d'accès entre le niveau de la galerie sud (00-36) et la salle Macée en structure mixte métal-pierre de taille

Reprise appui de cheminée

Création d'une gaine d'ascenseur en pierre de taille appareillée : engravure d'environ 25cm de profondeur dans le mur pour assurer le CF de la cage, uniquement au droit des chaînages horizontaux

Dépose en conservation de la porte entre salle 00.10 et 00.12
Création de baies vitrée PF 30min

Dépose en démolition de la baie vitrée
Création d'une porte PF 30min

SAS vitrée pour confort thermique

Création porte à préciser selon projet aménagement

- Dépose en démolition de l'allège en maçonnerie vers salle 00.10
- Fourniture, taille et pose de pierre de taille pour création d'un seuil vers salle 00.10
- Reprise des piédroits du passage vers salle 00.10 compris dépose-repose, fourniture, taille et pose de pierre de taille dito existant

Nota : Elements de la cage d'escalier à définir en fonction du projet «aménagement et scénographie» :
- Porte et SAS
- Vitrines
- Eclairage
- Façade intérieure à RDC (SAS entrée + boutique)

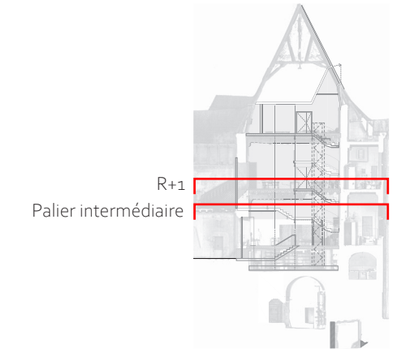
L'ensemble des portes seront conformes aux normes réglementaires de sécurité incendie (voir documents BET)

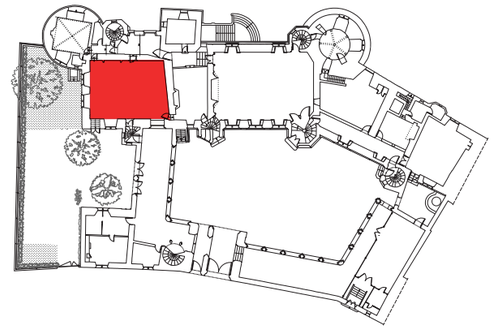
La description, le dimensionnement et l'implantation exacte des éléments structurels sont à retrouver dans les documents BET.

ETAT PROJETÉ CORPS DE LOGIS SUD - PROJET

Pièces :

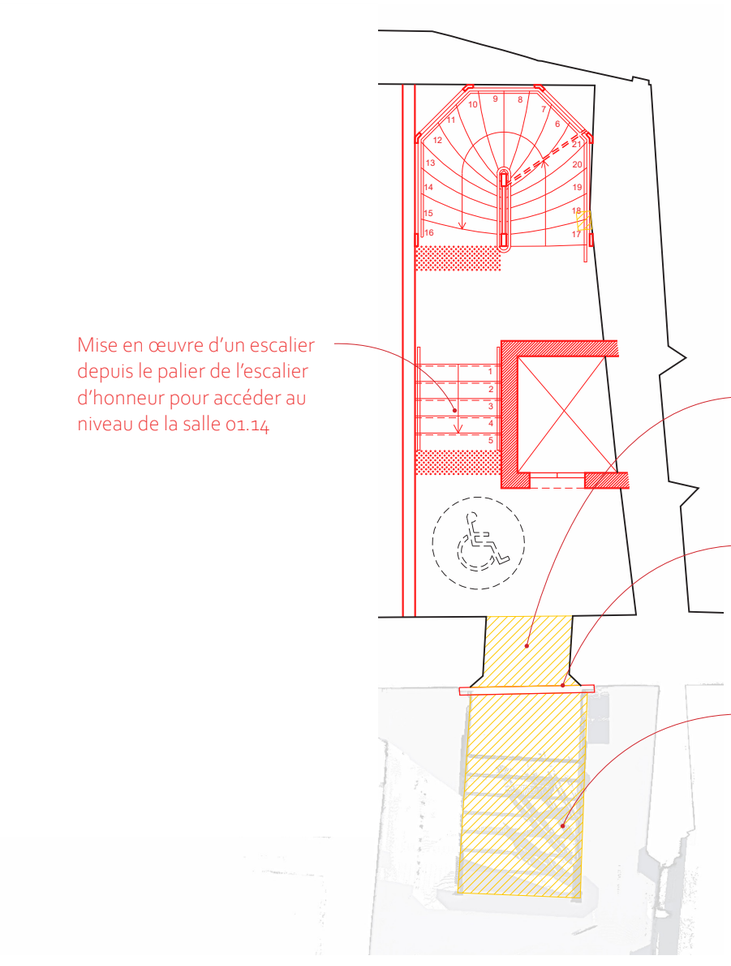
- 02-08 : Espace pédagogique





Plan du rez-de-chaussée, sans échelle, Covalence, 2026

Plan palier intermédiaire : vers galerie sud



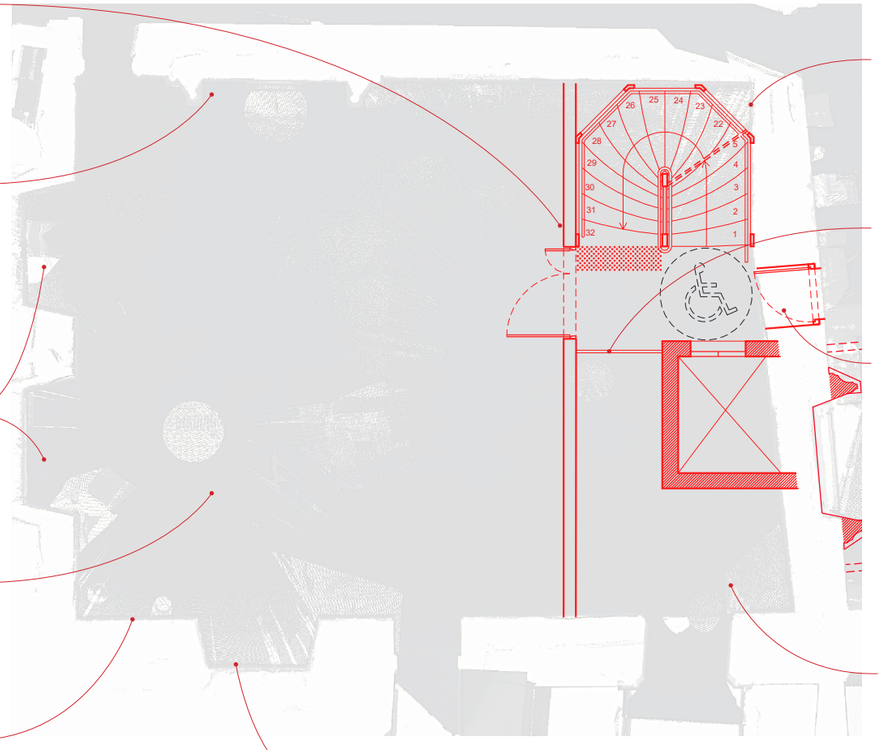
Mise en œuvre d'un escalier depuis le palier de l'escalier d'honneur pour accéder au niveau de la salle 01.14

Dépose en démolition de l'allège de la baie

Mise en œuvre d'une porte. Provision en attente de précisions MOA, lot aménagement

Dépose en conservation de l'escalier menuisé

Plan R+1 : salle pédagogique



Réfection à neuf des enduits muraux à la chaux sur cloison créée

Sondage stratigraphique et décapage peinture de la cheminée

Restauration des fenêtres compris vitraux

Renforcement structurel du plancher bas suivants plans BET Structure

Réfection peinture murale

Dépose lambris

Création d'un garde-corps métallique

- Percement d'un passage vers salle 02.09 compris fourniture, taille et pose d'un linteau, de piédroits et d'un seuil en pierre de taille
- Fourniture et pose d'une porte vers salle 02.09 : à définir avec lot aménagement

Dépose plancher collaborant au droit des trémies projetées

- Dépose-repose très soignée des meneaux de la baie Sud-Est pour accès depuis zone de chantier, compris nettoyage, application de badigeon, rejointoiement au mortier de chaux
- Protection soignée de l'encadrement toute épaisseur intérieure et extérieure de la baie Sud-Est pendant toute la durée des travaux

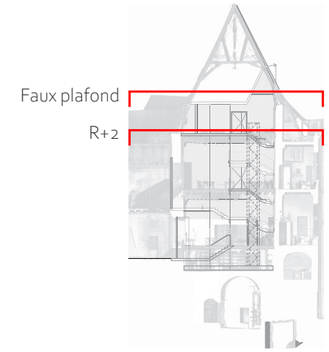
Nota : Elements de la cage d'escalier à définir en fonction du projet «aménagement et scénographie» :
- Porte et SAS
- Vitrines
- Eclairage
- Façade intérieure à RDC (SAS entrée + boutique)

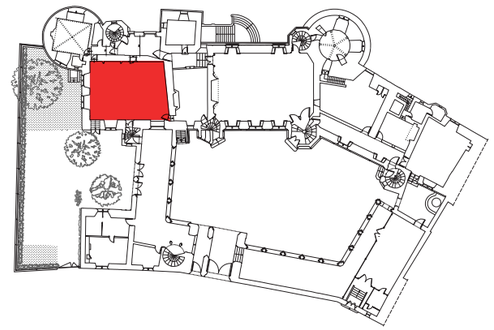
L'ensemble des portes seront conformes aux normes réglementaires de sécurité incendie (voir documents BET)

La description, le dimensionnement et l'implantation exacte des éléments structurels sont à retrouver dans les documents BET.

ETAT PROJETÉ CORPS DE LOGIS SUD - PROJET

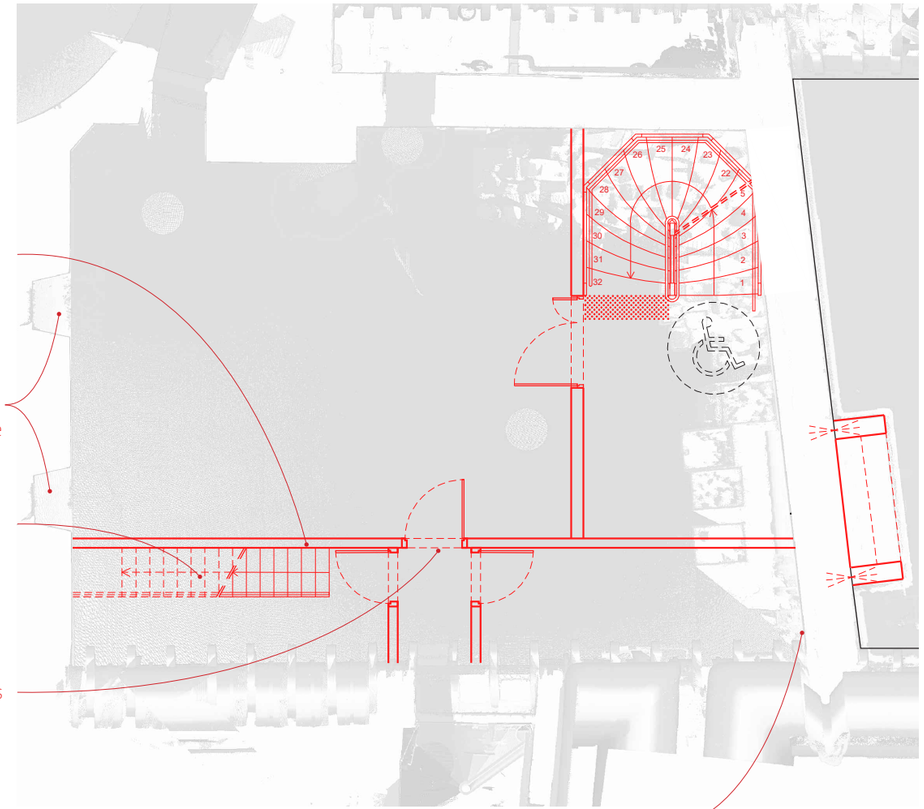
Pièces :
- 03-06 : Combles sud





Plan du rez-de-chaussée, sans échelle, Covalence, 2026

Plan du R+2



Création de cloisons en promat ou équivalent ou en briques plâtrières Cf1h pour local de stockage/bureau

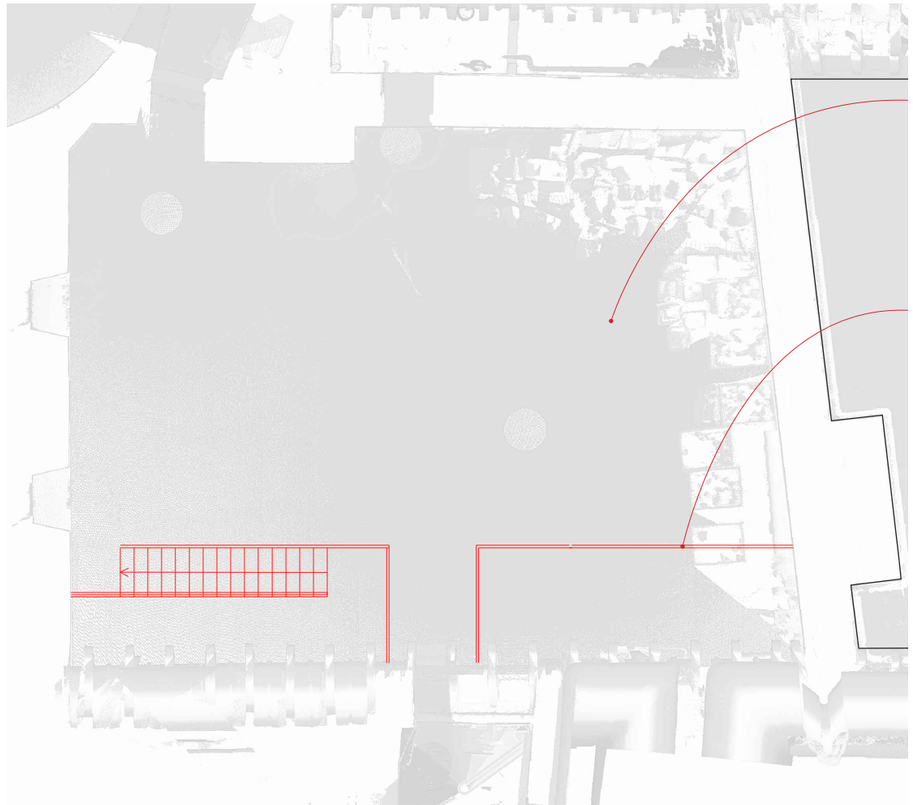
Restauration en recherche des fenêtres compris remise en peinture

Fourniture et pose d'un escalier en serrurerie pour accès au-dessus du local de stockage/bureau compris garde-corps réglementaire

Fourniture et pose de portes en bois massif à la cage d'escalier et au local de stockage/bureau CF1/2h + ferme-porte

Restauration en recherche du mur Nord en pierre de taille assisée compris nettoyage et rejointoiement (soin particulier à apporter pour conserver la trace de l'ancien solin)

Plan du faux plafond créé



Création de faux-plafonds CF 1h pour local de stockage/bureau
Circulable pour accès maintenance

Fourniture et pose d'un garde-corps en serrurerie réglementaire pour sécurisation au-dessus du local de stockage/ bureau

Nota : Elements de la cage d'escalier à définir en fonction du projet «aménagement et scénographie» :
- Porte et SAS
- Vitrines
- Eclairage
- Façade intérieure à RDC (SAS entrée + boutique)

L'ensemble des portes seront conformes aux normes réglementaires de sécurité incendie (voir documents BET)

La description, le dimensionnement et l'implantation exacte des éléments structurels sont à retrouver dans les documents BET.

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
corps de logis sud- projet

ECHELLE
1/100
1cm = 1m

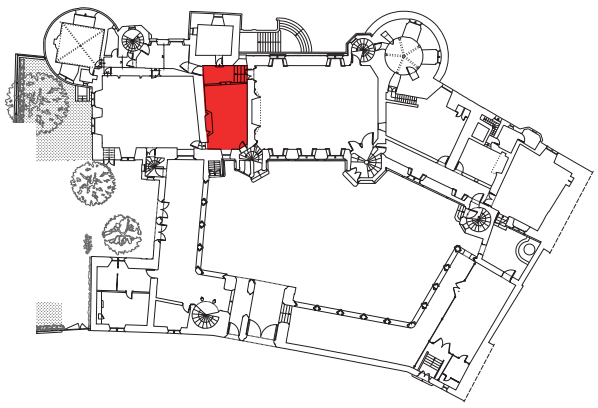
0 1 2 3 4 5m

DATE
Juillet 2026

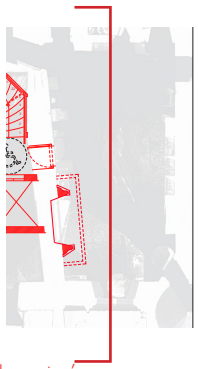
ETAT PROJETÉ CORPS DE LOGIS SUD - PROJET



Photographie du grand comble, conduit de cheminée Sud-Est en arrière-plan et mur de refend arasé reconstruit au premier plan, non datée (entre 1927 et 1945), archives historiques agence P. Ponsot



Plan du rez-de-chaussée, sans échelle, Covalence, 2026



- Reconstruction de la souche de cheminée extérieure avec remploi des pierres de taille déposées et complément si nécessaire
- Reconstruction à neuf d'un couronnement sculpté dito existant
- Reconstruction des conduits de cheminée en briques compris remploi des briques déposées et complément

Dépose de l'étaiement métallique

- Base : Reconstruction en pierre de taille de la partie basse pour restitution de la descente de charges, compris jambages structurels
- Variante : Conduit fermé

Reprises structurelles des planchers hauts et bas au droit de la cheminée suivant plans BET Structure

Remaçonnage pierre de taille appareillée des placards - joints dito existants

Fondation à préciser après sondage

- Purge des enduits de la cheminée
- Remaillage et rejointoiement au mortier de chaux de la partie supérieure de la cheminée en pierre de taille changement de pierre de taille en recherche
- Couturage des fissures avec fibre de verre
- Dépose en démolition de l'arc en briques

- Sondages préalables au droit de la cheminée
- Fourniture, taille et pose de pierres de taille, compris mouluration pour manteau de cheminée, plate-bande à crossettes, piédroits, dalle foyère, jointoiement au mortier de chaux, patine d'harmonisation pour création d'une cheminée d'inspiration XVe siècle, compris reprise descente de charge du rdc au comble
- Couturage en fibres de verre pour harpage au mur de refend

Projet de rampe détaillé en amont

Voir avec BE

- Option n°1 : Injection béton de chaux et libage maçonné pour reprendre les appuis
- Option n°2 : Créer des libages + poteaux en pierre de taille en cave pour descendre les charges jusqu'au sol
- Option n°3 : Injection pression qui rajoute du poids sur la voûte. Reprise de charge avec un arc rouleau eu SS1 et SS2 dito les autres visibles dans le palais

La description, le dimensionnement et l'implantation exacte des éléments structurels sont à retrouver dans les documents BET.

Programme

Le projet prévoit de reconstruire la cheminée Sud-Est qui avait été démonté et étayé dans le cadre de travaux d'urgence en raison du dévers important de sa souche et des problématiques structurelles observées.

Objectifs

L'objectif est de restituer la descente de charge de cette cheminée adossée en restituant une cheminée à l'emplacement de la cheminée disparue du premier étage et en reconstruisant la cheminée dans le comble. La descente de charge sera reprise de fond au comble depuis les caves. Le parti de restauration propose la restitution d'une cheminée de style XVe au premier étage à l'instar des cheminées existantes dans le bâtiment. La souche extérieure déposée précédemment sera reposée.

Organisation

Ces interventions concernent la zone 3 du chantier et peuvent être menées en totale autonomie par rapport aux autres zones de chantier. Les échafaudages et moyens d'accès sont dus aux lots concernés par les interventions.

ECHELLE
1/100
1cm = 1m

0 1 2 3 4 5m

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

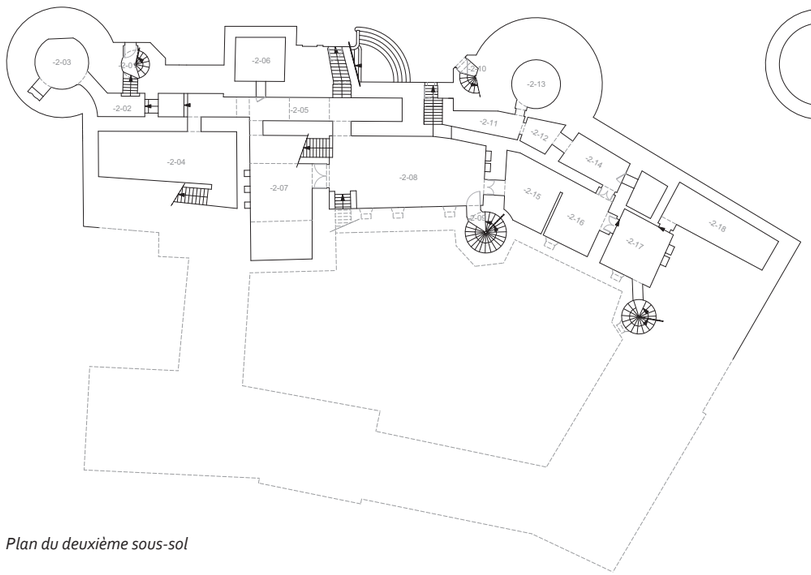
MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
MiseàniveauettoituresducomblessudetgrandcombleDOCUMENT
Etat projeté
corps de logis sud- projet

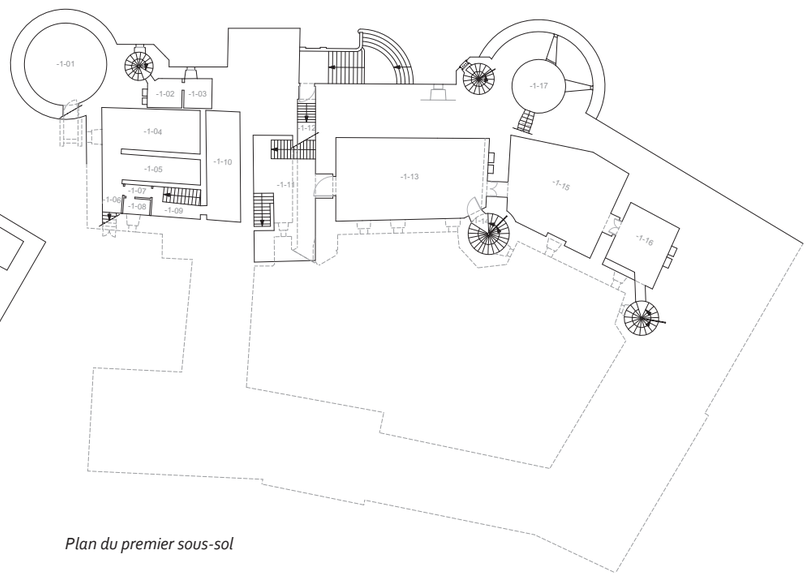
DATE
Avril 2026

ETAT PROJETÉ INTERVENTIONS CORRECTIVES D'ACCESSIBILITÉ

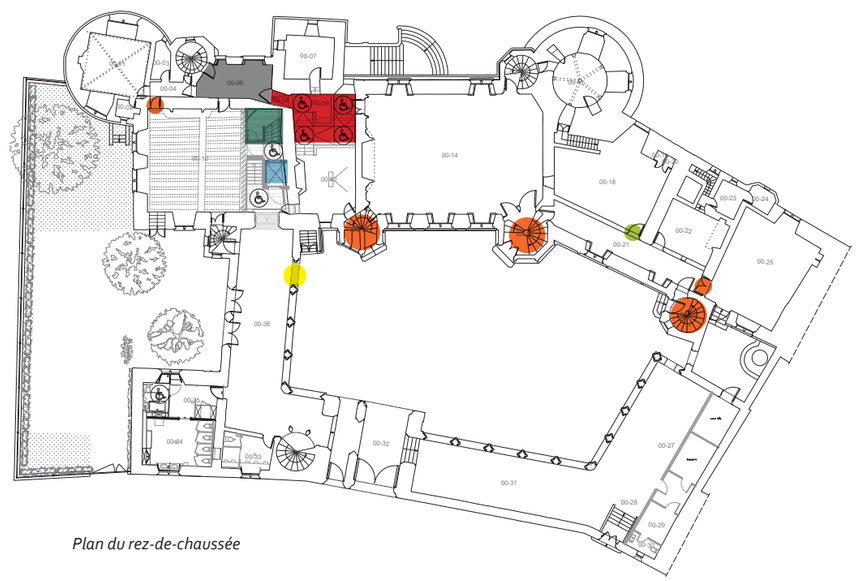
Le projet prévoit une mise à niveau de l'accessibilité du palais Jacques Cœur en augmentant de façon importante le nombre d'espaces ouvert à tous les publics et en améliorant significativement les dispositions d'accessibilité des espaces tout en tenant compte des dispositions architecturales de l'édifice et des valeurs patrimoniales. Il ne s'agit donc pas d'une mise aux normes réglementaires, impossible à mettre en œuvre dans un édifice existant, qui plus est au regard de sa valeur historique et patrimoniale, mais d'une mise à niveau visant à se rapprocher le plus possible des normes et à améliorer autant que possible l'expérience de visite et le confort pour le public.



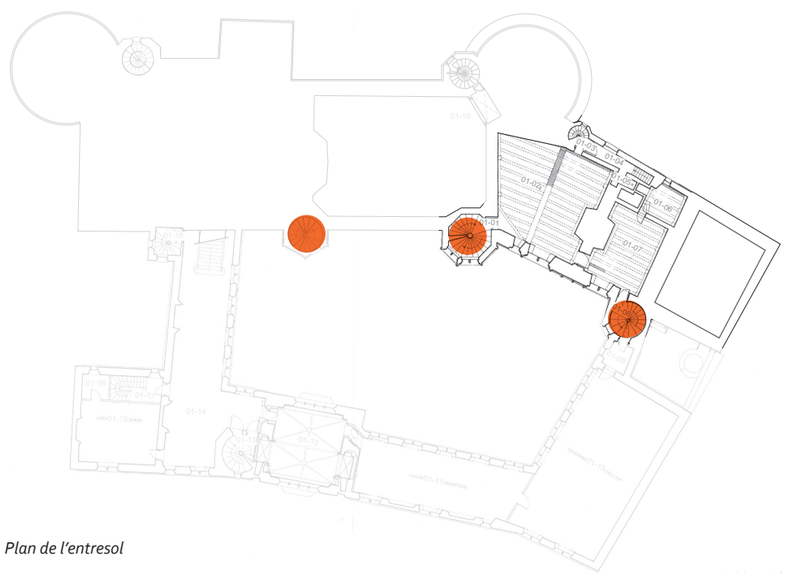
Plan du deuxième sous-sol



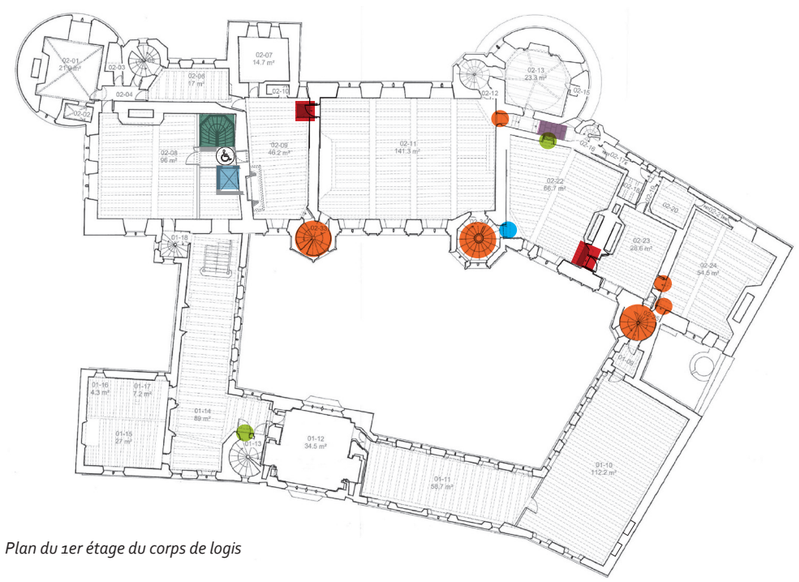
Plan du premier sous-sol



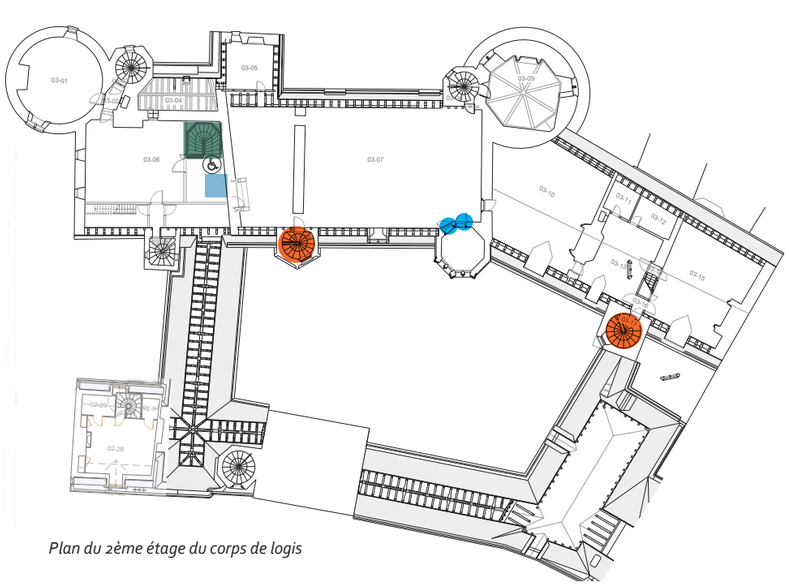
Plan du rez-de-chaussée



Plan de l'entresol



Plan du 1er étage du corps de logis



Plan du 2ème étage du corps de logis

Légende

- Allège à ouvrir
- Portes donnant sur le vide, à sécuriser
- Nettoyage de la pierre (contremarche) et contraste avec bande adhésive noire
- Seuil chanfreiné
- Reprise dallage pierre
- Rampe
- Sol décaissé
- Ascenseur créé
- Escalier créé

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Interventions correctives d'accessibilité

Plans sans échelle

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ INTERVENTIONS CORRECTIVES D'ACCESSIBILITÉ

RDC - Pièce 00-36 - galerie Sud



Allège à ouvrir pour passage PMR

RDC - Pièce 00-21 (vers 00-18)



Nez de marche à contraster
Nettoyage de la pierre (contremarche) et contraste avec bande adhésive noire

RDC - Pièce 00-21 (vers 00-25)



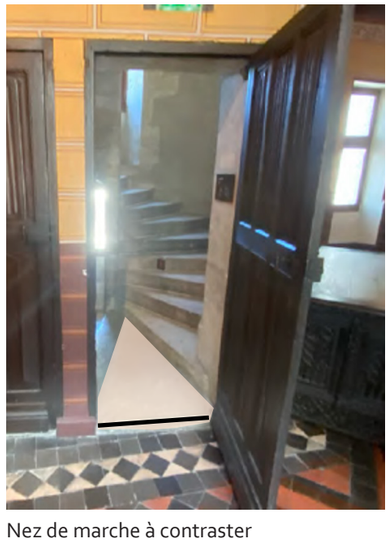
Nez de marche à contraster
Nettoyage de la pierre (contremarche) et contraste avec bande adhésive noire
Tambour au niveau du plancher actuel de la salle 00-25 : éclairage renforcé dans le tambour.

RDC - Pièce 00-10 - salle Macée



Nez de marche à contraster
Nettoyage de la pierre (contremarche) et contraste avec bande adhésive noire

R+1 galeries - Pièce 01-14 - galerie sud



Nez de marche à contraster
Nettoyage de la pierre et contraste avec bande adhésive noire

R+1 logis - Pièce 02-09



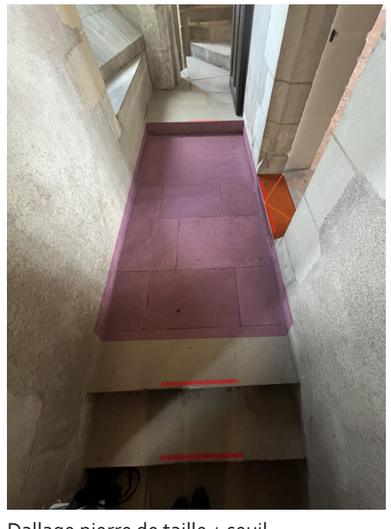
Création d'une rampe
Marche de 12 cm
Porte maintenue ouverte

R+1 logis - Pièce 02-11 (vers 02-14)



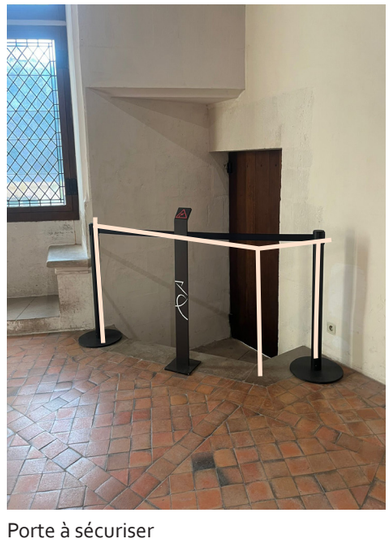
Nez de marche à contraster
Nettoyage de la pierre (contremarche) et contraste avec bande adhésive noire

R+1 logis - Pièce 02-14



Dallage pierre de taille + seuil

R+1 logis - Pièce 02-22



Porte à sécuriser
Ajout d'un garde-corps ouvrant en serrurerie

ETAT PROJETÉ INTERVENTIONS CORRECTIVES D’ACCESSIBILITÉ

R+1 logis - Pièce 02-22



Création d’une rampe

R+1 logis - Pièce 02-24



Nez de marches à contraster
Nettoyage de la pierre (contremarches) et contraste avec bande adhésive noire

Comble logis - Pièce 03-07



Portes à sécuriser
Hors projet

ETAT PROJETÉ INTERVENTIONS CORRECTIVES D'ACCESSIBILITÉ

Le projet prévoit la dépose de l'allège Sud-Ouest séparant la galerie Sud à rez-de-chaussée de la cour intérieure de façon à permettre l'accessibilité PMR à la galerie. Les maçonneries seront déposée soigneusement en conservation. L'intervention prévoit la restitution de piédroits en pierres de taille assisées compris mouluration dito existant en partie haute et façon de socle.
Cette intervention n'est pas invasive techniquement et est cohérente patrimonialement. Cette allège n'est pas d'origine et son absence n'est pas perturbante à l'échelle de la cour étant donné qu'une symétrie peut être établie avec la galerie Nord (même si les dispositions ne sont pas tout à fait similaires).
Une reprise ponctuelle du pavage au droit de cette allège démolie est à prévoir.
Le pavage du porche et de la cour intérieure sera rejointoyés en recherche afin de corriger les accidents de relief et d'atténuer l'effet «cuvette» des caniveaux pour faciliter les déplacements au sein de la cour.

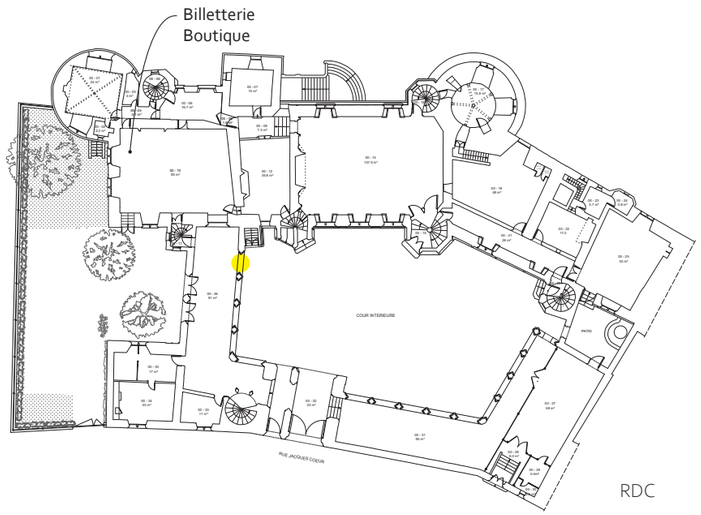
RDC - Pièce 00-36 - galerie Sud



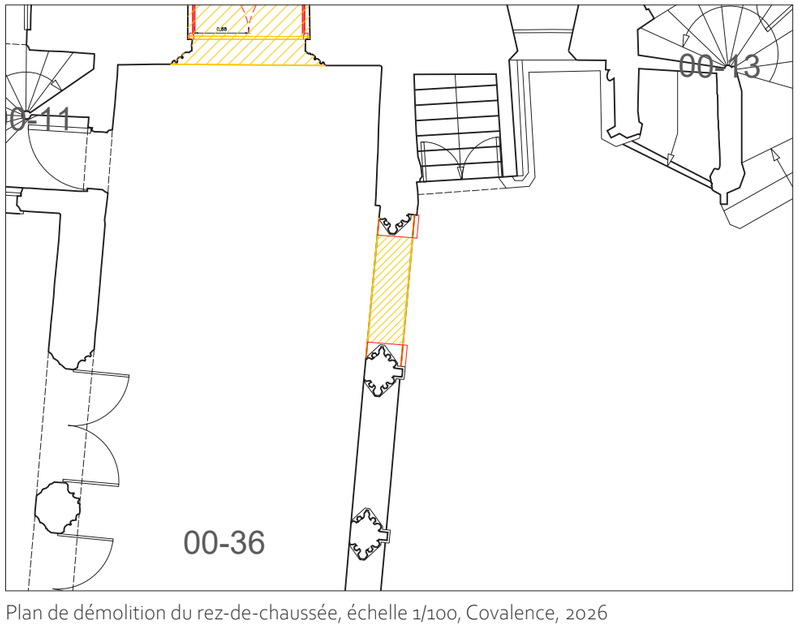
Etat actuel - allège en pierre



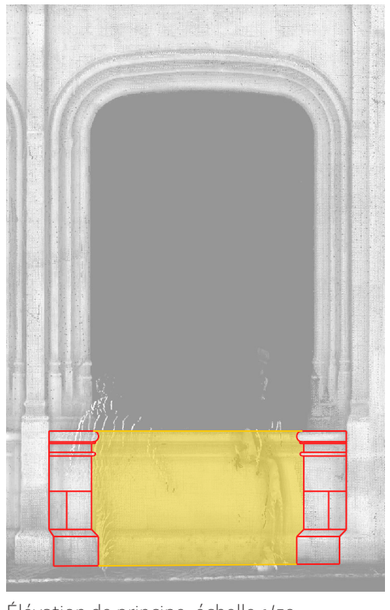
Etat projeté - suppression de l'allège pour passage des PMR depuis la cour intérieure



Plan de repérage du rez-de-chaussée, Covalence, 2026



Plan de démolition du rez-de-chaussée, échelle 1/100, Covalence, 2026



Élévation de principe, échelle 1/50

Suppression de l'allège et reprise.

Cette disposition permet l'accès des PMR depuis la cour intérieure du palais, par l'entrée au niveau du porche.

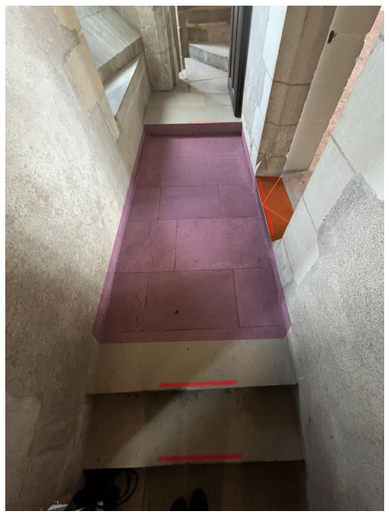
ETAT PROJETÉ INTERVENTIONS CORRECTIVES D'ACCESSIBILITÉ

Le projet prévoit la reprise de sols ou de seuils dont les différences de niveaux sont trop importantes au sein du parcours de visite. Ces interventions seront réalisées en pierre de taille en prenant soin d'être intégrées harmonieusement à l'existant.



Plan de repérage du premier étage du logis, Covalence, 2026

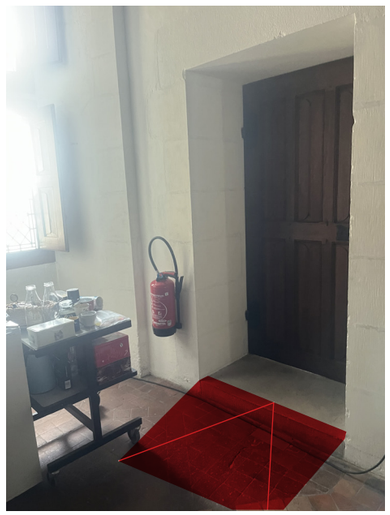
R+1 logis - Pièce 02-14



Fourniture, taille et pose d'un dallage en pierre de taille reprenant le calepin du dallage existant.

Création d'un seuil vers la chambre des galées.

R+1 logis - Pièce 02-09



Marche de 12 cm

Fourniture, taille et pose d'une rampe en pierre de taille avec seuil métallique et remontées métalliques pour chasse-roues.

La porte est maintenue ouverte.

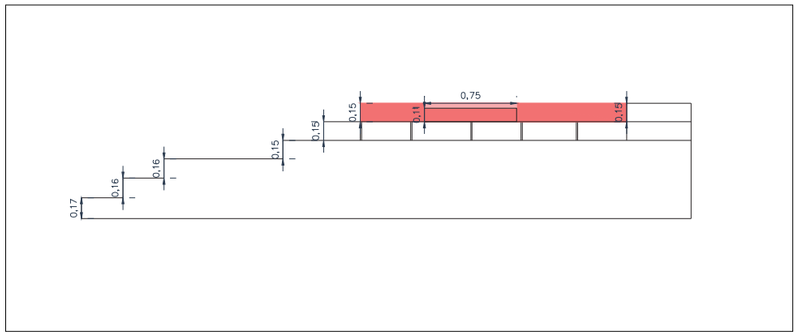
R+1 logis - Pièce 02-22



Marche de 6 cm

Fourniture, taille et pose d'une rampe en pierre de taille avec seuil métallique.

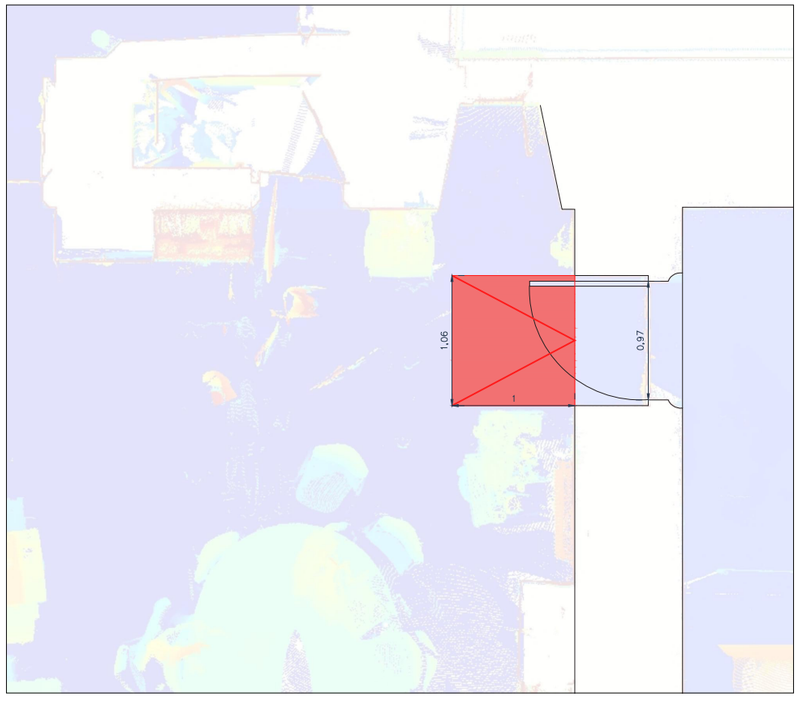
La porte est maintenue ouverte.
Cette rampe ne fait pas partie du parcours PMR mais du parcours public hors PMR.



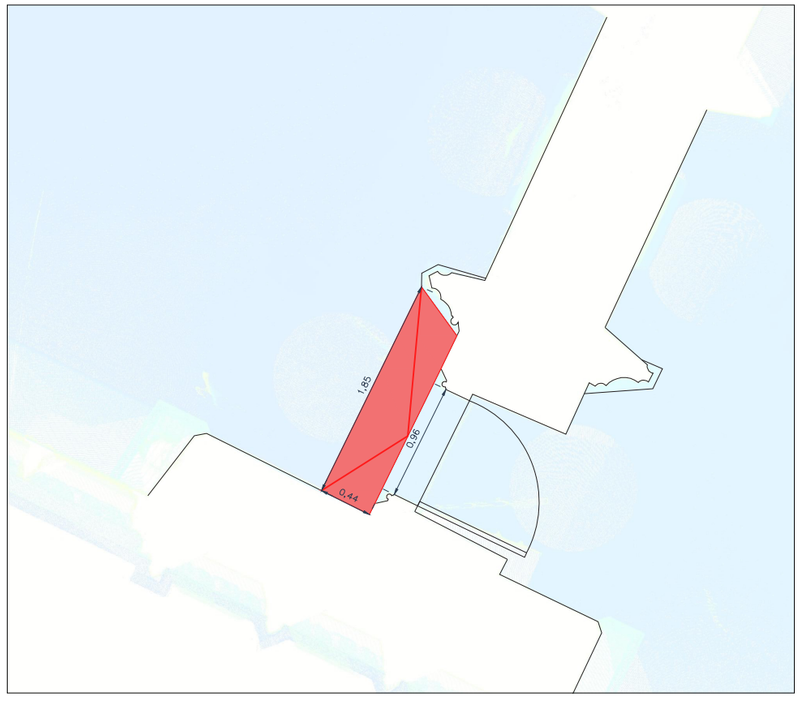
Etat projeté - Coupe de reprise du dallage pierre, échelle 1/50



Etat projeté - Plan du dallage pierre de taille, échelle 1/50



Etat projeté - Plan de la rampe en pierre de taille, échelle 1/50



Etat projeté - Plan de la rampe en pierre de taille, échelle 1/50

Les cotes sont données à titre indicatif et devront être vérifiées par l'entreprise. Les détails d'exécution seront dus par les entreprises.

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Interventions correctives d'accessibilité

DATE
Juillet 2026

ETAT PROJETÉ INTERVENTIONS CORRECTIVES D'ACCESSIBILITÉ

Le projet prévoit la création d'une lisse en fer forgé démontable de façon à mettre en retrait l'emmarchement menant à l'ancienne porte de l'escalier d'honneur (accès condamné donnant sur le vide de la cage d'escalier).

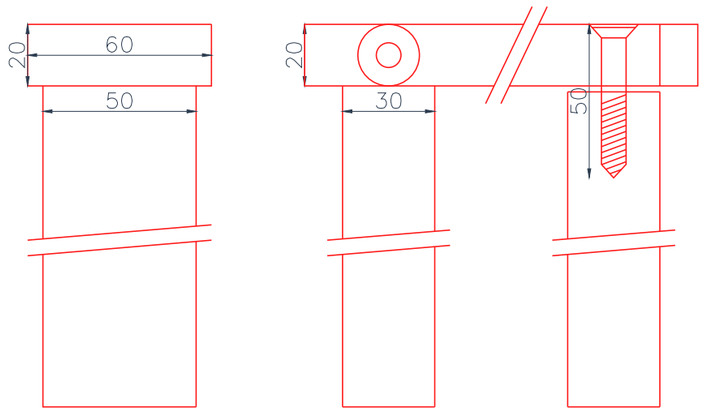


Plan de repérage du premier étage du logis, Covalence, 2026

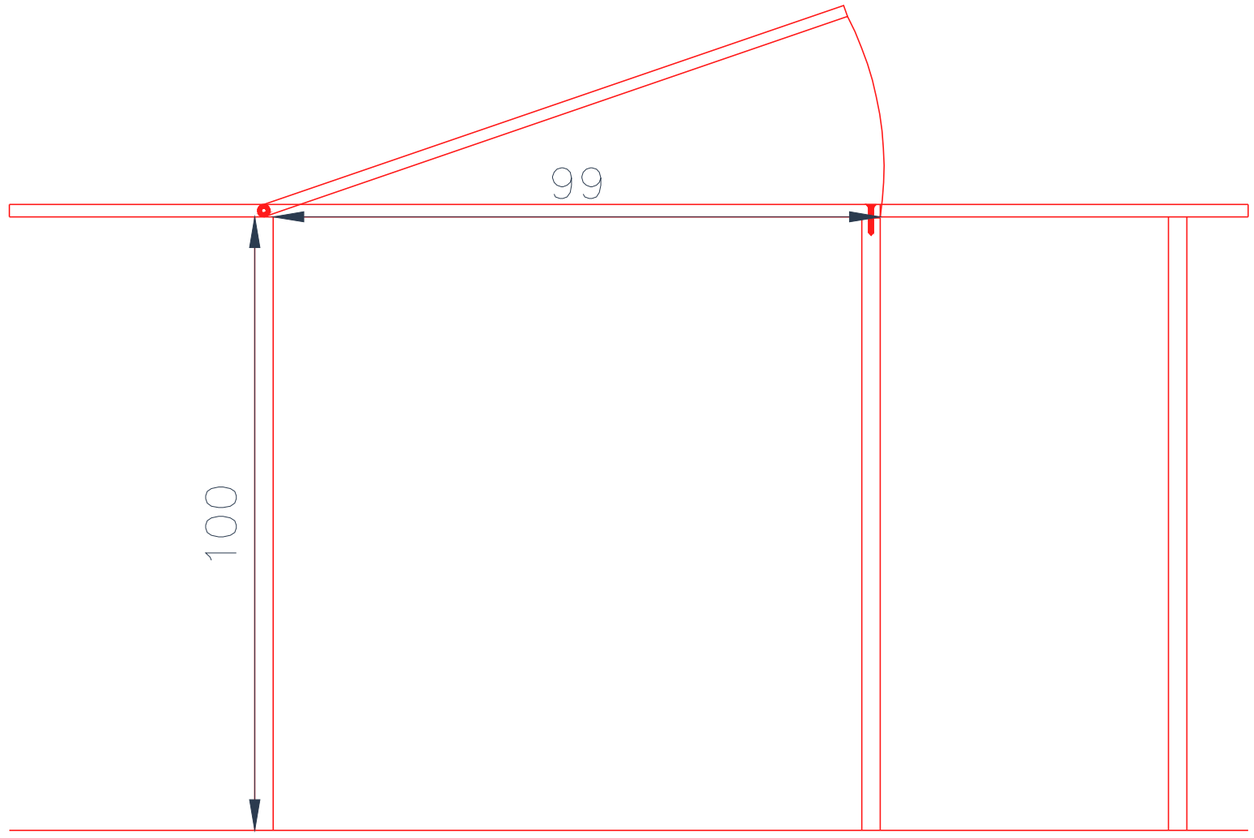
R+1 logis - Pièce 02-22 - chambre des galées



Etat actuel



Détail lisse en fer forgé, échelle 1/2



Détail lisse en fer forgé, échelle 1/10

ETAT PROJETÉ COLONNES SÈCHES

Mise en conformité SSI

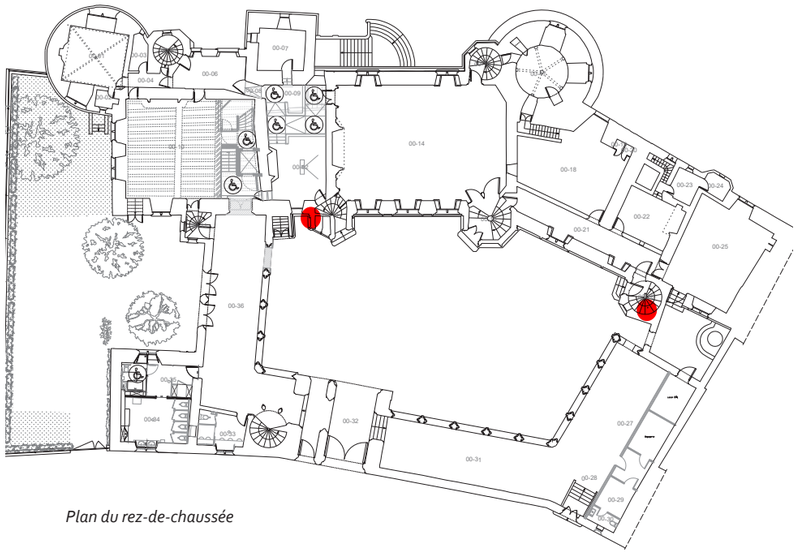
Dans le cadre de la mise à niveau des installations de sécurité incendie du Palais Jacques Cœur, le projet prévoit l'implantation de deux colonnes sèches destinées à faciliter l'intervention des services de secours dans les niveaux supérieurs.

Dispositions générales et conformité

- L'ensemble de l'installation sera réalisé conformément à la norme en vigueur.
- Les colonnes sèches, d'un diamètre nominal de 100 mm, seront équipées de prises d'incendie positionnées au droit des paliers intermédiaires de chaque niveau desservi.
- Les percements dans les cages d'escalier devront être dimensionnés et localisés de manière à impacter le moins possible les maçonneries et à s'intégrer le plus possible à l'existant.

Bouches incendies

2 bouches incendie à moins de 50 mètres de l'établissement (informations communiquées par le Capitiaine Herminier) :
BI n°75 : 195 m3/h – 12/02/24
BI n° 114 : 200 m3/h – 12/02/24



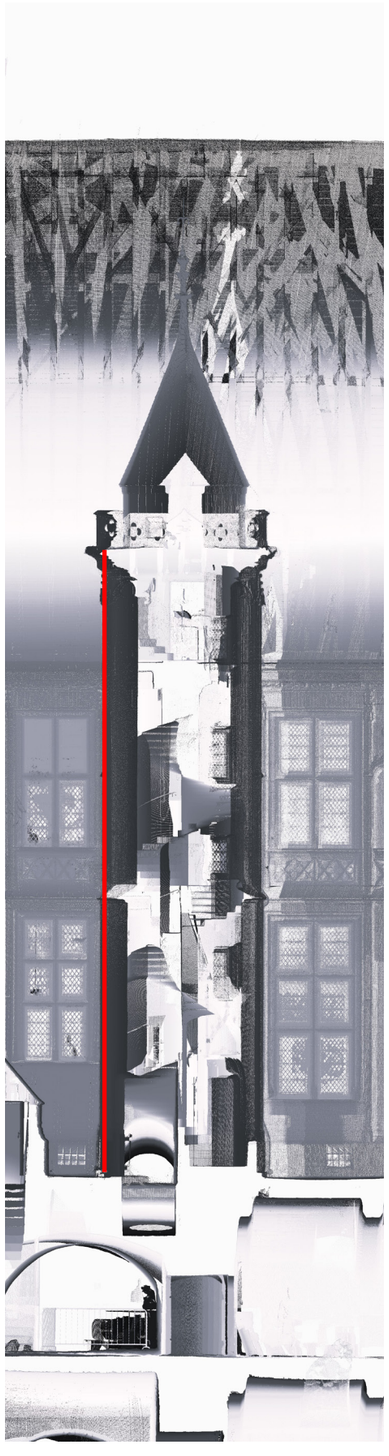
Plan du rez-de-chaussée

Escalier sud (00-13)

La colonne sera installée à l'extérieur de l'escalier. Son cheminement vertical est étudié pour longer les maçonneries existantes, elle sera attenante à la descente d'eaux pluviales existante.







Escalier nord (00-26)

La colonne sèche sera installée à l'intérieur avec la réutilisation d'une saignée technique existante au sein de la maçonnerie.
Cet emplacement, anciennement dédié à un Robinet d'Incendie Armé (RIA), permet une mise en œuvre minimisant l'impact patrimonial.







MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

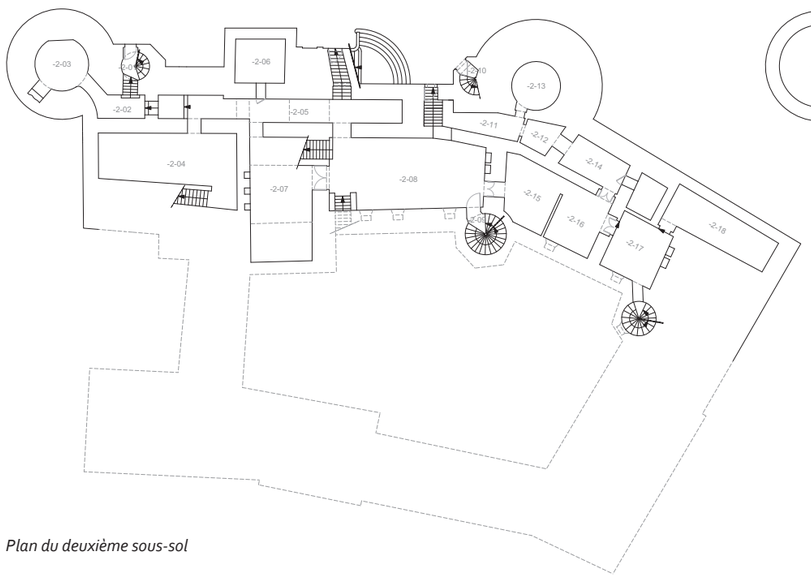
PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

DOCUMENT
Etat projeté
Colonnes sèches

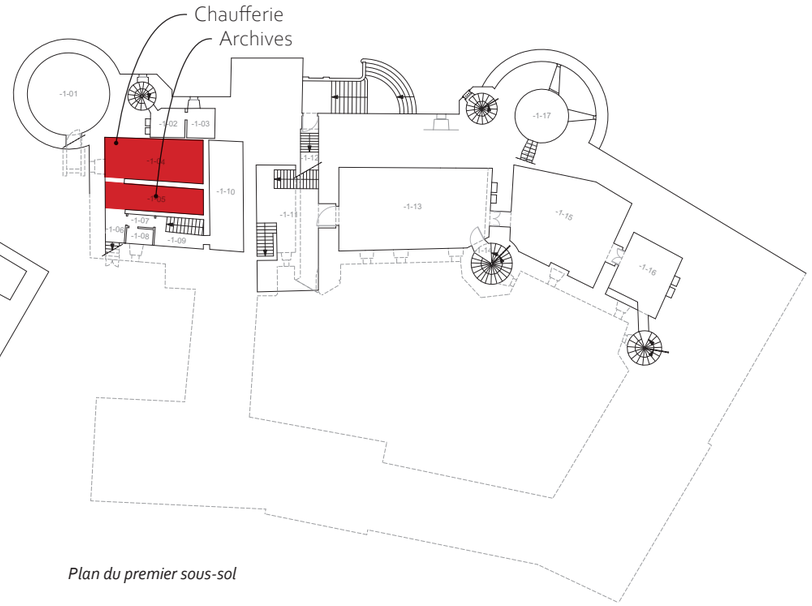
Plans sans echelle

DATE
Juillet 2026

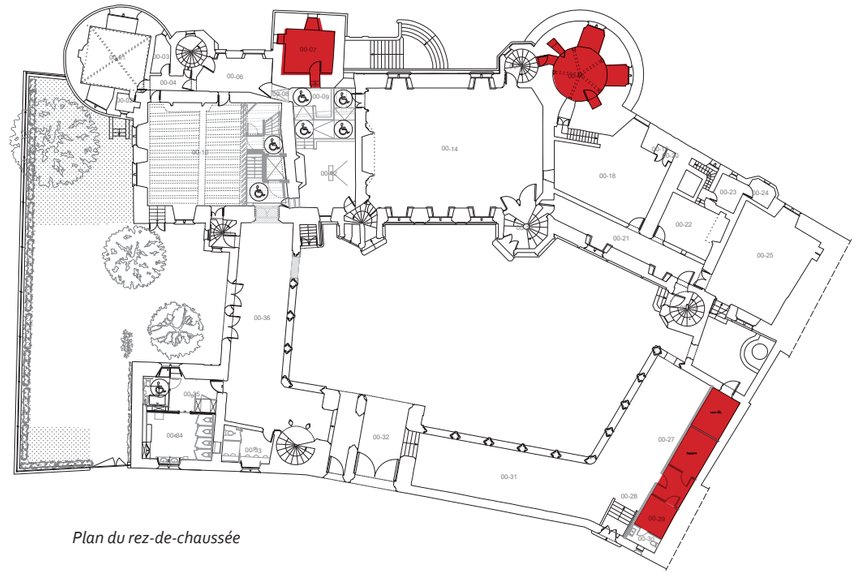
ETAT PROJETÉ REPÉRAGE DES LOCAUX À RISQUES



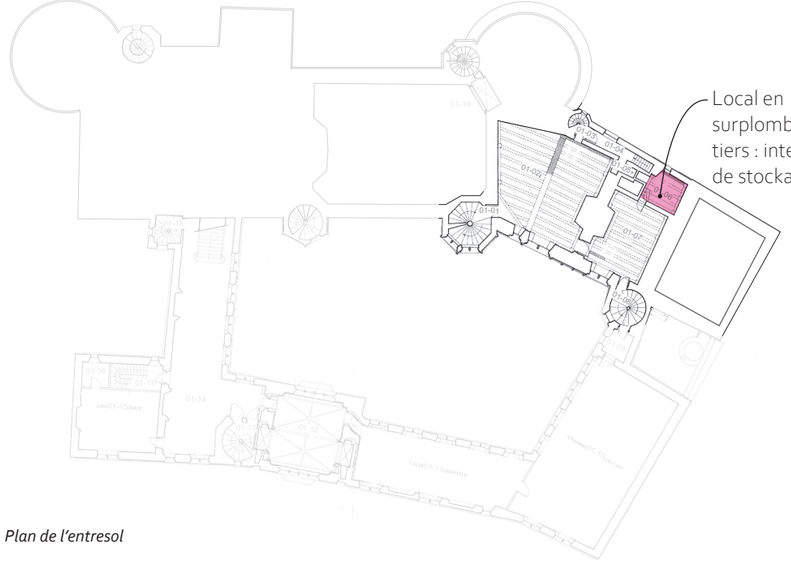
Plan du deuxième sous-sol



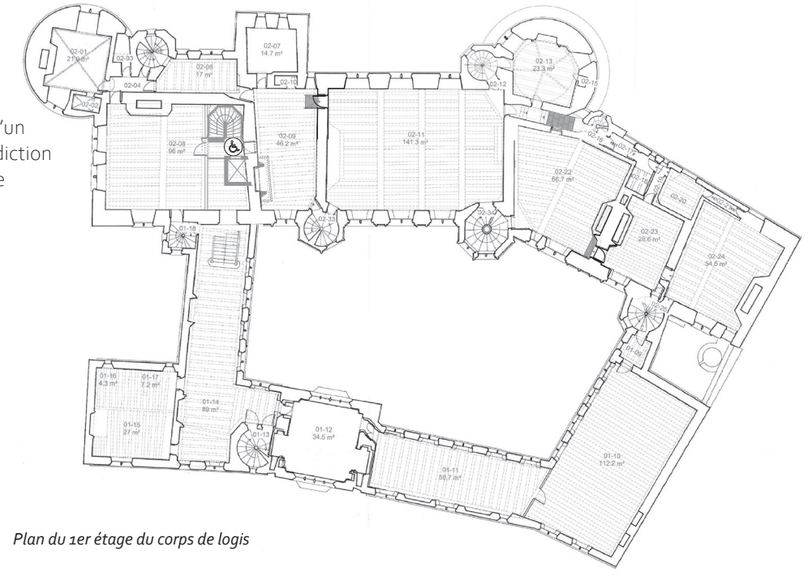
Plan du premier sous-sol



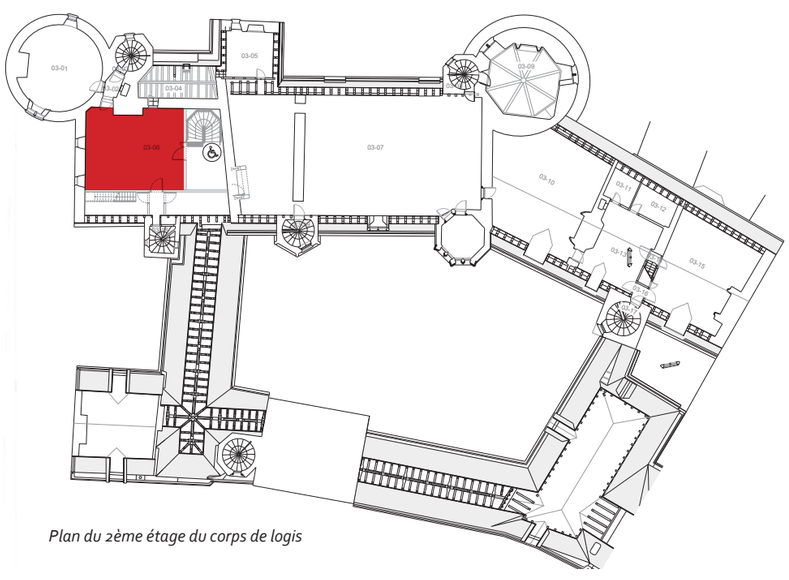
Plan du rez-de-chaussée



Plan de l'entresol



Plan du 1er étage du corps de logis



Plan du 2ème étage du corps de logis

Légende

Locaux à risques (stockage, technique etc)

Interdiction de stockage

MAÎTRE D'OUVRAGE
Centre des Monuments Nationaux
Hôtel de Sully
62, rue Saint-Antoine
75186 Paris Cedex 04

MAÎTRE D'ŒUVRE
Covalence architectes
Rémi Fromont, architecte en chef des Monuments Historiques
136, rue de Bagnolet
75020 Paris

PROJET
Cher (18) - Bourges - Palais Jacques Cœur
PRO-DCE
Mise à niveau et toitures du combles sud et grand comble

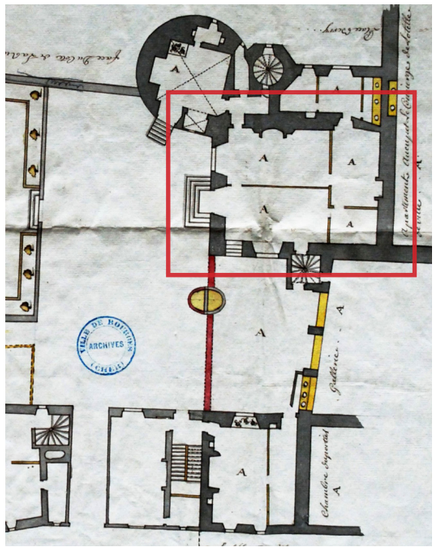
DOCUMENT
Etat projeté
Repérage des locaux à risques

Plans sans echelle

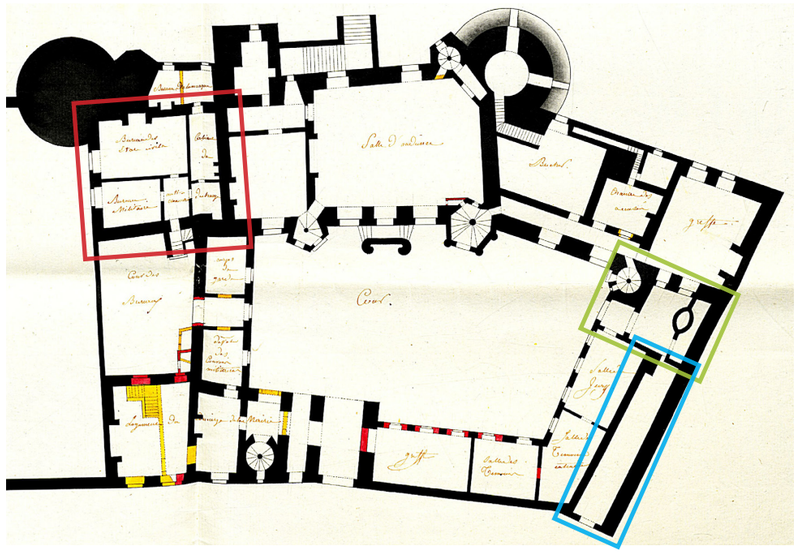
DATE
Juillet 2026

HISTORIQUE

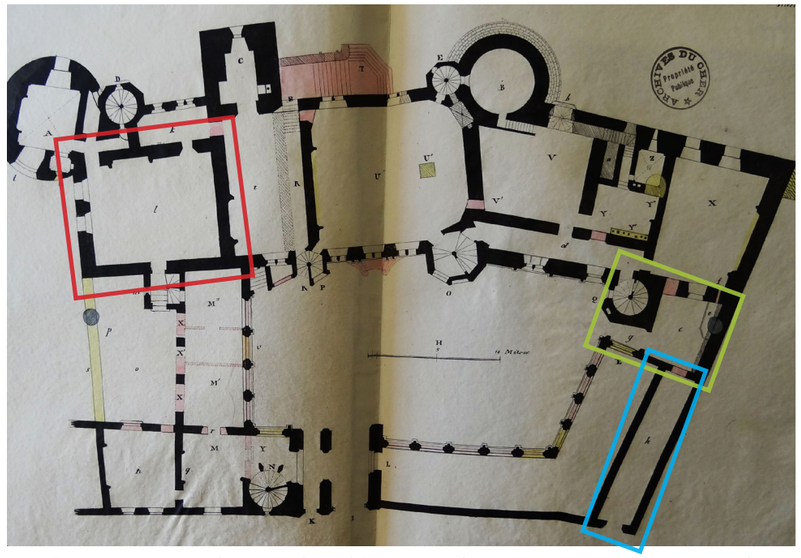
HISTORIQUE PLANS DU REZ-DE-CHAUSSÉE



1756 - Plan de l'hotelle de Chateauneuf sur Cher et d'une partie de lhotel de ville de Bourges, AMB, DD 5



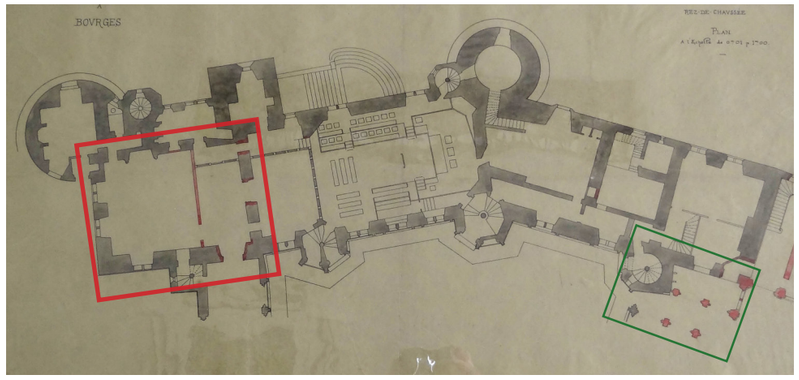
1806 - Plan rez-de-chaussée de la maison Jacques Cœur de la ville de Bourges, Paris, AN, F/21/1879/560



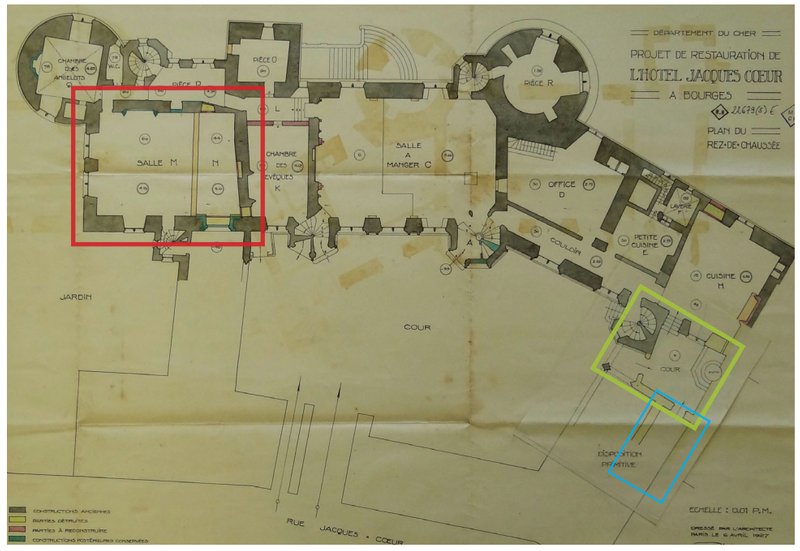
1834 - François-Alexandre Hazé, plan de l'hôtel JC à Bourges, publié dans Notices pittoresque sur les antiquités et les monuments du Berry, planche 10.



1856 - Antoine-Nicolas Bailly, HJC, plan du rez-de-chaussée, état actuel, ADC, F 702_06



1860 - Plan du rez-de-chaussée, ADC, Pjc 8.



1927 - Henri Huignard, projet de restauration de l'HJC à Bourges, plan du rez-de-chaussée,, MAP, 82-18-2008

Salle Macée

- La salle Macée était divisée en plusieurs petites pièces par des murs de refends jusqu'en 1860 environ
- On observe que les percements du mur ouest de la salle ont été fortement remaniés (niche, cheminée, ouvertures et condamnations
- Sur le plan de 1756, un perron est visible au niveau de la façade sud du palais ; il n'est plus représenté dans les plans ultérieurs.
- Le percement de la façade est, au sud de l'escalier à vis, ne semble pas avoir toujours été présent. Visible sur le plan de 1756, il disparaît ensuite avant de réapparaître vers 1860.

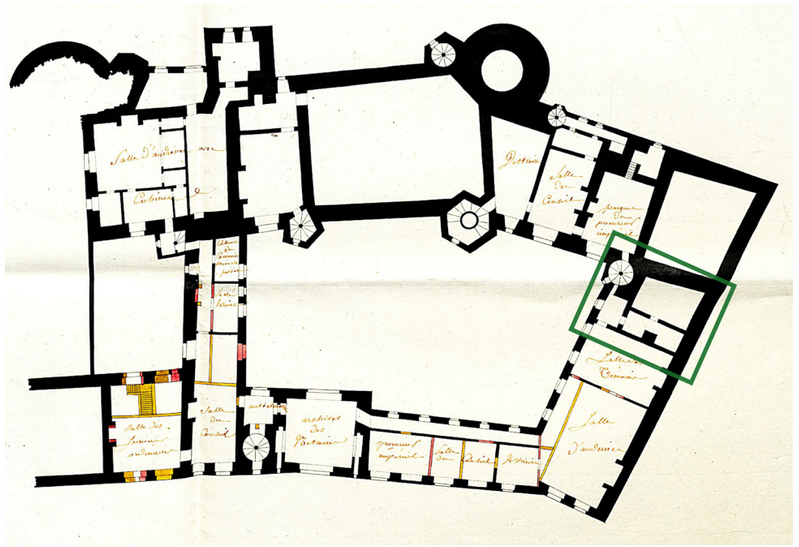
Cour du puits

- Le puits apparaît sur les plans dès 1806. Sa position exacte reste incertaine, mais il est régulièrement représenté au centre du mur séparant le palais Jacques Cœur de la bâtisse nord. À cette époque, il devait être commun aux deux bâtiments.
- Dans les plans de 1834 à 1860, la baie sud de la façade ouest semble bouchée. L'apparition dans les plans d'un escalier peut en être la cause.
- En 1858, la disposition est remplacée par des piles en pierre formant portique qui seront ensuite supprimé lors des travaux de restauration de Henri Huignard en 1927.

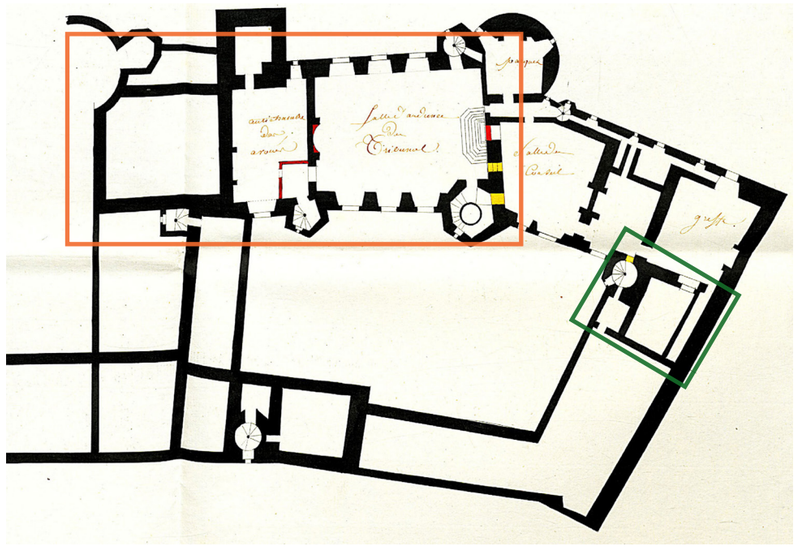
Galerie Nord

- Depuis au moins 1806 et jusqu'en 1856, la galerie nord est divisée par un long mur de refend, créant une galerie continue entre la cour du puits et la rue du Palais Jacques Cœur. Cette continuité disparaît vers 1860, au moment de l'apparition de piles en pierre formant un portique. Henri Huignard indique l'emplacement de ce mur et le qualifie de « disposition primitive ».

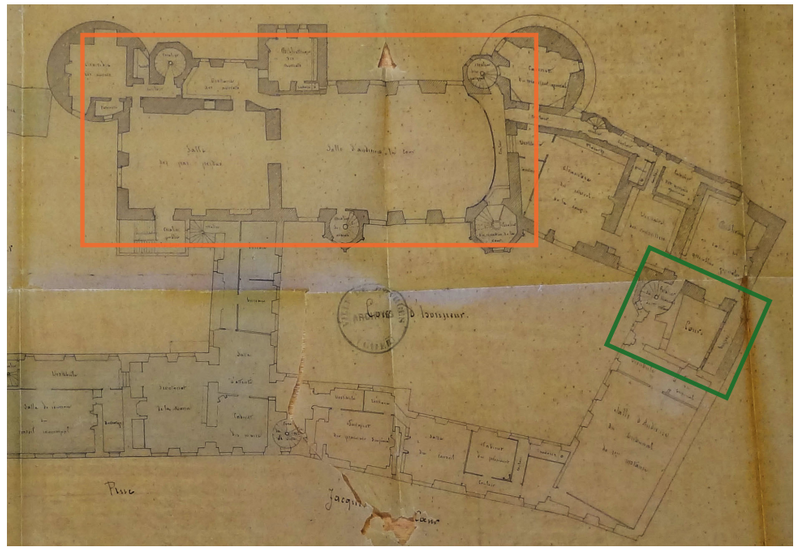
HISTORIQUE PLANS DU PREMIER ÉTAGE



1806 - Plan de l'entresol de la maison Jacques Cœur de la ville de Bourges, AN, F/21/1879/561



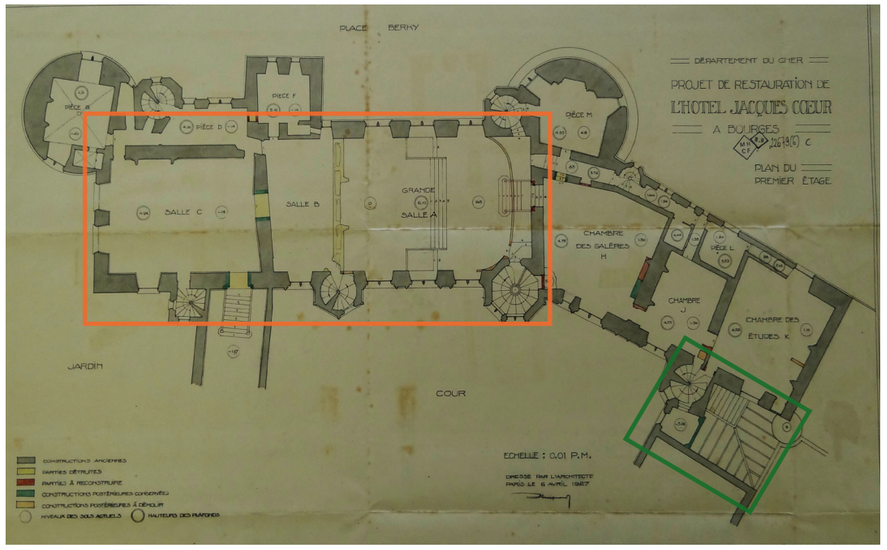
1806 - Plan du premier étage de la maison Jacques Cœur de la ville de Bourges, AN, F/21/1879/561



1836 - Emile Bussière, Hôtel Jacques Cœur, plan projeté ? du premier étage, AMB, 5 M 4



1856 - Antoine-Nicolas Bailly, HJC, plan du premier étage, état actuel, ADC, F 702_06



1927 - Henri Huignard, Projet de restauration de l'hôtel Jacques Cœur à Bourges, plan du premier étage, MPP, 82-18-2008

Cour du puits

- Au étage de la cour du puits, on distingue des petites galeries dont une longeant l'élévation nord.
- Dans l'élévation est, un percement était alors visible dans les plans de 1836 à 1856.
- Sur les plans d'état actuel de 1927, Henri Huignard représente une couverture recouvrant la cour du puits, probablement soutenue par les piles en pierre présentes au rez-de-chaussée, donc présente depuis environ 1860.